

## **Mémoire de fin d'études**

**Présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur Systèmes Agricoles  
et Agroalimentaires Durables au Sud**

**Option Développement Agricole et Rural au Sud**

**Spécialisé Ressources, Systèmes Agricoles et Développement**

### **Caractérisation des systèmes d'élevage ovins lait en Rhône-Alpes**

**en vue de l'élaboration de références technico-économiques**



par Sylvain Bonnet

**Année de soutenance : 2016**



## **Mémoire de fin d'études**

**Présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur Systèmes Agricoles  
et Agroalimentaires Durables au Sud**

**Option Développement Agricole et Rural au Sud**

**Spécialisé Ressources, Systèmes Agricoles et Développement**

### **Caractérisation des systèmes d'élevage ovins lait en Rhône-Alpes**

**en vue de l'élaboration de références technico-économiques.**

par Sylvain Bonnet

Année de soutenance : 2016

**Mémoire préparé sous la direction de :  
Charles Henri Moulin**

**Organisme d'accueil : Rhône-  
Alp'Elevage**

**Présenté le : 21/10/2016**

**Devant le jury :**

**Claire Aubron**

**Maître de stage : Nathalie Morardet**

**Philippe Hassoun**

# Résumé

Le territoire rhônalpin compte aujourd'hui plus d'une centaine d'élevages de brebis laitières. Dans le contexte d'une demande accrue des consommateurs pour les produits locaux (Merle et al. 2011 et Tavoularis G. 2012) qui permet de bien valoriser les produits en circuits courts, le nombre d'élevages de brebis laitières a pratiquement doublé en 5 ans (RA 2010 et dénombrement 2015). Pour accompagner cette dynamique d'émergence, les éleveurs et les porteurs de projets sont demandeurs de références technico-économiques. Un état des lieux préalable est apparu nécessaire pour initier la démarche.

Deux enquêtes et une étude économique nous ont permis de mieux connaître les exploitations ainsi que les systèmes d'élevage. Les exploitations sont très diverses, en termes de surface, de cheptel, de main d'œuvre et d'ateliers associés. Dans leur grande majorité, les éleveurs transforment le lait à la ferme. Dans cette orientation dominante, on retrouve cependant une disparité de systèmes d'élevage. La race Lacaune est très présente, mais n'est pas la seule représentée. Trois périodes de production ont été identifiées (lait d'hiver, d'été ou toute l'année), qui reflètent les choix des éleveurs. Le lait est généralement bien valorisé, entre 2 et 5 €/litre. La typologie réalisée a permis d'identifier 5 groupes en fonction du mode de transformation du lait, de la période de production et du mode de commercialisation dominant.

Une analyse économique a pu être menée sur quelques exploitations avec la méthode de calcul des coûts de production de l'institut de l'élevage. Dans les résultats obtenus, la part du lait dans les produits est d'environ 70% et le poste de charge le plus important est le travail (rémunéré forfaitairement à 1,5 SMIC/UMO). Pour consolider ces conclusions, cette analyse devrait être étendue à d'autres élevages et réalisée sur plusieurs années.

## Mots clés

**Elevage, brebis laitière, agriculture, Rhône-Alpes, références technico-économiques**

Pour citer cet ouvrage : Bonnet, Sylvain, 2016. Caractérisation des systèmes d'élevage ovin lait, en vue de l'élaboration de références technico-économiques. Mémoire de fin d'études, Ingénieur SAADS, option DARS, spécialité RESAD, Montpellier SupAgro. 113 pages.

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>

## **Abstract**

**Title: Characterization of dairy sheep farming system in Rhône-Alpes, in preparation for making technical and economical references.**

Rhone Alpine territory now has more than a hundred sheep dairy farm. Combining the remunerative milk price, consumer demand for local products increasing (Merle et al. 2011 and Tavoularis G. 2012), and the number of farms doubled in 5 years (RGA 2010 and 2015 census). An overview before creating some technical and economical references was necessary to meet the demand of farmers and project promoters.

Two surveys and economic study allowed us to better know the farms and farming systems. There is a wide diversity among the farming systems, in terms of area, livestock, labor, close to 60% are diversified. The majority of farmers process milk on the farm (cheese makers. But there is also an important livestock farming system diversity. The Lacaunes breed is very present; there are also other breeds (Thônes and Marthod, Manech Tête Noire, Sardis etc.). Three production period have been identified, it reveal farmers objectives, in the context in which it is situated (winter milk, and milk was milk all year). Milk are generally well valued between 2 and 5 € / liter. A typology was made, it identifies five groups based on the milk-processing mode, the period of production, and the dominant distribution channel.

The economic analysis using the approach production costs, cannot be generalized, it seems that the share of milk products are about 70%, the largest charging station is working (calculated for 1,5 SMIC / UMO). This analysis must be completed, studying production costs with a larger panel of farmers and over several years.

## **Key words**

**Dairy sheep, livestock farming, Rhône-Alpes, technical and economical references**

# Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé durant le stage et pour la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Nathalie Morardet, chargée de mission à Rhône Alp'Elevage et maître de stage, pour son appui et ses conseils tout au long du stage.

Charles Henri Moulin, SupAgro SELMET pour son encadrement méthodologique, mais aussi pour son accompagnement tout au long de ma formation à Montpellier SupAgro.

Merci à Emmanuel Morin, Christelle Couzy, et Estelle Ginon pour s'être rendus disponibles et pour m'avoir épaulé dans leur domaine de compétences respectif.

Je tiens également à remercier les éleveurs rencontrés et les membres de BFRA, pour avoir pris le temps de répondre aux enquêtes, et tout particulièrement les 25 qui ont accepté de me recevoir sur leur ferme et de m'expliquer le fonctionnement de leurs exploitations.

Merci à l'ensemble de l'équipe de Rhône-Alp'Elevage. Alain Plan, le directeur et les salariés Corinne, Lionel, Richard, Pascale, Chantale, Romain, merci pour votre accueil chaleureux dans les bureaux d'Agropole.

Noémie Amposta technicienne ovin et Anne Eyme Gundlach de la chambre d'agriculture de la Drôme pour le temps qu'elles m'ont accordé afin que je puisse me former à la méthode des coûts de production.

Merci aux membres de l'Institut de l'élevage qui ont facilité mon travail et qui ont pu m'aider, en particulier Roger Palazon, Monique Laurent et Cécile Laithier.

## Table des matières

Résumé .....	4
Remerciements .....	6
Glossaire .....	9
Sigles et Acronymes .....	10
Introduction .....	11
1. Contexte et problématique .....	12
1.1 Structure d'accueil et financement .....	12
1.2 Territoire rhônalpin.....	15
1.3 L'élevage ovin lait en France et en Rhône-Alpes.....	25
1.4 Problématique, hypothèses de recherche et résultats attendus .....	30
2. Outils et méthodes .....	31
2.1 Concepts et définitions .....	31
2.2 Pré-enquête .....	33
2.3 Enquête 2 « système » .....	34
2.5 Volet économique, les «coûts de production».....	38
2.6 Restitution et diffusion des résultats.....	40
3. Résultats .....	41
3.1 Caractéristiques des exploitations .....	41
3.2 Caractéristiques des systèmes d'élevage ovin lait.....	56
4. Discussion .....	81
4.1 Limites méthodologiques .....	81
4.2 Résultats de l'étude et références .....	82
4.3 Des résultats encourageants face au contexte agricole général .....	85
Conclusion.....	91
Bibliographie.....	93
Annexes .....	98
Annexe 1 : Orientation technico-économique par commune de Rhône-Alpes .....	98
Annexe 2 : Rhône-Alpes, première région fromagère fermière .....	99
Annexe 3 : Calendrier du stage.....	100
Annexe 4 : 4 points de vue pour une analyse des systèmes d'élevage.....	101
Annexe 5 : Questionnaire de la pré-enquête.....	102
Annexe 6 : Guide d'entretien, enquête 2 .....	104
Annexe 7 : Synthèse enquête 1 .....	105
Annexe 8 : Exemple de « fiche élevage » (page 1/3) .....	106

Annexe 9 : Caractéristiques des grandes régions d'élevage.....	107
Annexe 10 : Cartes des zones urbaines en Rhône Alpes .....	110
Annexe 11 : Exemples de régimes pour des brebis en lactation .....	112

# Glossaire

**Brebis laitières** : brebis soumises à la traite, le lait est ensuite utilisé pour la fabrication de fromages principalement

**Chargement** (nb UGB/ha) : nombre d'animaux (en UGB) par unités de surface (ha)

**Ovin lait** : individu qui appartient à l'espèce ovine, utilisé pour la production laitière.

**Période de lactation** : période durant laquelle les brebis produisent du lait.

**Période d'allaitement-traite** : période durant laquelle les éleveurs laissent les brebis allaiter leurs agneaux tout en les trayant une fois par jour.

# Sigles et Acronymes

ADEAR : association pour le développement de l'emploi agricole et rural

AFOCG : Association de Formation Collective à la Gestion

BFRA : Bergers Fromagers Rhônalpins

Casdar : Compte d'affectation spécial « développement agricole et rural »

CNBL : Comité national brebis laitières

CROF : Contrat Régional d'Objectif de Filière

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs

GAB : Groupement des agriculteurs biologiques

GIS : Groupement d'intérêt scientifique

Ha : Hectare

Idele : Institut de l'Élevage

IA : Insémination Artificielle

IFIP : Institut du Porc

Inra : Institut National de recherche agronomique

ITAVI : Institut Technique de l'Aviculture et de l'Élevage des Petits Animaux

RA : Rhône-Alpes

SAU : Surface Agricole Utile (terres cultivées + prairies)

SIEOL : Système d'information en élevage ovin lait

SIQO : Signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine

T&M : Thônes et Marthod, race de brebis originaire de Haute-Savoie

UGB : Unité Gros Bovin (1 brebis laitière = 0,17 UGB)

UMO : Unité de Main d'Œuvre

UPRA : Unité de promotion des races animales

UTA : Unité de travail annuel, unité équivalent au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

# Introduction

Sur le territoire de Rhône-Alpes, on observe actuellement une importante dynamique d'installation avec des brebis laitières. Cette production qui émerge hors des bassins traditionnels est en train de s'organiser autour d'une association d'éleveurs (Bergers Fromagers Rhônalpins, BFRA). L'élevage de brebis laitières en Rhône-Alpes est encore peu connu et peu documenté, il rassemble pourtant plus d'une centaine d'exploitations. Les éleveurs, les porteurs de projets et les structures d'aide à l'installation sont demandeurs de références technico-économique adaptées à la zone et aux systèmes existants.

Afin de faciliter l'accompagnement des porteurs de projets relativement nombreux aujourd'hui et pour aider les éleveurs déjà en place, l'association BFRA et Rhône Alp'Elevage ont souhaité entamer un travail de caractérisation des élevages dans l'optique de créer des références techniques et économiques adaptées au contexte régional.

Dans ce cadre, une étude ayant pour objectif de « caractériser les systèmes d'élevage ovins lait de Rhône-Alpes en vue de l'élaboration de références technico-économiques » a fait l'objet de ce stage de fin d'études de 6 mois. Il s'agissait de déterminer les types d'exploitations que l'on retrouve et de décrire le fonctionnement des ateliers ovins lait. L'étude a été l'occasion d'apporter des éléments de compréhension sur la dynamique d'installation observée. Les élevages semblent économiquement rentables, et les systèmes sont plutôt en adéquation avec les attentes des éleveurs d'une part et des consommateurs d'autre part.

L'étude repose sur une approche système, avec la réalisation de deux enquêtes. L'une a été adressée à l'ensemble des éleveurs recensés sur le territoire. La seconde a été réalisée auprès d'un groupe d'éleveurs sélectionné sur la base des résultats de la première enquête. Elle repose également sur une analyse économique utilisant l'approche des coûts de production développée par l'Institut de l'Elevage.

Ce mémoire est organisé en trois grandes parties. Dans un premier temps, le contexte du stage et la problématique sont présentés. Il s'agit de positionner le sujet de l'étude sur un plan national et régional. Le deuxième chapitre expose la méthodologie choisie et mise en place pour répondre aux objectifs. Dans le troisième chapitre, les résultats obtenus sont présentés et analysés, au regard des particularités des élevages rhônalpins. Une analyse à l'échelle des exploitations précède une analyse des systèmes d'élevage ovin lait. Les résultats sont ensuite discutés, en tenant compte de l'enjeu de produire des références pour les éleveurs, les porteurs de projet et les autres structures concernées.

# 1. Contexte et problématique

## 1.1 Structure d'accueil et financement

### 1.1.1 Présentation de Rhône-Alp'Elevage

RHONE-ALP'ELEVAGE est une association de personnes morales réunissant les quatre grandes filières d'élevage régionales de ruminants. Il s'agit des filières : bovin viande, bovin lait, ovine et caprine.



Elle anime et gère les programmes de développement de ces 4 filières. Ses missions concernent 5 domaines ;

- **L'animation technique régionale dans le cadre des programmes d'assistance technique régionalisée FranceAgrimer-Casdar** (préparation de programmes, animation et coordination techniques).
- **La maîtrise d'ouvrage des dispositifs régionaux** (préparation des programmes en lien avec les interprofessions, portage administratif des dossiers, animations techniques régionales, gestion des programmes).
- **L'animation régionale de la charte des bonnes pratiques d'élevage et du code mutuel caprin.**
- **L'animation et le suivi de divers dispositifs** (suivi du Plan de Compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA), animation du groupe des techniciens « bâtiments d'élevage », animation de «Rhône-Alpes Traite»).
- **La mise à disposition de moyens dans les domaines techniques et administratifs** (auprès des structures régionales de l'élevage: ODG Agneau de l'Adret, GDS Rhône-Alpes et interprofessions).

Les membres de l'association sont répartis en trois collèges (figure 1) : consulaire, filière et technique. La structure se veut opérationnelle (et non politique).

Assemblée Générale		
<b>Collège consulaire</b> CA régionales et départementales	<b>Collège « filières »</b> CRIEL, BEVIRALP, FRSEA, CP...	<b>Collège technique</b> GDS, GTV, UCEAR, contrôles laitiers...

Figure 1 : Organisation de l'assemblée de RA'E

Le fonctionnement de Rhône-Alp'Elevage permet de concilier l'autonomie de décision de chacune des filières avec l'expression d'une solidarité et d'une mutualisation entre elles. Ainsi chaque secteur de production est organisé en conseil spécialisé de filière. Ces conseils spécialisés débattent des orientations et priorités pour la filière. Ils ont un rôle déterminant dans la préparation et la construction de nouveaux projets, et enfin ils pilotent les programmes et actions de leur filière. Il faut noter qu'à ce jour, Rhône-Alp'Elevage n'a pas de conseil spécialisé de filière ovine lait.

Le Conseil d'Administration est formé des Présidents et Vice-présidents des conseils spécialisés de filière et de quatre membres désignés par la Chambre Régionale d'Agriculture

de Rhône-Alpes pour permettre la représentation des organismes à vocation générale. Ce conseil d'administration a principalement un rôle transversal de gestion de l'association.

Nathalie Morardet est Chargée de mission de Rhône Alp'Elevage, en charge de l'animation et de la gestion des programmes de la filière caprine. Dans le cadre du programme CROF Caprin-Ovin lait 2015-2019, elle assure également l'animation de certaines actions dédiées aux éleveurs ovins lait, dont l'action A.1.2 dans laquelle s'est inscrit le stage.

### 1.1.2 Le CROF, cadre financier de l'étude

A l'issue d'une construction collective qui a duré 18 mois, un Contrat Régional d'Objectif de Filière (CROF) pour les filières caprine et ovine laitière a été voté par la région Rhône-Alpes en octobre 2015. Ce programme est doté de 1 506 872 € de subvention, sur une durée de 4 ans de 2015 à 2019.

Le CROF est organisé suivant 3 axes stratégiques :

L'axe A. -**Structurer et dynamiser les filières**- est décliné pour les trois filières : ovine laitière, le secteur livraisons de lait de chèvre et la production de fromages fermiers (chèvre et brebis).

L'axe B. -**Améliorer les performances des élevages**- est transversal à tous les élevages et propose principalement des actions de conseil ciblées sur les priorités techniques et les acquis récents.

L'axe C. -**Améliorer la valorisation par la qualité, l'innovation et la promotion**- il traite de la valorisation au travers des AOP, de la promotion des métiers, des filières, des produits et de l'innovation que constitue le développement des filières de viande caprine.

Au sein de l'axe A, le premier volet A.1 concerne la structuration de la filière ovine lait qui émerge en Rhône-Alpes. Il est organisé en 3 actions :

A.1.1 – Offrir une animation technique régionale pour les éleveurs ovins lait

A.1.2 - Elaborer des références technico-économiques régionales en systèmes ovins lait

A.1.3 - Développer un service de contrôle laitier adapté et accessible aux élevages ovins lait

Le stage s'intègre dans l'action A.1.2 et constitue l'état des lieux préalable à la création de références technico-économiques (figure 2).

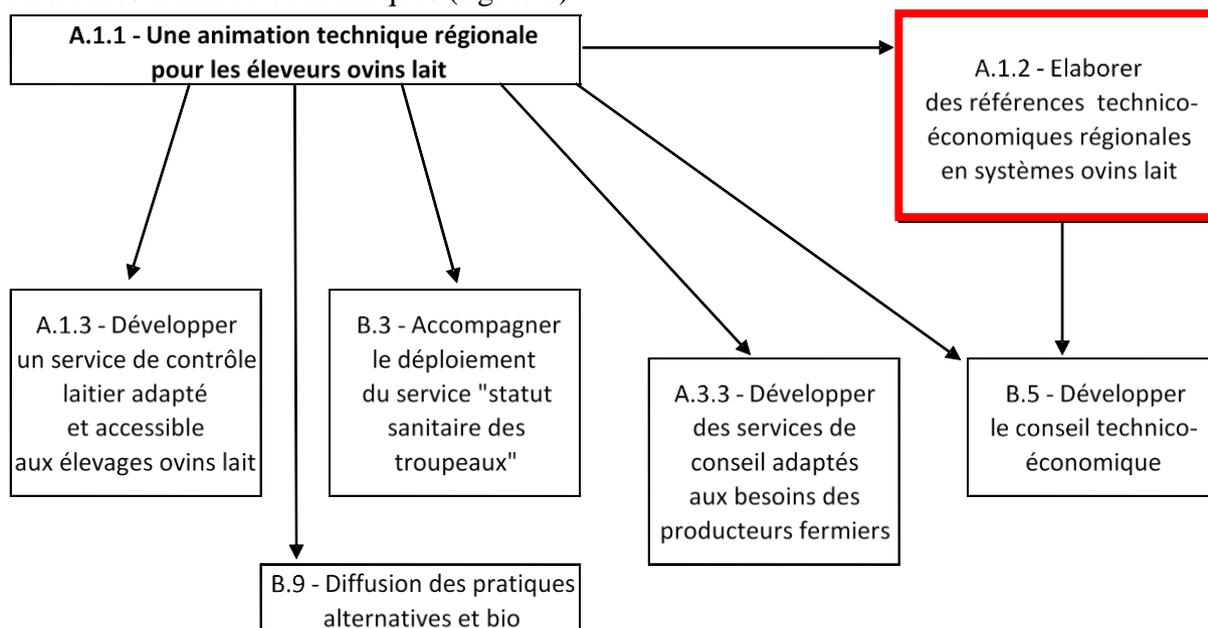


Figure 2 : Schéma du CROF Caprin ovin lait 2015-2019, Actions destinées ou accessibles aux éleveurs ovins lait

Les éleveurs de l'association « Bergers Fromagers rhônalpins » à l'origine de la demande, sont responsables du pilotage professionnel du stage. Le budget de l'action s'élève à environ 56 000 € répartis sur 4 ans.

Les indicateurs de réalisation et de résultats pour l'état des lieux sont :

- le nombre d'exploitations enquêtées
- le nombre de cas typologiques décrits.

Pour le dispositif de références, il s'agit :

- du nombre de fermes suivies
- du nombre de publications de résultats réalisées.

## 1.2 Territoire rhônalpin

Suite à la réforme territoriale de 2016, la région Rhône-Alpes a fusionné avec la région Auvergne le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le nom de cette nouvelle région est Auvergne-Rhône-Alpes, adopté à l'unanimité le 23 juin 2016. Le sujet du stage était cependant limité au territoire de l'ex Région Rhône-Alpes (figure 3). Dans ce mémoire, on parlera donc de l'ancienne région Rhône-Alpes ou du territoire Rhônalpin.

Rhône-Alpes comptait 8 départements ; l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie.



Figure 3 : Territoire de l'ancienne région Rhône-Alpes

### 1.2.1 Population

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le territoire comptait plus de 6 300 000 habitants, avec une augmentation de 0,9 % par an (source : site de la région Rhône-Alpes). Le département du Rhône qui comprend la Métropole de Lyon et celui de l'Isère sont les plus peuplés (tableau 1). La population se concentre principalement dans les grandes agglomérations (Lyon, St Etienne, Grenoble, Valence, Chambéry, Annecy) et le long des vallées du Rhône et de l'Isère.

L'ancienne région Rhône-Alpes couvre un territoire de 43 698 km<sup>2</sup>. C'était la deuxième région de France en termes de superficie et la troisième région en nombre d'habitants avant le redécoupage régional de 2016.

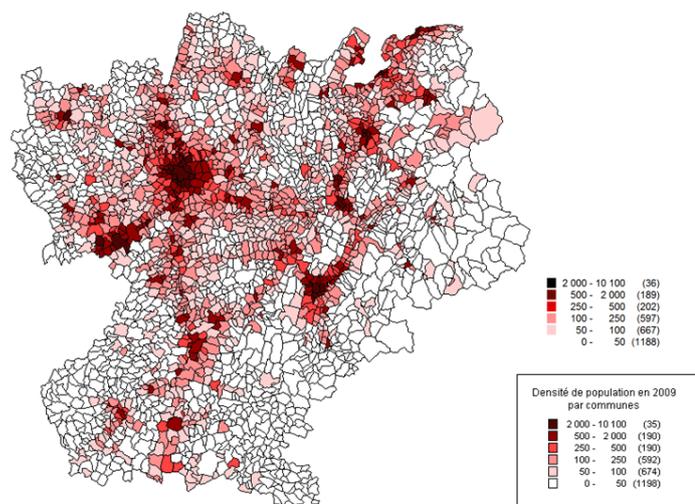
La densité moyenne de la population est de 141 hab./km<sup>2</sup> (figure 4). Cependant, la population est concentrée dans des bassins urbains répartis sur le territoire puisque 75 % de la population se concentrent sur 10 % du territoire (Source : INSEE). Les zones urbaines et périurbaines grandissent et se densifient.

Tableau 1 : Population des départements de Rhône-Alpes, estimations INSEE - 2013

Département	Nombre d'habitants
Ain	612 191
Ardèche	318 407
Drôme	491 334
Isère	1 224 993
Loire	753 763
Rhône	1 795 663
Savoie	421 105
Haute-Savoie	756 501
Total	6 373 957

#### Densité de population par communes en 2009 (habitants par km<sup>2</sup>)

Moyenne Rhône-Alpes : 141 hab/km<sup>2</sup> / Moyenne France métropolitaine : 115 hab/km<sup>2</sup>



Source : INSEE, Populations légales 2009

Figure 4 : Densité de la population en Rhône-Alpes, INSEE, 2009

La région représente un bassin de consommation important et plutôt favorable au développement de circuits courts. Mais c'est également une région dont la population augmente et cela provoque une augmentation des zones urbaines, parfois au détriment de terres agricoles.

## 1.2.2 Relief et climat

### *Un relief contrasté*

Le territoire s'étend du Massif central à l'ouest, jusqu'aux Alpes à l'est. Entre ces deux ensembles montagneux, se trouve la vallée rhodanienne (figure 5). Les deux tiers du territoire sont situés en zone de massifs. Il s'agit de moyenne montagne, de l'Ardèche au Beaujolais, de la Drôme au Bugey mais aussi de massifs de haute altitude, du Mont-Blanc jusqu'aux Ecrins. L'altitude varie entre 50 m au Sud, dans la vallée du Rhône à 4 810 m au sommet du Mont-Blanc en Haute-Savoie.

La région est traversée par le fleuve Rhône, qui est alimenté par les rivières de l'Ain, de la Saône, de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche.

C'est aussi le long de ces cours d'eau qu'on trouve les grands axes de circulation et les principaux pôles urbains.

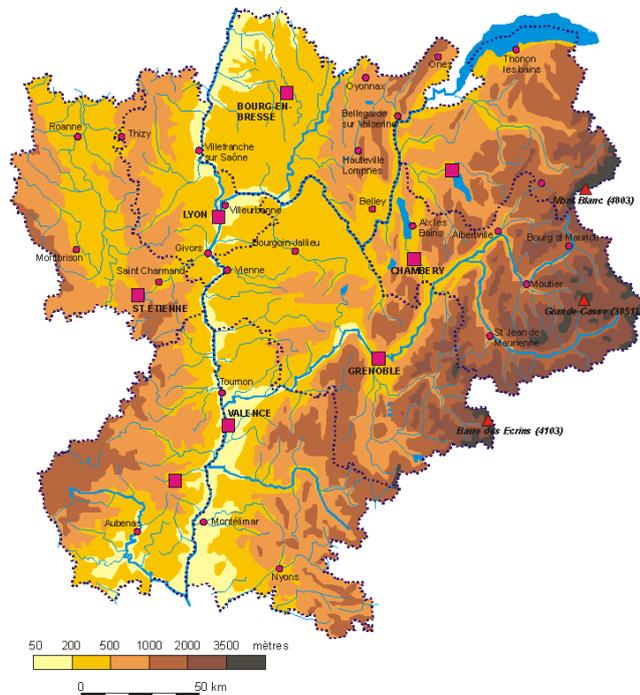


Figure 5 : Relief et principaux cours d'eau de Rhône-Alpes

### *Géologie*

L'ancienne région présente une géologie complexe (figure 6) : la vallée du Rhône, avec son remplissage sédimentaire récent (tertiaire et quaternaire), sépare deux grandes formations : le Massif central et les Alpes du nord.

On retrouve la roche primaire sur la bordure orientale du Massif central, entaillée par les grands effondrements de la plaine du Forez et du bassin houiller de Saint-Étienne. À l'est, les massifs alpins sont sillonnés de profondes vallées et bordés par les Préalpes calcaires. Leur morcellement, comme les nombreuses failles qui les parcourent, témoignent des bouleversements tectoniques liés à la surrection des Alpes et à leur charriage vers l'ouest.

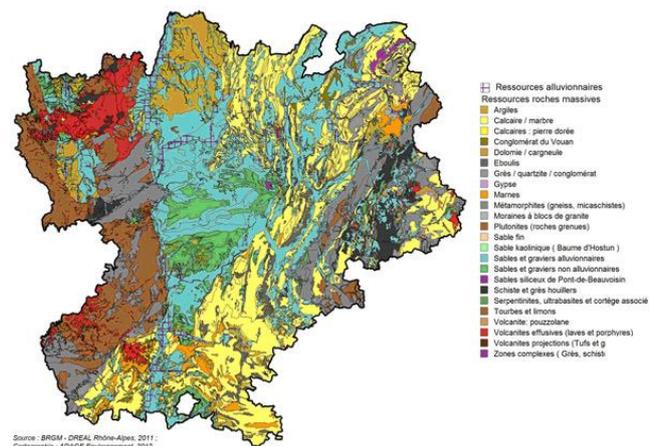


Figure 6 : Carte de la composition du sous-sol en Rhône-Alpes (ADAGE Environnement)

Cette complexité géologique confère à la région une grande richesse minérale, avec des ressources très variées : charbon, métaux, roches massives, roches alluvionnaires glaciaires et fluviales, etc.

### *Climat*

D'après Météo France, la région est soumise à des influences climatiques variées auxquelles s'ajoutent les effets du relief. La frontière ouest de la région est à environ 400 km de l'Océan Atlantique, la limite sud à moins de 100 km de la Méditerranée. A l'est, la montagne domine avec les massifs des Préalpes et des Alpes occupant le nord de la Drôme, la moitié Est de l'Isère et les deux départements de Savoie.

On retrouve des reliefs avec des précipitations importantes (figure 8) dans l'Ain avec les contreforts sud du Jura ainsi qu'à l'ouest de la région en bordure occidentale des départements de l'Ardèche et de la Loire avec les premiers contreforts du Massif central. Tous ces reliefs s'organisent autour d'une vaste zone de plaines, moins arrosée, orientée nord-sud et dans laquelle coulent le Rhône et la Saône.

L'influence de l'océan atlantique se fait sentir loin dans les terres. En région Rhône-Alpes, ce sont les reliefs exposés à l'ouest qui arrêtent la plupart des perturbations océaniques et reçoivent donc des quantités de précipitations importantes.

L'influence continentale couvre une bonne partie de la région. Elle est caractérisée par des hivers froids avec du soleil en montagne et des brouillards ou nuages en plaine (Val de Saône, région lyonnaise et vallées alpines) par temps calme. Les étés sont chauds en plaine, toutefois les nuits restent fraîches dans les vallées alpines.

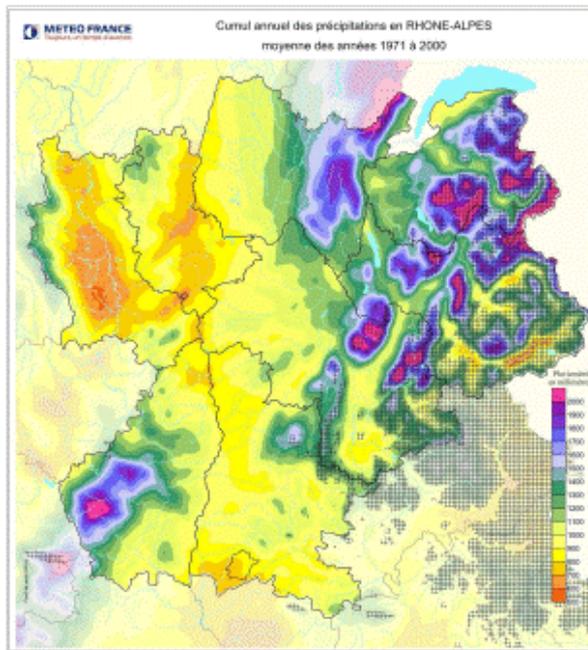


Figure 7 : Cumul annuel des précipitations en RA.

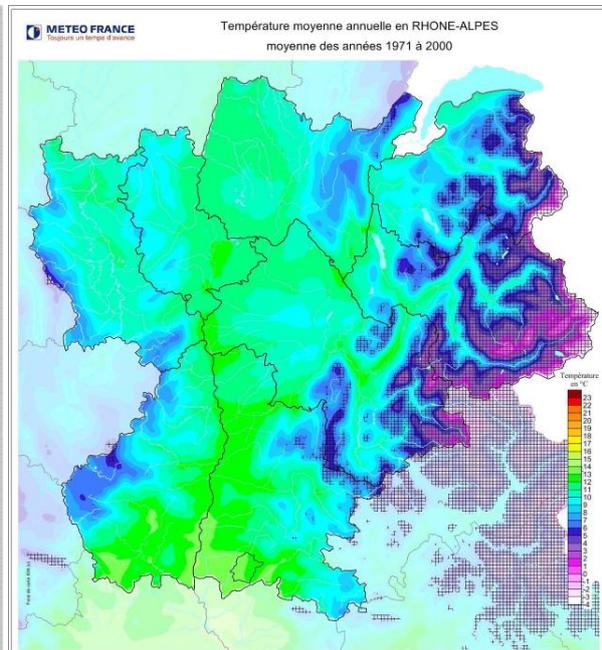


Figure 8 : Température moyenne annuelle en RA.

L'influence méditerranéenne est sensible jusqu'à Valence avec des hivers doux et un fort ensoleillement, suivis d'étés chauds et plutôt secs, les précipitations se produisant principalement à l'automne et au printemps.

En montagne, c'est l'altitude qui commande le climat. La température s'abaisse d'environ 6 degrés pour une élévation de 1000 mètres. Les précipitations sont plus importantes sur le

versant au vent que sur le versant sous le vent des massifs. La température moyenne annuelle se situe entre 5 et 15°C avec une influence marquée des massifs et de la méditerranée (figure 7 ci-dessus).

Le régime des précipitations est commandé par les différentes influences climatiques, et le cumul annuel moyen varie de moins de **700 mm** en plaine à plus de **2000 mm** sur les reliefs.

En Rhône-Alpes, il y a donc une diversité importante de climat, de relief et de géologie, qui a probablement un impact sur les milieux cultivés, la pousse de l'herbe, le type d'utilisation des surfaces, etc. Cette diversité laisse présenter une diversité de systèmes en lien avec l'alimentation des brebis et le type de cultures.

Au vu du relief, de la géologie et du climat en Rhône-Alpes, on s'attend à trouver une diversité importante de milieux et également de pratiques agricoles, entre les massifs alpins à l'est, le Massif central à l'ouest, la zone sud sous influence méditerranéenne, et les plaines du nord... On peut s'attendre à trouver des systèmes de production différents en fonction de zones pédoclimatiques.

### 1.2.3 Economie, une région très dynamique

L'ancienne région produit près de 10% du PIB national et 11,4% des exportations. Elle compte près de 2 576 000 actifs employés. Le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne nationale, il est de 8,8% de la population active contre 9,9% pour la moyenne française (source : INSEE 2015).

63% des emplois sont assurés par des PME, et 500 entreprises de plus de 250 salariés assurent 37% des emplois.

Le secteur tertiaire et marchand est le premier pourvoyeur d'emplois de la région avec 1,1 million de salariés. Il représente 54 % de la valeur ajoutée régionale en 2011. L'activité est principalement concentrée dans les grands centres urbains. 45% des salariés du secteur industriel sont regroupés dans les bassins d'emploi de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne et 50% des effectifs régionaux dans le tertiaire sont regroupés à Lyon et Grenoble. Rhône-Alpes est la 3<sup>ème</sup> région de France pour la création d'entreprises. Elle compte au total 365 000 entreprises, dont 120 000 artisanales.

La région est aussi marquée par une tradition industrielle forte. L'industrie représente un nombre d'emplois important avec 405 000 salariés fin 2013

(18% des emplois et de la valeur ajoutée régionale), mais le secteur est en régression. Il se caractérise à la fois par des filières de pointe (filières vertes, industries créatives) et un fort

Source : Agreste RGA 2010

#### Quelques chiffres sur l'économie en Rhône-Alpes

- 9.7% du PIB national
- 2<sup>ème</sup> région la plus attractive pour les investissements directs étrangers : 9 milliards de dollars soit 7 milliards d'euros, 14 % du total en France
- 15,7% de cadres, contre 12,6% en moyenne nationale (hors région parisienne)
- 1 emploi sur 3 est lié aux échanges internationaux
- 99% de PME assurent 63% des emplois
- 500 entreprises de plus de 250 salariés rassemblent 37% des emplois
- 90% des investissements en R&D sont industriels
- 12 pôles de compétitivité, 10 clusters, regroupent plus de 3000 entreprises
- 13,6% des entreprises innovantes de France, 16% des brevets nationaux, 2<sup>ème</sup> rang français, 10<sup>ème</sup> rang européen

ancrage d'activités traditionnelles (textile, aéronautique, plasturgie...). Rhône-Alpes était aussi la 1<sup>ère</sup> région française pour la sous-traitance industrielle. Elle détient 16% des brevets nationaux déposés.

La richesse minérale de Rhône-Alpes a largement contribué à l'essor industriel de la région, soutenu au début du 19<sup>ème</sup> siècle par un secteur minier dominé par le charbon. Aujourd'hui, l'exploitation minière a presque cessé. Par ailleurs, l'activité extractive est réalisée dans les carrières pour la production de matériaux à destination du secteur du bâtiment, des travaux publics (95%) et de l'industrie (5%).

Rhône-Alpes était en outre la 2<sup>ème</sup> région touristique de France. Elle offre une importante diversité d'activités (sport d'hiver, montagne, sites remarquable, etc.). Elle compte également deux parcs nationaux et 8 parcs naturels régionaux.

Au sein du secteur primaire, l'agriculture ne représente qu'une faible part de l'économie régionale avec environ 3.5% du PIB de Rhône-Alpes, et 1 900 millions d'euros de valeur ajoutée en 2012 (tableau 2).

**Tableau 2 : Valeurs ajoutées régionales de 2012, INSEE**

<b>Valeurs Ajoutées régionales de 2012 provisoires par branche NAF rev2, A5, en millions d'euros</b>						
<i>Libellé de la branche</i>	<b>Agriculture</b>	<b>Industrie</b>	<b>Construction</b>	<b>Tertiaire marchand</b>	<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>Total</b>
<i>code branche en A5</i>	AZ	BE	FZ	GU	OQ	
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>1 958</b>	<b>30 171</b>	<b>12 791</b>	<b>94 672</b>	<b>36 867</b>	<b>176 458</b>
<b>Métropole</b>	35 158	225 871	111 987	1 014 906	399 885	1 787 807
<i>Source Insee : valeurs 2012 provisoires, base 2005</i>						

## 1.2.4 Agriculture en Rhône-Alpes

### *Une diversité de productions*

Bien que l'agriculture ne représente qu'une faible part de l'économie régionale, elle recèle une grande diversité de productions. Les petites régions se sont progressivement spécialisées (Chatellier et al. 2012) et une dissociation entre les productions végétales et l'élevage est apparue en Rhône-Alpes comme dans beaucoup d'autres régions de France.

### *Des territoires relativement spécialisés*

Aujourd'hui, on retrouve de l'élevage sur pratiquement tout le territoire mais surtout dans les massifs (Alpes et Massif Central) et le nord du territoire (Bresse) (annexe 1). Près de 1 million de bovins sont élevés (7<sup>ème</sup> rang national) et 15,5 millions d'hectolitres de lait (5<sup>ème</sup> rang national) sont produits.

Dans la Drôme et l'Ardèche, on trouve davantage d'ovins et de caprins. Les espaces vallonnés sont plutôt caractérisés par une zone de polyculture élevage. Alors que dans la plaine, on trouve des cultures céréalières (maïs, blé), de l'arboriculture et du maraichage (la région est le premier producteur d'abricots, le second producteur de pêches, de framboises, de noix, de cerises et de tomates de conserve). Sur les coteaux, on trouve également de la vigne (les coteaux du Beaujolais et les Côtes-du-Rhône fournissent 3,6 millions hl/an et placent RA à la 4<sup>ème</sup> place pour la production de vin).

Au dernier recensement agricole, on comptait 39 020 exploitations en Rhône-Alpes, ce qui représente 8,5 % des exploitations de France métropolitaine. A l'échelle de la région, il n'y a pas vraiment d'orientation dominante. 17 % des exploitations ont une orientation principale en grandes cultures, la polyculture élevage regroupe 15% des exploitations. On trouve ensuite les autres herbivores et les bovins lait avec chacun 14%. Dans des proportions plus faibles, on trouve des exploitations orientées vers la viticulture, les bovins viande, les fruits, l'élevage hors sol et le Maraichage / horticulture (figure 9 page suivante). L'agriculture rhônalpine se caractérise aussi par un grand nombre de produits sous signe officiel de qualité. Il existe 73 produits d'appellation d'origine contrôlée, principalement des vins et des fromages, ce qui fait de Rhône-Alpes, la 1<sup>ère</sup> région pour le nombre de produits sous SIQO (AOC, IGP, Label).

### **Quelques chiffres sur l'agriculture**

- 39 000 exploitations
- Emploi : 64 000 UTA

#### Surfaces :

- SAU : 1 435 000 ha
- STH : 700 000 ha
- Verger : 36 000 ha

#### Cheptel :

- Bovin : 1 million de têtes
  - Vaches laitières 270 000
  - Vaches allaitantes 170 000
- Ovins 360 000
- Caprins 140 000

Valeur de la production : 3,9 million d'€

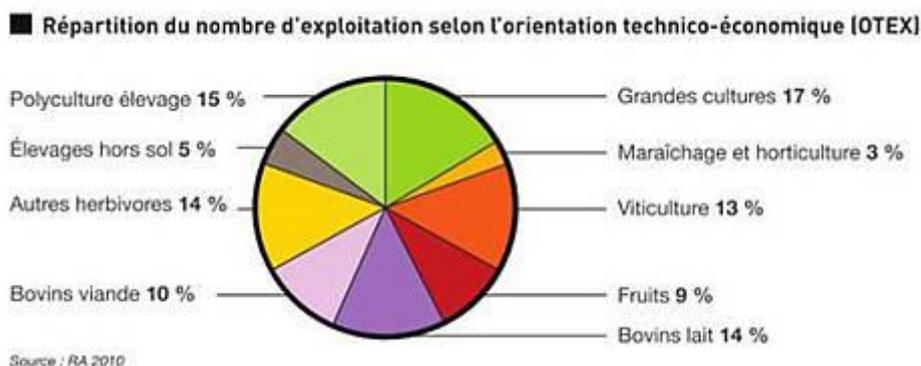


Figure 9 : Proportion d'exploitations selon l'orientation technico-économique (OTEX), Chambre régionale d'agriculture, RA 2010

Les exploitations forestières et les scieries représentent 794 entreprises et emploient 2 300 unités de travail annuel <sup>1</sup> (UTA) salariées.

### *Des exploitations agricoles qui disparaissent*

Une enquête menée en 2005 sur les structures agricoles montre que Rhône-Alpes a perdu en 5 ans, entre 13 et 27 % de ses exploitations (figure 10), 1,5 % de sa surface agricole et 12 % de ses emplois (CCI Rhône-Alpes). Par contre, selon la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, la taille des exploitations est en légère augmentation. La surface agricole utile (SAU) moyenne est passée de 27 hectares en 2000 à 32 hectares en 2005.

La réduction du nombre d'exploitations concerne essentiellement les exploitations à titre secondaire, alors que le nombre d'exploitations professionnelles se maintient. Les exploitations disparues ont libéré peu de surfaces, ce qui explique l'augmentation assez limitée de la taille moyenne des structures.

### *Les petites exploitations sont les plus touchées*

C'est la catégorie des petites exploitations de moins de 20 ha, qui a connu la plus forte diminution entre 2000 et 2005 (figure 11).

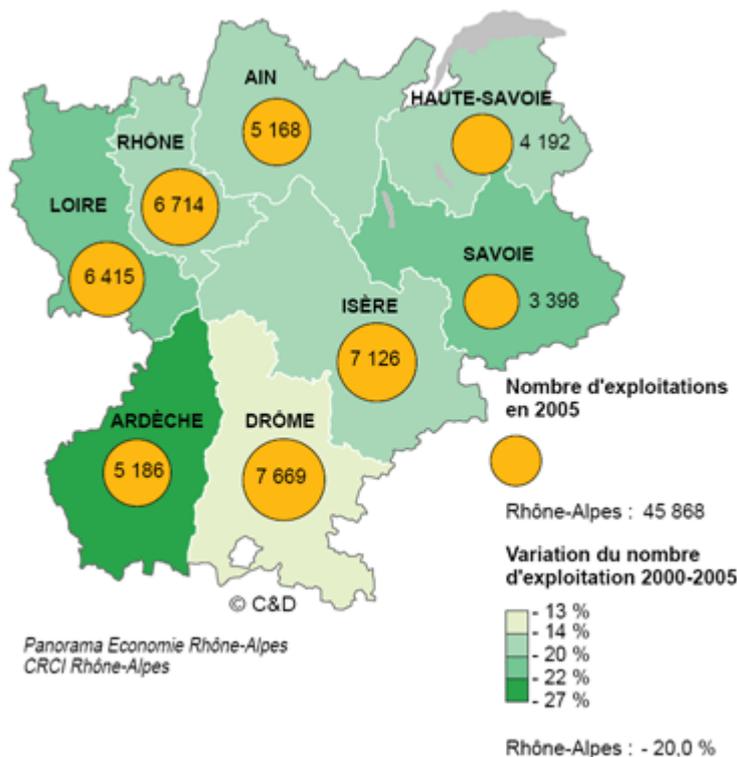


Figure 10 : Diminution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2005

<sup>1</sup> Unité de travail annuel (UTA) : unité équivalent au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

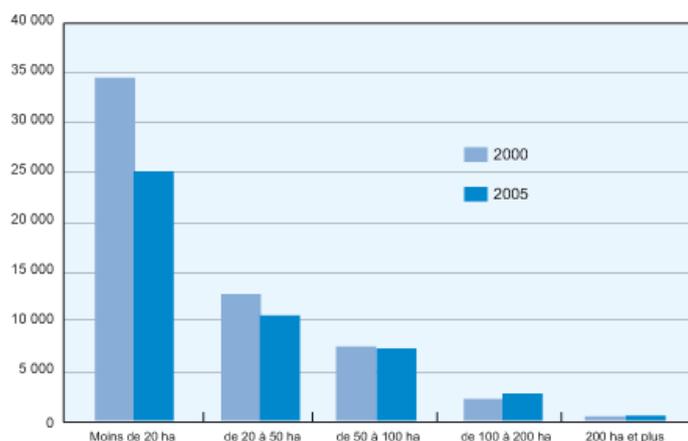
## *Un agrandissement des exploitations les plus grandes*

En revanche, le nombre d'exploitations de plus de 100 hectares a augmenté.

On observe donc, comme partout en France, un agrandissement des entreprises de production, principalement pour des raisons de viabilité économique, mais aussi du fait du démembrement d'exploitations sans succession.

### *Des exploitations encore largement individuelles*

En matière de statut juridique, les exploitations sont principalement individuelles (38 000 exploitations). Cependant, leur proportion continue de diminuer au profit des formes sociétaires (3 200 GAEC et 2 550 EARL).



Panorama Economie Rhône-Alpes  
CRCI Rhône-Alpes

Source : Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes

**Figure 11 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles selon leur taille entre 2000 et 2005 (Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, CRCI Rhône-Alpes, 2005)**

Les modes de faire valoir connaissent également des évolutions. L'augmentation du prix du foncier, les formes sociétaires et la disparition des petits exploitants propriétaires au cours des dernières années ont entraîné le recul du faire valoir direct<sup>2</sup> (415 000 hectares) alors que les autres modes de faire valoir augmentent (indivision, location, usufruit). Le fermage représente 1 055 000 hectares.

L'agriculture rhônalpine peut aussi être caractérisée par une répartition en quatre catégories : 25 % des exploitations sont spécialisées en production agricole (avec parfois plusieurs productions) ; 25 % des exploitations sont diversifiées, c'est à dire qu'elles ont des activités de transformation, de vente ou d'accueil à la ferme ; 30 % des exploitations sont tenues par des agriculteurs pluriactifs : le chef d'exploitation ou son conjoint combine une activité agricole avec d'autres activités. Enfin, 20 % des chefs d'exploitation perçoivent une retraite.

### *Emploi et main d'œuvre*

L'emploi agricole à la production est de 64 160 unités de travail annuel (UTA), soit 7,5 % des UTA agricoles en France. Le salariat dans les exploitations est développé : 17 600 UTA, avec environ 100 000 saisonniers par an (dont la moitié en viticulture).

Le nombre de salariés non familiaux et de salariés saisonniers diminue peu. Par contre, dans les exploitations, le nombre de conjoints co-exploitants ou d'aides familiaux diminue au profit de salariés familiaux. Les parents retraités assurent également un travail d'appoint qui remplace celui d'enfants aides familiaux. Ces derniers s'orientent plutôt vers des activités hors agriculture. Ce constat semble correspondre avec ce qui se passe en matière d'installation en agriculture.

<sup>2</sup> Faire valoir direct : les superficies sont la propriété de la personne qui les exploite.

## Des installations « hors cadres » qui ne suffisent pas

La dynamique d'installation en Rhône-Alpes est relativement importante, environ **750 installations par an** sont recensées. La moitié des jeunes agriculteurs ne bénéficie pas des aides européennes à l'installation et la moitié n'est pas issue d'un cadre familial agricole. Les installations ne comblent pas les disparitions d'entreprises agricoles (environ 3 000 par an).

## Une agriculture biologique très présente

Selon Corabio, le réseau des agriculteurs bio de la région et les données de la fin d'année 2014, Rhône-Alpes est la 1<sup>ère</sup> région française pour l'agriculture biologique en nombre d'exploitations avec 2 968 exploitations. Cela représente 7,6 % des exploitations rhônalpines. La dynamique est très forte dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche (figure 12).



Le nombre d'exploitations bio a pratiquement doublé de 2007 à 2014. Mais, après un développement particulièrement fort en 2009 et 2010, la progression du nombre de fermes bio se poursuit plus lentement. De 2013 à 2014, le nombre d'exploitations bio et en conversion n'a augmenté que de 5 % et 200 nouvelles exploitations ont été recensées au cours de l'année 2014.

L'agriculture biologique de la région concerne toutes les productions ; les légumes, les fruits (grâce à la part importante de noix et de châtaignes bio notamment), le miel, le fromage de chèvre et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Corabio est également conscient que le poids de la production biologique est fort chez les brebis laitières, les poules pondeuses et également en viticulture.

En termes de surfaces cultivées certifiées bio ou en conversion, Rhône-Alpes est la 4<sup>ème</sup> région avec 96 331 ha (bio ou en conversion) derrière Midi-Pyrénées (145 409 ha), les Pays de la Loire (115 570 ha), le Languedoc-Roussillon (100 789 ha), et suivi de Provence-Alpes-Côte d'Azur (93 184 ha).

A l'échelle de l'Union Européenne, la part des surfaces agricoles certifiées AB ou en conversion vers l'AB est de 5,4 %. Au niveau national, elle est de 3,8 %. En Rhône-Alpes, la part des surfaces agricoles certifiées ou en conversion représente 7%.

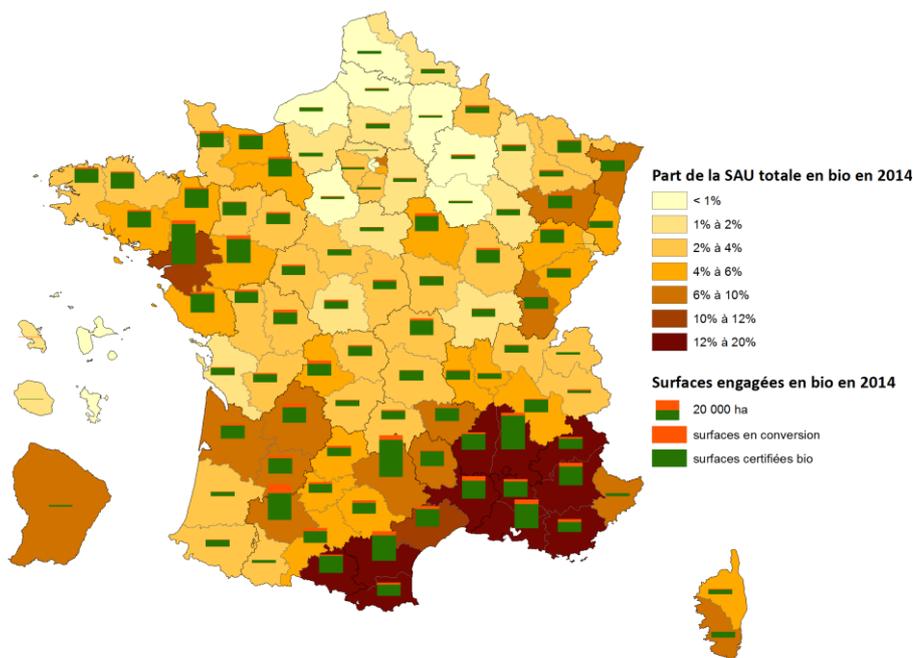


Figure 12 : Part des surfaces bio et en conversion dans le territoire agricole de chaque département en 2014 (Agence Bio)

## **Une région de tradition fromagère fermière**

Un traitement des données du recensement agricole 2010 par l'Institut de l'Elevage a montré qu'avec 1 682 exploitations transformant le lait à la ferme, Rhône-Alpes était la première région française en terme de production fromagère fermière (Annexe 2, carte, Idele Perrot C.).

Bien que la production de lait de brebis ne soit pas traditionnel en Rhône-Alpes, il semble que les élevages présents s'inscrivent dans cette démarche de transformation du lait à la ferme avec la fabrication de fromages principalement.

Les chiffres de l'enquête structurée des exploitations agricoles de 2013 confirme les tendances observées dans les années 2000. Le rythme annuel de diminution du nombre d'exploitations semble légèrement s'accélérer sur la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une diminution de 3,5% par an (Agreste, 2016).

C'est dans ce contexte agricole régional très particulier que l'on observe l'émergence de la production de lait de brebis.

## 1.3 L'élevage ovin lait en France et en Rhône-Alpes

### 1.3.1 Une filière organisée autour de trois bassins traditionnels

Au niveau mondial, le lait de brebis qui nous intéresse particulièrement, représente 10 millions de tonnes par an selon la FAO, soit 1,3% du lait produit (toutes espèces confondues). L'Europe représente 28% de la production avec principalement la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie et la France (Champion et al. 2013).

En France, 95 % du lait produit est ensuite collecté, contre 40 à 60 % pour la Grèce, l'Espagne et l'Italie. La production est concentrée dans trois grands bassins de production (figure 13) : le rayon de Roquefort, les Pyrénées Atlantiques et la Corse (Lagriffoul et al. 2016).

Ces trois bassins traditionnels de production regroupent 92 % des exploitations ovines laitières Françaises. Près de 5 000 élevages sont présents sur le territoire, pour un total de 1 400 000 brebis laitières, et une production de 265,3 millions de litres/an (RGA 2010).

La race principalement utilisée est la Lacaune, on trouve ensuite la Manech tête rousse, tête noir et la Corse. Chacune des races est plus spécifiquement représentée dans son bassin d'origine (Tableau 3 ci-après).

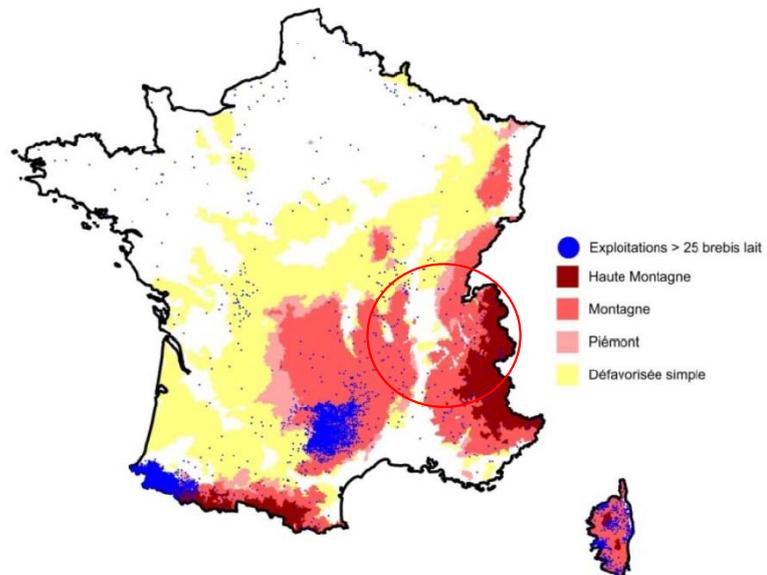
C'est dans les trois bassins de production qu'on retrouve la plupart des organisations interprofessionnelles et techniques (organismes de gestion des AOP fromagères, organismes de sélection, entreprises de sélection, organismes de contrôle laitier et de conseil en élevage).

Globalement, la filière n'a pas échappé aux grandes tendances de l'agriculture : diminution du nombre d'exploitations, agrandissement, vieillissement de la population etc. La vitesse

de diminution du nombre d'exploitations est restée assez stable durant les 2 dernières décennies : **-2.0%** par an entre 1988 et 2000, **-2.1 %** entre 2000 et 2010, soit une perte globale de 25% des producteurs en 20 ans (Arranz, 2012).

> **Carte 1.1** : Localisation des exploitations ovines laitières

Source : BDNI 2010, détenteurs d'au moins 25 brebis laitières, traitement Institut de l'Élevage  
Fonds cartographiques ARTICQUE © Tous droits réservés



**Figure 13** : Localisation des exploitations ovines laitières

Tableau 3 : Effectifs, éleveurs, races et signes de qualité par bassin

Bassin	Signes de qualité	Races principales ou exclusives	Nombre d'éleveurs	Nombre de brebis
Roquefort	AOP Roquefort	Lacaune	2233	769.000
Pyrénées Atlantiques	AOP Ossau Iraty (IGP Agneau de lait des Pyrénées)	Manech Tête Rousse	1113	264.500
		Manech Tête Noire	379	79.000
		Basco Béarnaise	358	75.000
		Lacaune	147	47.500
Corse	AOP Broccio	Corse	392	83.000
Hors bassins		Lacaune	417	65.000
<b>France</b>			<b>5039</b>	<b>1.383.000</b>

Source : Institut de l'Élevage, *Bergers demain*, 2012 (d'après SSP, RA 2010 et compléments IPG pour les races pyrénéennes)

Cependant, depuis une dizaine d'années, l'élevage de brebis laitières se développe hors des bassins traditionnels de production. Selon Perrot et al. (2013), les installations se font en système fromager fermier pour 3 exploitations sur 4. Mais certains éleveurs répondent aussi à la demande d'entreprises de transformation laitière.

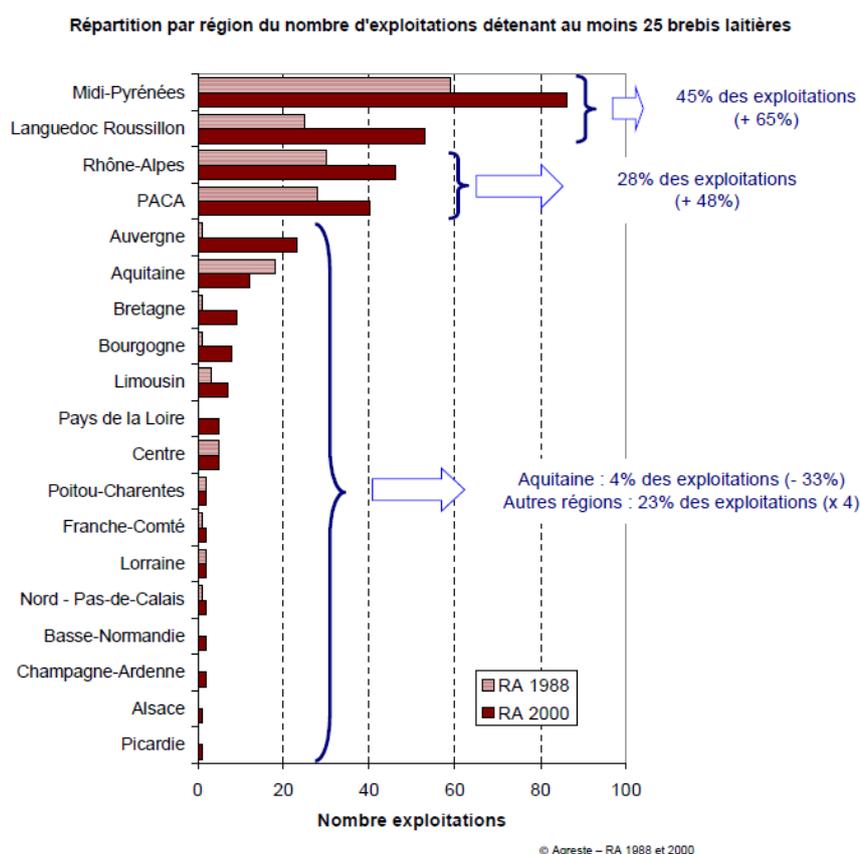


Figure 14 : Evolution du nombre d'exploitations détenant au moins 25 brebis

Le nombre d'élevages de brebis laitières (avec au moins 25 brebis) a été multiplié par 4 entre 1988 et 2000 (figure 14 ci-dessus) dans les régions hors grands bassins de production.

### ***Organisation et représentation de la filière***

Chaque grand bassin de production dispose d'une interprofession. Celles-ci constituent les acteurs majeurs de la filière (Lagriffoul, 2009). Au niveau national, un conseil spécialisé national pour le lait de brebis a été créé en 2002 à l'initiative de l'office de l'élevage. Des représentants des trois bassins de production, des transformateurs industriels ou coopératifs, ainsi que deux représentants du commerce sont réunis dans le conseil. Des représentants des interprofessions, de l'administration et des experts sont également invités.

Les rôles de ce Conseil sont de partager les éléments de conjoncture nationale de la filière, de façon à mettre en place des actions pertinentes au niveau national en faveur de la filière ovine laitière (améliorer les connaissances sur la production, la consommation et sur l'environnement européen ou international). D'autres actions visent à améliorer les connaissances sur les technologies, le sanitaire et la sécurité alimentaire.

L'accompagnement de la filière repose sur les organismes de développement et de services aux éleveurs présents dans les trois bassins de production : chambres d'agriculture, organismes de contrôle de performances, unités de sélection, centres d'IA, UPRA ou GIS ID64 « Recherches sur les ovins lait des Pyrénées Atlantiques».

Au plan national, le Comité national brebis laitières (CNBL) réunit l'ensemble de ces organismes et assure un rôle fédérateur dans la définition des orientations nationales de recherche et développement et de partage des outils collectifs comme le Système d'Information en Elevage Ovin Lait (SIEOL).

Le CNBL a pour objet notamment de :

- ✓ proposer des orientations et présenter des résultats de recherches, visant au développement des exploitations et à la prospérité des éleveurs ovins laitiers,
- ✓ mobiliser les connaissances et les moyens nécessaires au maintien, au développement, et à la diffusion de tous « outils techniques », favorisant l'optimisation technique et économique des moyens de production du lait de brebis.

Ces orientations sont relayées par deux instituts nationaux de recherche ou de recherche appliquée que sont l'INRA et l'Institut de l'élevage, membres de droit du CNBL. Le CNBL constitue l'interface entre la recherche et le développement, il s'est renforcé et structuré autour d'une association loi 1901, créée en mars 1991. Les orientations prises par le conseil d'administration du CNBL sont traitées techniquement par cinq groupes techniques. Ces groupes de travail sont animés par les chercheurs ou ingénieurs de l'INRA ou de l'Institut de l'élevage et regroupent les techniciens ou ingénieurs des organismes membres actifs du CNBL autour des grandes thématiques de l'élevage (amélioration génétique, reproduction, alimentation, appui technique et références, traite mécanique, informatique et automatismes en élevage).

Les petites filières émergentes des régions en périphérie des grands bassins de production ne semblent pas autant organisées. Elles ne sont pas présentes dans les instances nationales et ne

bénéficient souvent pas de structures d'appui technique. Cependant, ce sont elles qui connaissent aujourd'hui une croissance importante (Morin et al. 2004).

### 1.3.2 L'élevage ovin lait en Rhône Alpes

En 2000, la région Rhône-Alpes comptait près de 15% des exploitations (43) et moins de 10% du nombre de brebis localisées hors des bassins de production traditionnels (Agreste 2000). Au recensement agricole 2010, parmi les moyennes et grandes exploitations (plus de 25 000 € de PBS), seulement 57 détenaient des brebis laitières. Le dénombrement Inosys par case typologique sur le recensement 2010 a identifié 38 exploitations spécialisées ovins lait. Un traitement réalisé par l'Institut de l'Élevage sur les données du recensement montre qu'il y avait, en 2010, 59 élevages de plus de 25 brebis laitières transformant le lait à la ferme. Depuis cette date, il semble que le nombre d'élevages ovins lait en Rhône-Alpes soit en forte augmentation.

Ainsi début 2016, au moins 106 exploitations ayant un atelier ovin lait ont été répertoriées dans la région (source : Rhône-Alp'Élevage, BFRA).

Les élevages sont répartis sur l'ensemble du territoire rhônalpin. La carte (figure 15) présente la localisation des exploitations (étoiles). On trouve des élevages sur tout le territoire, en plaine, en montagne, au nord comme au sud. En vert sont représentées les exploitations certifiées AB ou en conversion, et en jaune, les exploitations conventionnelles. Environ 40% des exploitations sont certifiées en agriculture biologique (AB). Dans la presque totalité des cas, les exploitations transforment le lait à la ferme. Sur les 106 élevages ovins lait identifiés, seulement 4 livrent leur lait à des laiteries présentes sur le territoire ou en périphérie.

Concernant les races, la Lacaune est majoritaire, mais on trouve aussi des Manech et des Thônes et Marthod (race originaire de Savoie).

Bien que variable d'un département à l'autre, l'augmentation du nombre d'exploitations se vérifie partout. Les départements qui ont connu les plus fortes dynamiques ces dernières années sont l'Ardèche pour la progression en pourcentage et l'Isère pour la progression en nombre (tableau 4). Le « s » dans le Rhône et l'Ain correspond au secret statistique, il y a une ou deux exploitations.

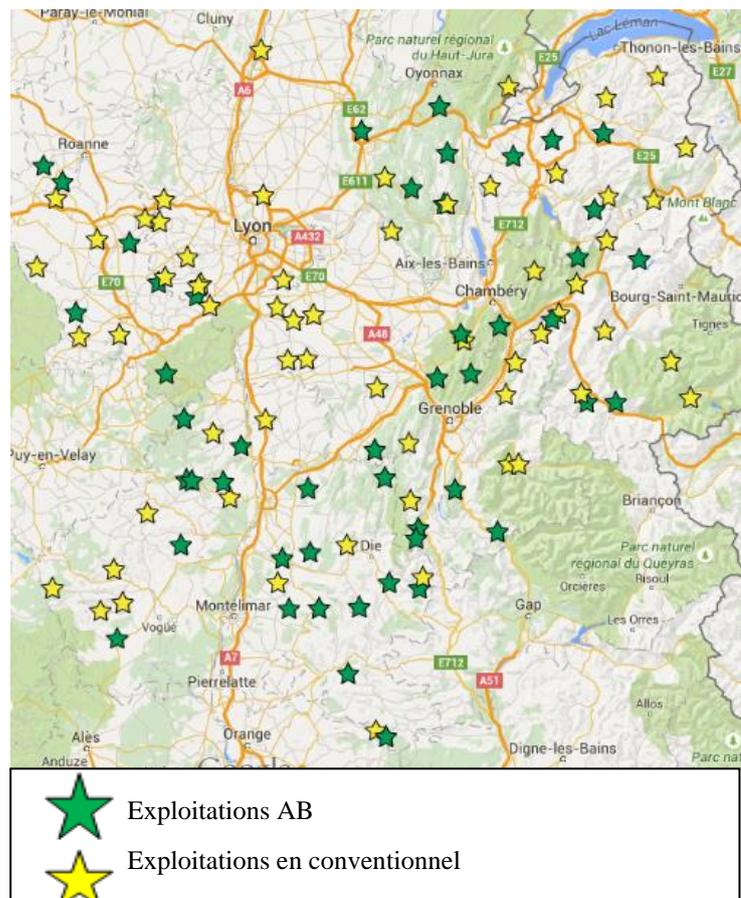


Figure 15 : Localisation des exploitations ovines laitières en Rhône-Alpes

Tableau 4 : Evolution du nombre d'exploitations dans les départements de Rhône-Alpes (Agreste, BFRA, RA'E)

	Nombre de brebis laitières 2010	Nombre d'exploitations fromagères 2010	Nombre de livreurs 2010 (estimation)	Nombre total d'exploitations brebis lait en 2010	Nombre d'exploitations brebis laitières 2015	Evolution du nombre d'exploitations
Ain	886	s		s	8	-%
Ardèche	531	4	2	6	14	133%
Drôme	726	11		11	13	18%
Isère	659	9	1	10	20	100%
Loire	904	7	1	8	12	50%
Rhône	360	s		s	9	-%
Savoie	1 550	15		15	18	20%
Haute-Savoie	586	8		8	12	50%
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>6 202</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>63</b>	<b>106</b>	<b>68%</b>

### 1.3.3 BFRA, une association dynamique

L'association des Bergers Fromagers Rhônalpins a été créée au début des années 1990 par un groupe d'éleveurs de brebis laitières de la région. A l'époque, ils avaient recensé une cinquantaine d'éleveurs ovins lait. La plupart étaient fromagers. L'association répondait à trois grands objectifs :



1. Permettre aux éleveurs, souvent isolés, de se connaître, de se rencontrer et d'échanger
2. Proposer des formations sur l'élevage des brebis laitières et la transformation fromagère
3. Représenter les intérêts de la filière auprès des institutions.

Le bureau de l'association avait souhaité mettre en place un fonctionnement analogue à celui de l'association «Brebis Lait Provence», laquelle bénéficie depuis de nombreuses années du concours de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence qui met à disposition un technicien à mi-temps.

Malgré une représentation régulière de l'association au GIE Ovin Rhône-Alpes, le bureau n'a pas pu concrétiser ce projet.

Les besoins recensés des éleveurs concernaient l'accès à des aides pour la création ou l'amélioration des locaux de fromagerie ainsi que pour l'approvisionnement en reproducteurs de qualité.

Les formations réalisées avec l'aide du fonds VIVEA concernaient la transformation fromagère, l'alimentation des brebis et la santé des troupeaux. Les formateurs étaient des techniciens ou des vétérinaires travaillant dans les organisations professionnelles du rayon de Roquefort. L'association a organisé deux voyages d'étude de plusieurs jours : un en Béarn - Pays Basque et l'autre en Aveyron.

Depuis 2012, quelques éleveurs ont souhaité relancer l'association avec les mêmes objectifs qu'initialement. En 2015, elle regroupe 31 cotisants (soit plus d'un quart des éleveurs ovins lait rhônalpins) et elle est en contact avec 87 éleveurs (soit 8 sur 10).

La proposition de la filière caprine d'associer les éleveurs ovins lait dans la construction d'un programme régional de filière caprin-ovin lait a constitué une vraie opportunité que les membres de l'association ont saisie pour mettre en place des actions répondant à leurs attentes.

En région PACA, un dispositif pour élaborer des références existe déjà. La région PACA exprime une forte volonté d'appuyer cette filière qui compte 59 élevages de brebis laitières. 10 fermes sont actuellement suivies dans le cadre du réseau de référence.

## **1.4 Problématique, hypothèses de recherche et résultats attendus**

L'objectif principal de l'étude est de **caractériser les systèmes d'élevage ovins lait de la région Rhône-Alpes en vue de l'élaboration de références technico-économiques.**

La diversité des conditions pédoclimatiques sur le territoire mais aussi l'organisation de la production laisse pressentir la présence d'une diversité importante d'exploitations et de systèmes d'élevage ovin lait sur le territoire rhônalpin. De plus, dans un contexte agricole plutôt difficile, l'émergence de cette production et la dynamique d'installation interroge.

Au vu des objectifs, du contexte général et des informations disponibles sur l'élevage de brebis laitières en Rhône-Alpes, nous avons choisi de poser la problématique de la façon suivante :

- (i) Quelles sont les exploitations qui élèvent des brebis laitières, quelles sont leurs caractéristiques ?**
- (ii) Une grande diversité de systèmes d'élevage est pressentie, quelles sont les caractéristiques des systèmes d'élevage ovin lait présents sur le territoire et quelles sont leurs logiques de fonctionnement ?**
- (iii) La dynamique d'installation interroge ; quels sont les facteurs sociaux et économiques qui peuvent influencer l'installation d'agriculteurs en brebis laitières?**

Il s'agit donc de réaliser un état des lieux permettant de répondre aux questions formulées ci-dessus, afin de commencer un processus de création de références permettant d'aider les porteurs de projets dans leurs démarches et les agriculteurs à se positionner et à optimiser leurs systèmes.

Résultats attendus : un état des lieux sur les exploitations et les systèmes d'élevage, une compréhension des logiques de fonctionnement et la réalisation d'une typologie.

Pour répondre à cette problématique, et en concertation avec les membres du comité de pilotage du stage, une méthodologie en 3 grandes phases a été élaborée.

## 2. Outils et méthodes

Pour répondre aux objectifs du stage, une méthodologie en 3 phases a été adoptée. Après une recherche bibliographique et l'écriture du projet de stage, la première phase a consisté à finaliser la pré-enquête. L'objectif de celle-ci était de mieux appréhender la diversité des exploitations ovines laitières de la région. De là, les résultats ont été analysés et diffusés. Cette analyse nous a permis de choisir un échantillon d'éleveurs pour programmer la phase suivante.

La deuxième phase avait pour objectif de caractériser les systèmes sur le plan technique. Pour cela, l'approche systémique nous a semblé la plus pertinente pour comprendre le fonctionnement des exploitations et des ateliers ovins lait. Sur la base de cette approche, des enquêtes ont été réalisées sur un échantillon d'éleveurs volontaires. Une typologie a ensuite été établie selon les principes de la méthode Bertin. Cela nous a permis de mettre en évidence les grandes logiques de fonctionnement.

Enfin, pour fournir des informations économiques, l'outil « Coût de Production » de l'Institut de l'Élevage a été utilisé pour analyser les coûts de production de l'atelier ovin sur un petit échantillon d'exploitations (cf. annexe 3, Calendrier du stage).

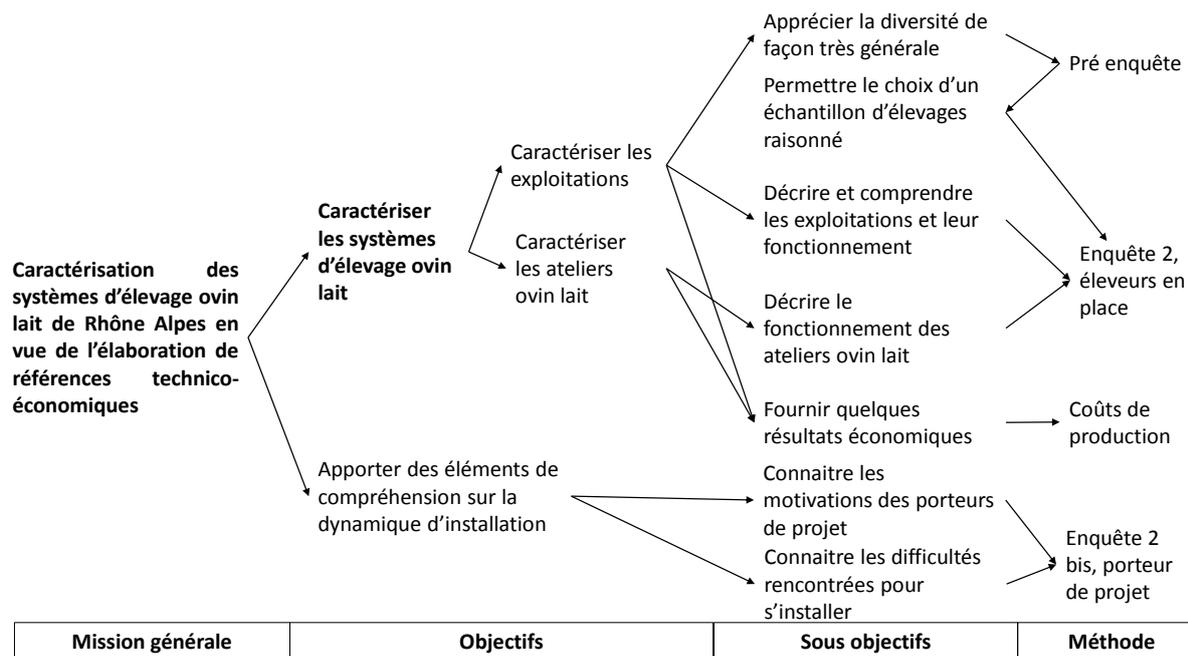


Figure 16 : De l'objectif général à la méthode

La figure ci-dessus (figure 16) présente le questionnement et la démarche globale aboutissant aux choix méthodologiques.

### 2.1 Concepts et définitions

#### *Une approche systémique pour comprendre les logiques*

Lors de cette étude, nous avons adopté une démarche systémique. Elle semble la plus adaptée pour comprendre les logiques de fonctionnement d'une exploitation agricole. Selon Elloumi

et al (1994), « l'approche systémique est basée sur deux principes fondamentaux : l'exploitation agricole est considérée comme un système. Elle ne peut plus être considérée comme la juxtaposition de spéculations ou d'activités sans relation entre elles. C'est un ensemble d'éléments qui sont en interaction. L'évolution de cet ensemble est orientée par les objectifs que lui assignent le chef d'exploitation ou le groupe familial, dans un environnement donné ».

Le second principe est celui de la cohérence. « Les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font ». Ce principe ne doit pas être compris comme celui d'une rationalité particulière aux agriculteurs ou à un certain type d'agriculteurs ; il stipule simplement que la compréhension du fonctionnement de l'exploitation et des décisions de l'agriculteur passe par celles des objectifs et finalités de la famille. Ces finalités peuvent avoir des contradictions internes qu'il revient à l'agriculteur d'assumer à travers la conduite de son exploitation. D'autre part, cette cohérence est à analyser par rapport à la perception qu'a le groupe familial de sa situation et de celle de son environnement ».

Ainsi définie, l'approche systémique conduit à considérer les résultats et les données de l'exploitation située dans son contexte. Elle permet de formuler des diagnostics, de proposer des solutions et des voies d'évolution qui tiennent compte de la cohérence du système et qui soient adaptés au projet du groupe familial et aux atouts et contraintes qui en découlent pour l'exploitation. C'est une démarche compréhensive, par opposition à une démarche normative.

La systémique apparaît comme un outil précieux d'analyse pour comprendre et juger la complexité du milieu rural dans la mesure où il prend en compte plusieurs échelles spatiales ainsi que les évolutions, les dynamiques en cours et la diversité des situations. Cet outil permet aussi d'apprécier les relations entre les différents acteurs, les techniques, les ressources naturelles et les marchés. Dans ce contexte, l'approche système permet d'accumuler des connaissances qui pourront guider avantageusement les actions entreprises dans le cadre de projet de recherche-développement (Clouet et al 1996).

### ***Approche globale de l'exploitation agricole***

« C'est l'étude d'un complexe de décisions et d'actions qui est le fait de personnes -individus ou groupes - qui agissent dans un environnement en vue de satisfaire les finalités fixées à cette exploitation.» (Bonneviale, et al 2013).

L'exploitation agricole est vue comme un système où les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font (postulat dit de rationalité ou de cohérence), et où plusieurs objectifs sont en concurrence (incohérence apparente... mais en réalité → complexité). C'est une démarche compréhensive.

### ***Au sein de l'exploitation, le système d'élevage***

Au sein des exploitations, l'atelier ovin lait nous intéresse particulièrement. L'atelier peut être considéré comme le système d'élevage ovin lait. Le concept de «système d'élevage» a été développé pour rendre compte et modéliser des interactions entre dimensions humaines et biotechniques de l'activité d'élevage. Le système d'élevage peut être défini de façon générale comme étant : « la combinaison des ressources, des espèces animales, des techniques et pratiques mises en œuvre par une communauté ou par un éleveur, pour satisfaire ses besoins en valorisant des ressources naturelles par des animaux » (Lhoste, 2001), ou encore : « un

ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques » (Landais et al., 1987).

Landais et Bonnemaire (1996) définissent le système d'élevage comme étant : « un ensemble d'éléments en interaction, organisé par l'homme dans le cadre d'une activité d'élevage visant à obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail, fumure...) ou atteindre tout autre objectif ». Les éléments constitutifs du système sont l'Homme (le berger, l'éleveur, la société pastorale locale, un groupement de producteur, une entreprise, etc.), le troupeau (les individus, les lots, les troupeaux, la population), les ressources (le bâti, les équipements et l'acquis technique, le territoire, les formations végétales pâturées, les intrants, etc.), (Dedieu et al., 2008 ; Gibon et al., 1999 ; Landais and Balent, 1993).

Alzerreca et Genin (1992), définissent eux le système d'élevage comme « un ensemble de pratiques et de techniques mises en œuvre par l'homme afin d'obtenir des produits, des services ou des satisfactions, provenant d'animaux domestiques et ce, dans un contexte écologique, culturel et socio-économique donné ».

Ainsi, nous avons choisi d'étudier dans un premier temps le fonctionnement des exploitations agricoles pour ensuite nous intéresser particulièrement au système d'élevage. Même dans le cas où les interactions entre ateliers semblent faibles ou inexistantes, il nous paraît indispensable de comprendre l'exploitation dans son ensemble avant de s'intéresser au fonctionnement de l'atelier ovin lait.

Bonnemaire et al (2014) présente quatre points de vue sur le système d'élevage (annexe 4). Dans cette étude, nous avons principalement adopté les points de vue *biotechnique, économique et technique* qui, tout en regardant les trois composantes du système Homme, Animaux, Ressources, prennent en compte les performances animales, économiques et techniques. Ce sont ces aspects qui sont probablement les plus intéressants au vu des objectifs et des attentes des éleveurs et porteurs de projet.

## 2.2 Pré-enquête

La pré-enquête est un questionnaire relativement court (2 pages, 19 items, cf. annexe 5), élaboré avant le début du stage par le comité de pilotage du stage. Très général, le questionnaire sur les exploitations a ensuite été diffusé à tous les éleveurs recensés (environ 110), par email ou courrier.

Les questions portaient sur l'exploitation (la main d'œuvre, les surfaces, la présence d'autres ateliers) et sur le système d'élevage ovins lait : le troupeau, la période de production (traite), la transformation ou la vente du lait, la certification en Agriculture Biologique, la conduite du troupeau (principalement bergerie, prairie ou surfaces pastorales), la transhumance, la production de céréales pour le troupeau, et l'autonomie fourragère).

Une dernière question concernait la volonté ou non de répondre à une enquête plus approfondie sur la ferme, ce qui a permis de s'adresser ensuite directement aux personnes intéressées.

Au démarrage du stage, cette enquête a fait l'objet de relances téléphoniques (30 réponses supplémentaires obtenues). Certains éleveurs ont alors rempli et envoyé leur réponse mais un

bon nombre d'enquêtes ont finalement été faites directement au téléphone (appel entre 10 et 30 minutes). Au final, 71 réponses ont été collectées, ce qui représente près de 65% de la population recensée.

Les objectifs de cette première enquête étaient d'obtenir le plus grand nombre de réponses possible avec un format de questionnaire relativement léger. Les résultats obtenus nous ont permis de produire une synthèse très générale, mais surtout d'aider au choix d'un échantillon raisonné pour réaliser l'enquête « système ». Une première proposition de typologie basée sur la diversification des exploitations a aussi été proposée à l'issue de la pré enquête, mais elle n'était pas satisfaisante pour les membres du comité de pilotage.

## **2.3 Enquête 2 « système »**

L'objectif de cette enquête est de décrire les caractéristiques principales de l'exploitation, de comprendre la logique globale et de décrire le système d'élevage ovin lait. Le postulat exprimé par Darré et al. (2004) est que « la logique des pratiques ne peut se comprendre à l'aune des seules observations et connaissances scientifiques car il est des façons de concevoir les choses par les praticiens eux-mêmes qui expliquent et justifient ces pratiques ».

### **2.3.1 Méthode d'entretien**

Nous avons choisi de réaliser des enquêtes compréhensives ou des entretiens semi directifs afin de favoriser le dialogue avec les éleveurs et la compréhension des logiques parfois difficile à percevoir avec un questionnaire fermé (Kling-Eveillard et al. 2012). Ce type d'entretien combine une certaine directivité sur les thèmes que l'on souhaite aborder mais laisse plus de liberté quant à l'ordre et la manière d'aborder ces thématiques.

Les rencontres ont duré en moyenne 2 heures. Elles débutaient par 1 h 30 de discussion autour d'une table, où la prise de notes et l'échange sont plus faciles, puis l'entretien s'est souvent terminé par une visite de la ferme. Ce moment permet d'avoir des discussions différentes et complémentaires, et surtout il m'a permis de mieux visualiser l'organisation et le travail sur l'exploitation. D'autre part, j'ai aussi pu participer à la traite, et à une après-midi de garde. Ces moments privilégiés sont l'occasion de mieux comprendre le travail de ces éleveurs et les logiques socio techniques.

#### ***Le guide d'entretien***

En s'inspirant de l'approche globale de l'exploitation agricole où l'exploitation est vue comme un système complexe et évolutif (Saillet et al. 2012), un guide d'entretien a été construit (Annexe 6 : Guide d'entretien, enquête 2). Le guide d'entretien rassemble et organise les thèmes et les questions que l'on souhaite aborder pendant l'entretien. C'est le support de l'entretien semi directif, qui sert plutôt d'aide-mémoire (Kling-Eveillard et al. ouvrage cité). Dans notre cas, la structure du guide était assez forte puisque l'objectif de l'enquête était de caractériser les exploitations et les systèmes d'élevage (Blanchet et Gotman, 2001).

Selon Beaud et Weber, le guide permet des comparaisons systématiques entre les entretiens car les mêmes thèmes sont abordés, et il peut rassurer les enquêtés et les enquêteurs. En revanche, il peut pousser à respecter un ordre de questions, qui renforce, chez l'enquêté, l'idée qu'il répond à un questionnaire, ce qui risque de fermer la discussion.

Ce guide comprend donc les caractéristiques de l'exploitation (main d'œuvre, surfaces, historique, parcours de l'éleveur, les différents ateliers ou les autres systèmes d'élevage et leur grandes composantes etc.), les caractéristiques du système d'élevage ovin lait (troupeau, alimentation, production, soins etc.). Il aborde ensuite la transformation du lait et la commercialisation des produits.

Les modes de commercialisation du lait diffèrent largement de ceux que l'on trouve dans les bassins traditionnels (Roquefort, Pyrénées Atlantiques) organisés autour d'industries de transformation. Les circuits courts semblent avoir une importance particulière, il apparaît donc intéressant de s'intéresser aux autres modes de commercialisation. Les circuits courts constituent un mode de commercialisation qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Cette notion est importante puisque c'est un mode de commercialisation utilisé par les éleveurs, et qui semble de plus en plus demandé par les consommateurs.

« Les circuits courts permettent à certains producteurs de diversifier leur activité agricole. Ils permettent surtout de répondre à une forte demande des consommateurs. Ils apportent, en effet, une réponse à une exigence sans cesse grandissante de produits de terroir, de tradition, d'authenticité restaurant le lien social entre consommateur et producteur, valorisant les qualités de fraîcheur, d'innovation et de qualité nutritionnelle des productions en question ainsi que la connaissance des produits et de leurs modes de production. Dans son approche territoriale, le circuit court permet de valoriser la production locale.

En termes de potentiel, les enjeux de ce type de commercialisation sont décrits comme considérables, puisque, outre la captation de valeurs en faveur du producteur, il permet la réalisation d'économies sur les autres segments de la chaîne de coûts (transports, transaction pour le commerce sur internet) et la création de valeur sur des actifs immatériels (marque, ancrage territorial, authenticité, lien social)» (Extraits du Plan Barnier, Chiffolleau et al. 2010).

Enfin, le guide aborde les projets ou les changements envisagés à plus ou moins long terme sur l'exploitation. Il décrit aussi le réseau auquel les éleveurs font appel pour répondre à des questions qu'ils se posent.

Pendant les entretiens, la prise de note s'est faite sur un cahier ce qui permet d'avoir toutes les enquêtes à la suite. Les conversations n'ont pas été enregistrées mais des citations intéressantes ont été notées.

### 2.3.2 Construction de l'échantillon

Sur la base des réponses à la 1<sup>ère</sup> enquête, l'objectif était de sélectionner un échantillon réduit de 25 exploitations, choisies parmi les éleveurs volontaires pour un entretien plus approfondi. Le choix a donc été fait dans l'optique de représenter la diversité (tableau 5 ci-dessous) de systèmes observée, sur la base de la première enquête (identification des principaux critères de diversité dans la population, Kling-Eveillard et al 2012).

L'échantillon devait couvrir l'ensemble du territoire, intégrer des exploitations en Agriculture Biologique et des exploitations « conventionnelles ». Il s'agissait d'enquêter des exploitations en race Lacaune mais également en Thônes et Marthod, ou en Manech tête noire. Il importait que l'échantillon comprenne des petites structures et des structures plus importantes (surface, main d'œuvre et cheptel), des périodes de lactation différentes, des transformateurs fermiers

(éleveurs - fromagers) et des livreurs. Enfin, il était nécessaire de couvrir une diversité de milieux : plaine, moyenne montagne, vallées, ainsi que haute montagne.

Il fallait également veiller à respecter les grandes tendances issues des résultats de la pré-enquête (proportion en Lacaune, en bio, etc.).

On a cependant dérogé volontairement à ce principe pour la catégorie « livreurs », qui est surreprésentée dans l'échantillon. C'est, en effet, une catégorie qui représente un enjeu pour la filière sachant qu'il existe une demande de lait de brebis sur le territoire.

**Tableau 5 : Caractéristiques de l'échantillon pour l'enquête 2**

Critères	Exploitations spécialisées	Exploitations en AB	Race			Cheptel	Période de lactation		
			Lacaune	T&M	Autre		hiver	été	toute l'année
Nbre d'élevages	9	9	21	2	2	de 40 à 450 brebis traites	8	10	7

Critères	Surfaces	Main d'Œuvre	Utilisation d'alpage	Livreur	Date d'installation
Nbre d'élevages	de 14 à 260 ha (hors alpage)	1 à 6 personnes sur l'atelier	7	3	entre 1984 et 2015

Critères	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute Savoie
Nbre d'élevages	2	3	4	4	2	3	4	3

Le choix initial a été légèrement revu en fonction des disponibilités des éleveurs pendant la période d'enquête sur le terrain.

25 exploitations nous semblent constituer un bon compromis, cela représente près d'1/4 des exploitations existantes et dans le temps imparti, il était possible de réaliser les 25 enquêtes avant que la période des fenaisons ne commence. Il faut noter que la météo pluvieuse du printemps a facilité la prise de rendez-vous avec les éleveurs.

### 2.4.3 Grille de dépouillement

Pour analyser les résultats de l'enquête, une grille de dépouillement sur Excel a été construite. Les différentes thématiques sont abordées en ligne, certaines cellules ne contiennent qu'un chiffre (surface, cheptel) permettant une exploitation rapide des données. D'autres contiennent des informations plus qualitatives. La grille permet de réaliser une analyse thématique (un thème, une diversité de réponses) et transversale (typologie de profils différents).

### 2.4.4 Typologie et méthode Bertin

Sur la base de ces résultats et à l'aide la méthode Bertin, une typologie des systèmes d'élevage a été réalisée.

#### *Typologie*

Une typologie est le résultat d'une démarche construite de classification d'objets d'intérêt pour représenter une réalité complexe. Une typologie des systèmes d'exploitation apporte un cadre d'analyse des particularités observées au niveau des systèmes d'exploitation en

identifiant un certain nombre de types de systèmes présents dans une région donnée. Chaque type de système est identifié sur la base d'une sélection de **critères discriminants**.

Les approches pour réaliser les typologies diffèrent en fonction des objectifs recherchés, de la nature des informations ou données mobilisables et des critères discriminants retenus pour caractériser les systèmes d'exploitation. Dans le cas présent, on s'appuiera sur les particularités des exploitations agricoles et de leur fonctionnement pour définir les types. La caractérisation des systèmes sur le seul examen des productions est insuffisante. La typologie doit renseigner sur la logique de fonctionnement des systèmes d'exploitation.

La construction d'une typologie implique d'identifier une clé typologique pour classer les types de systèmes. On pourra distinguer les critères discriminants relevant de la structure des exploitations (ex: orientations productives et moyens de production) et de son fonctionnement. Ces derniers permettent de caractériser les processus de production et l'enchaînement de prises de décision de l'agriculteur en fonction des atouts et contraintes pesant sur l'exploitation.

En fait, cette dichotomie (structure et fonctionnement) est artificielle. Dans le cadre d'une approche globale et systémique des exploitations agricoles, on considère que les combinaisons des productions et les caractéristiques de l'appareil de production découlent des choix stratégiques des agriculteurs réalisés dans un contexte et un environnement donnés ainsi que de leur histoire (APCA et REE, 2011).

### ***Approche de Bertin***

La méthode Bertin est une méthode de traitement graphique de l'information développée par Jacques Bertin dans les années 1970. L'analyse de la matrice dite « Matrice Bertin » consiste à transformer un tableau numérique en tableau graphique pour ensuite examiner les relations entre les lignes et les relations entre les colonnes (Grasland, 2003). Un nombre restreint de critères discriminants doit être choisi pour l'analyse avec une matrice.

Lors d'une réunion de travail en présence des membres institutionnels du comité de pilotage (enseignant chercheur de Montpellier SupAgro, chargé de mission caprin et ovin à Rhône Alp'Élevage, animateur de filière « connaissance des systèmes d'élevage ovins lait », chef de projet sociologie de l'élevage à l'Institut de l'Élevage), les critères discriminants ont été sélectionnés « à dire d'experts ».

Les critères discriminants retenus ont été codés en couleur en fonction de classes déterminées. Par exemple pour le nombre de travailleurs sur l'atelier, nous avons retenu 3 classes, de 1 à 1.5 personnes (jaune), entre 2 et 3 (vert) et supérieur à 3 personnes (rouge). Les colonnes sont ensuite réordonnées afin de rapprocher les colonnes qui se ressemblent et séparer celles qui sont différentes. Des corrélations positives et négatives peuvent alors être repérées par simple effet visuel.

Enfin, on réordonne les lignes pour rapprocher les individus semblables et séparer ceux qui sont différents. Se forment alors des groupes d'individus qui se ressemblent

Au regard de la typologie proposée, une analyse économique par l'approche des coûts de production a été faite pour illustrer l'économie des différentes catégories de systèmes d'élevage identifiées.

## 2.5 Volet économique, les « coûts de production »

Afin d'apprécier les performances économiques des élevages, nous avons opté pour l'approche coût de production. C'est une approche qui s'attache à mesurer les charges et les produits liés à l'activité d'un atelier particulier. Dans le cas d'un atelier laitier, les charges et les produits sont tous rapportés aux 1000 litres de lait produits sur l'atelier. C'est un outil de plus en plus utilisé dans le milieu du conseil technico économique en élevage (Chambres d'agriculture, organismes de conseil, Afocg...).

Aujourd'hui, une méthode nationale a été mise au point par l'Institut de l'élevage en lien avec les réseaux d'élevage. Un logiciel permet de faire les calculs et aider à l'interprétation des résultats. Le calcul se base sur les résultats comptables d'une année donnée.

Les résultats des analyses sont anonymes, et peuvent ensuite être rassemblés et servir à l'élaboration de références économiques. De plus, un certain nombre de techniciens (caprins ou ovins), à l'échelle des départements, pourrait estimer les « coûts de production » dans les élevages ovins lait et utiliser cet outil pour du conseil.

### 2.5.1 Les coûts de production, description de la démarche

L'outil COUPROD, mis en place par l'Institut de l'Élevage est probablement l'outil le plus abouti. Il prend en compte un grand nombre de productions (ruminants). L'outil permet de réaliser une analyse des coûts de production par atelier, en utilisant des clés de répartition pour toutes les productions (ruminants).



Les données économiques (comptables) sont complétées par certaines données techniques. Elles permettent de réfléchir sur les marges de progrès, sur les produits et sur les coûts en recherchant la meilleure rémunération permise par unité de production. Mais une bonne connaissance de l'outil et de l'exploitation concernée sont nécessaires pour être pertinent dans le conseil.

#### ***Principe et calcul***

Sur la base des résultats comptables de la campagne, les charges et les produits sont entrés dans le logiciel COUPROD. Des données techniques sont également intégrées pour permettre la compréhension du système et l'analyse des résultats.

Les charges (courantes, supplétives, amortissement et rémunération du capital foncier) et les produits sont calculés et comparés pour 1000 litres de lait produits.

La spécificité de cette approche est que pour une partie, les charges communes à plusieurs ateliers sont ventilées entre les différents ateliers, selon des coefficients (clés de répartition) établis par l'Institut de l'Élevage sur la base des données des réseaux de référence. Ainsi les estimations et la répartition des charges sont faites de la même manière pour toutes les exploitations, ce qui permet *in fine* de comparer les analyses entre elles.

Le coût de la main d'œuvre non salariée est pris en compte à hauteur de 1,5 SMIC/UMO, la rémunération du capital est aussi prise en compte. Et les céréales produites et autoconsommées sont comptabilisées à leur coût de production.

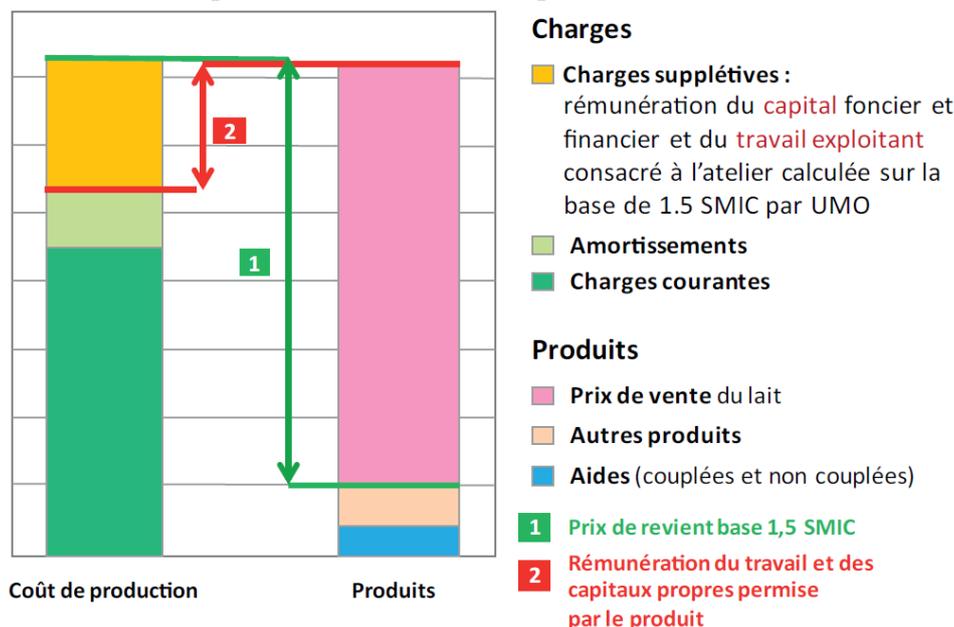


Figure 17 : Représentation des coûts de production (idele.fr)

## Les indicateurs du COUPROD

Le calcul permet de déterminer la rémunération permise par l'atelier, exprimée en nombre de SMIC par UMO (figure 17). Ensuite, selon une approche comptable (ou de trésorerie) on détermine le prix de revient (ou prix de fonctionnement), le coût de production (ou coût de revient), la rémunération permise (ou trésorerie permise) (figure 18).

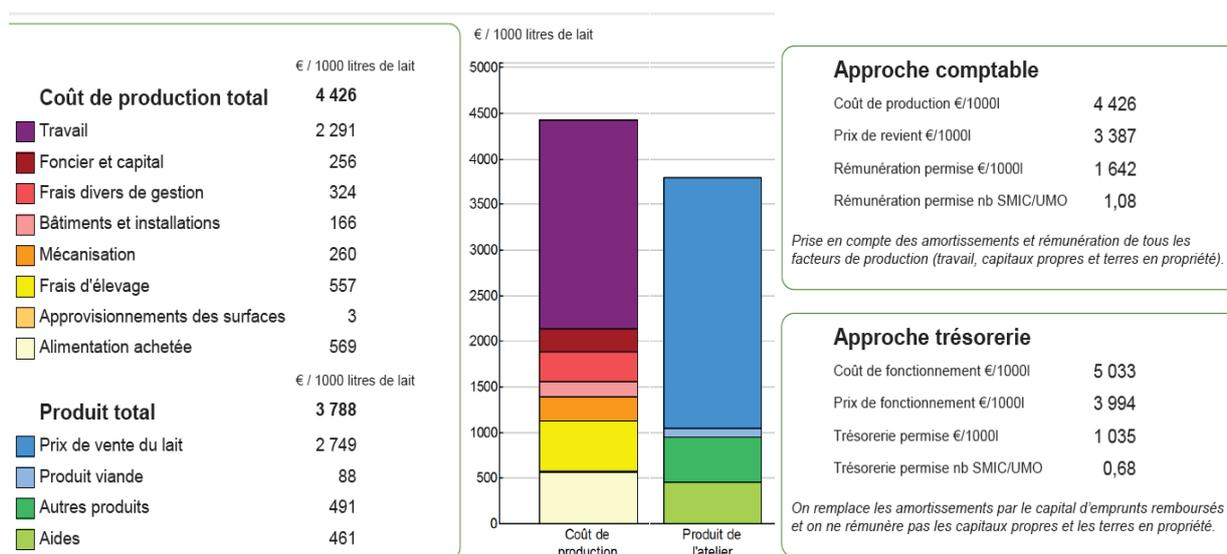


Figure 18 : Exemple de résultat d'une analyse des coûts de production

Au cours du stage, 4 analyses de coût de production de l'atelier ovin lait ont été réalisées sur l'exercice comptable 2015 avec l'outil coût de production multi filières de l'Institut de l'Élevage. Une cinquième analyse réalisée par un conseiller a pu être également valorisée.

Enfin, trois calculs de coût de production de l'atelier ovin lait, réalisés en 2013 (exercice comptable de 2012) par l'Institut de l'Élevage dans le cadre du programme Varape, ont permis d'enrichir l'analyse.

## **2.6 Restitution et diffusion des résultats**

A la suite de l'analyse de la pré-enquête, une synthèse (cf. annexe 7) a été diffusée aux éleveurs. Elle présente rapidement les résultats. Ces derniers ont aussi été intégrés dans le nouveau site internet de l'association des éleveurs (BFRA).

Des fiches de synthèse d'exploitation ont également été réalisées (cf. exemple en annexe 8). Elles présentent rapidement l'exploitation et l'atelier ovin. Elles permettent de décrire la diversité des exploitations à travers des exemples de cas concrets. Ces fiches illustrent également les logiques de fonctionnement identifiées lors de l'élaboration de la typologie.

Les résultats complets de cette étude ont fait l'objet d'une communication organisée en septembre 2016. L'ensemble des acteurs concernés par les élevages ovins lait et la dynamique d'installation ont été invités (Institut de l'élevage, Chambre d'Agriculture, point accueil installation, ADEAR, GAB, centres de formation agricole, structure de conseil en élevage, Afocg, Banque, Laiteries, administration etc.). Les résultats ont également été présentés lors de l'Assemblée Générale de l'association Bergers Fromagers Rhônealpins.

Après avoir replacé l'élevage de brebis laitières en Rhône-Alpes dans son contexte et détaillé la méthodologie de l'étude, nous présentons et discutons dans le chapitre suivant l'ensemble des résultats obtenus en lien avec nos questions de départ.

# 3. Résultats

## 3.1 Caractéristiques des exploitations

Les enquêtes nous ont permis d'affiner le recensement des exploitations sur lesquelles sont élevées des brebis laitières. Au moins **106 exploitations ont un atelier ovin lait en fonctionnement en 2016**. Il reste cependant une dizaine d'exploitations supplémentaires où la présence de brebis laitières est supposée. Il s'agit d'exploitations de taille parfois très réduite, ou d'exploitations en cours de création pour lesquelles il est difficile d'obtenir des informations.

Le recensement réalisé se voulait le plus fin possible, mais ne prétend pas être exhaustif. Quelques exploitations supplémentaires ont d'ailleurs été identifiées pendant le stage. De plus, étant donné la dynamique d'installations observées, de nouvelles exploitations viennent régulièrement s'ajouter à la liste.

Les résultats exposés ci-après sont établis soit sur l'échantillon des 106 exploitations identifiées, soit sur l'échantillon des 71 ayant répondu à la pré-enquête.

### 3.1.1 Des exploitations présentes sur tout le territoire

#### 3.1.1.1 Répartition des exploitations

On trouve des élevages de brebis laitières sur tout le territoire de Rhône-Alpes (figure 20). Les départements de l'Isère et de la Savoie regroupent le plus grand nombre d'élevages (20 et 18 exploitations/département). On trouve ensuite l'Ardèche, la Drôme et la Haute-Savoie, avec un total de 39 exploitations. Les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain regroupent quant à eux 29 exploitations.

La plupart des exploitations se situent entre 300 et 900 m d'altitude (figure 19), avec une moyenne de 670 m pour les 71 exploitations considérées, mais avec de grandes disparités (de 150 à 1300 m d'altitude).

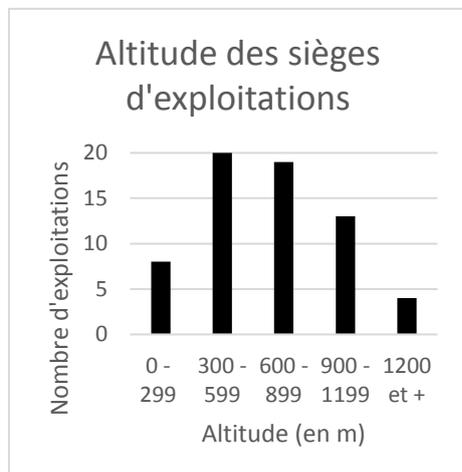


Figure 19 : Répartition du nombre d'exploitations en fonction de l'altitude

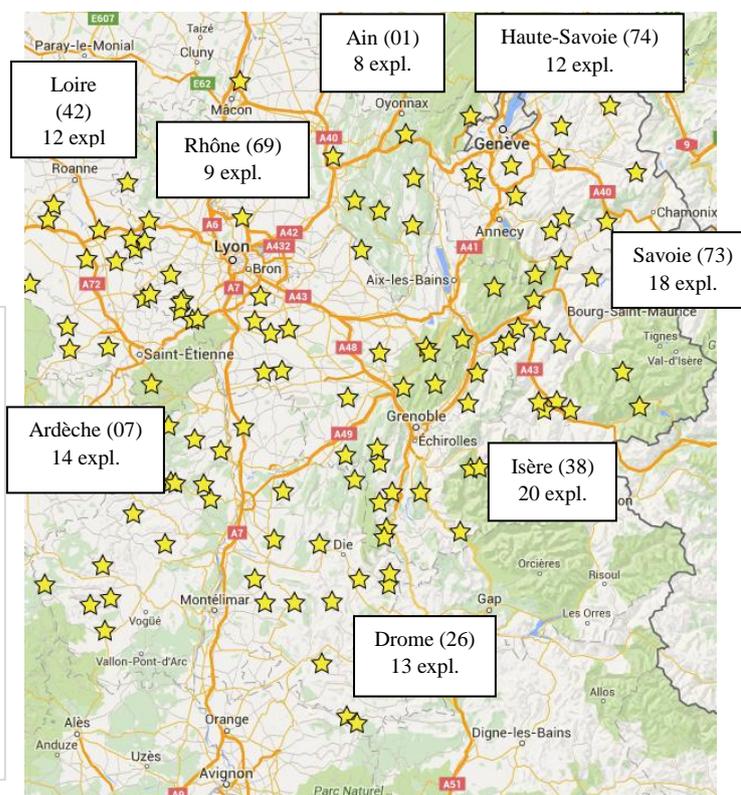


Figure 20 : Localisation des élevages de brebis laitières au recensement

### 3.1.1.2 Des exploitations surtout présentes en montagne

Un découpage du territoire français a été réalisé par l'Institut de l'Élevage. 8 types de zones ont été identifiées (cf. figure 21). Ces zones sont l'expression d'une combinaison de facteurs pédoclimatiques qui définissent les potentialités fourragères et les contraintes du milieu (Rouquette et al. 1995) (détail en annexe 9).

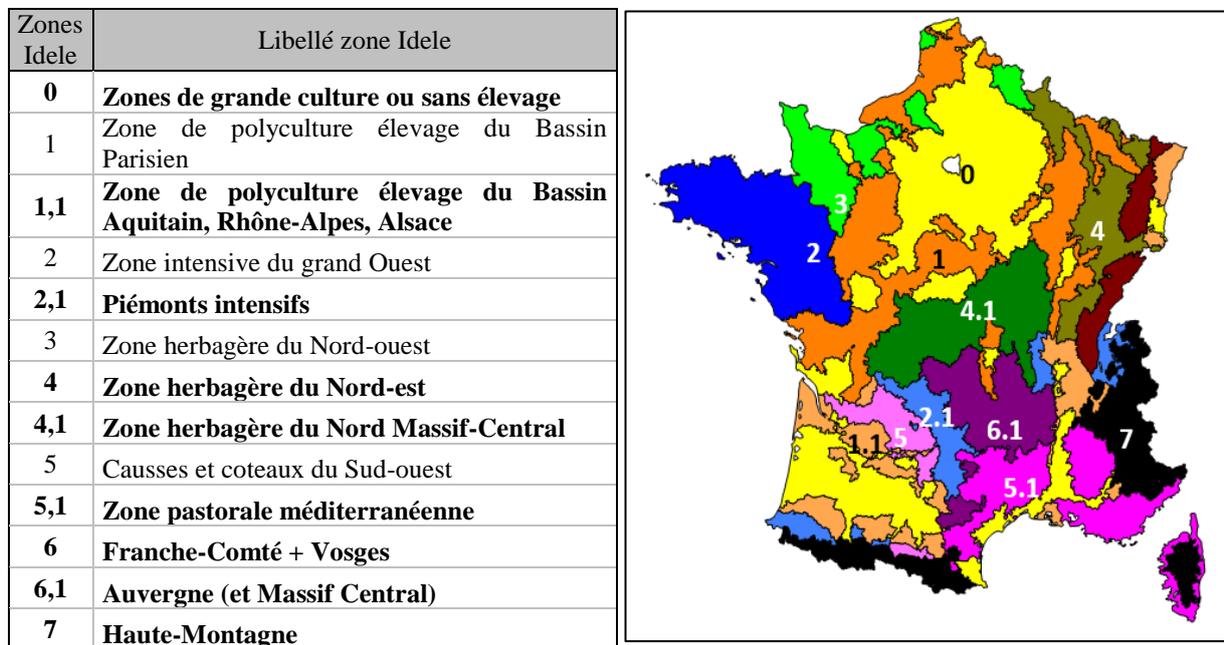


Figure 21 : Les différentes zones d'élevage en France selon l'Idèle (Rouquette et al. 1995)

En Rhône-Alpes, on trouve des exploitations dans toutes les zones identifiées par l'Institut de l'Élevage et présentes sur le territoire rhônalpin (tableau 6 et figure 22). Un grand nombre d'exploitations (33%) sont situées en *haute montagne* (zone 7) : cette zone correspond aux massifs alpins. 18% des élevages recensés se trouvent dans le *Massif Central* (6.1) et il y en a près de 18% dans les *piémonts intensifs* (2.1). 10 % des élevages sont localisés dans la zone *pastorale méditerranéenne* (5.1) et 8 % dans la zone *de polyculture* (1.1). Dans des proportions plus faibles, des exploitations sont présentes : dans les zones *de montagnes humides du Jura ; de grandes cultures, avec élevage marginal ; la zone herbagère du Nord Massif-Central ; la zone herbagère du Nord-est*. Mais ces zones ne couvrent aussi qu'une faible partie du territoire régional.

Tableau 6 : Répartition des exploitations en fonction du zonage

Code	Zonage Idele	Nombre d'exploitations	Pourcentage %
<b>0</b>	Zones de grande culture ou sans élevage	4	4
<b>1,1</b>	Zone de polyculture élevage du Bassin Aquitain, Rhône-Alpes, Alsace	8	8
<b>2,1</b>	Piémonts intensifs	19	18
<b>4</b>	Zone herbagère du Nord-est	1	1
<b>4,1</b>	Zone herbagère du Nord Massif Central	3	3
<b>5,1</b>	Zone pastorale méditerranéenne	10	10
<b>6</b>	Franche-Comté + Vosges	5	5
<b>6,1</b>	Auvergne (et Massif Central)	19	18
<b>7</b>	Haute-Montagne	35	34

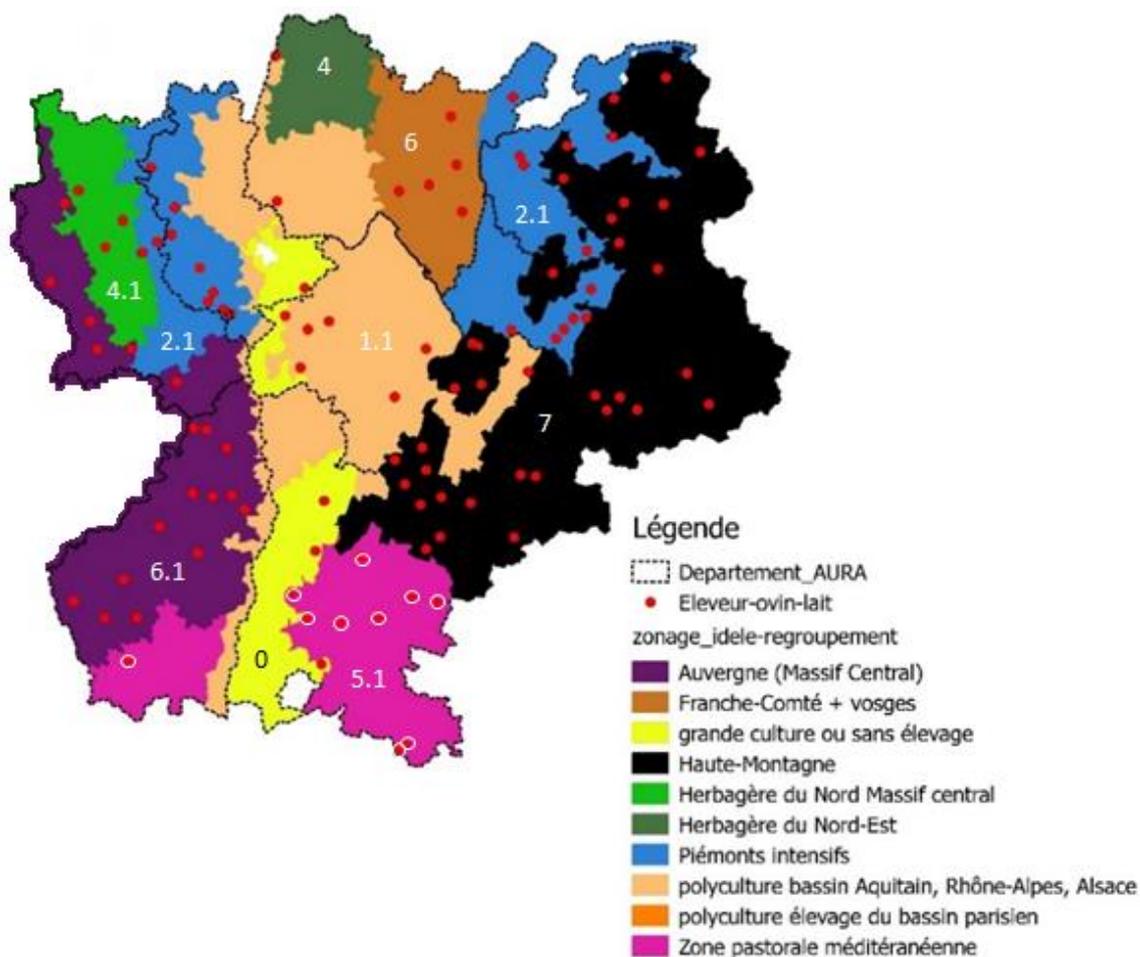


Figure 22 : Localisation des exploitations recensées (106), en fonction du zonage Idele

L'élevage de brebis laitières en Rhône-Alpes n'apparaît pas contraint par les zones pédoclimatiques malgré la variabilité du climat, du relief, du type de sol, etc. En revanche, il semble trouver davantage sa place dans des zones considérées comme défavorisées (massifs alpins, Massif Central, zone pastorale méditerranéenne). On peut penser que l'accès au foncier dans certaines de ces zones plutôt tournées vers l'élevage, est plus facile.



Pâturage de brebis laitières sur parcours boisé au pied du Vercors (photo de gauche) et dans la plaine drômoise (photo de droite).

### 3.1.1.3 Un important maillage urbain qui facilite l'accès au marché

De nombreuses cartes présentent le maillage urbain et péri urbain (figure 23 et annexe 10). Elles concordent à dire que la région est très urbanisée. Selon l'Insee, les grandes aires urbaines regroupent 55 % des communes de Rhône-Alpes. De plus, une grande partie des communes est sous l'influence d'un grand pôle urbain ou de pôles urbains plus modestes (figure 23).

Certaines zones demeurent cependant isolées. C'est le cas de l'ouest de l'Ardèche, de l'est de la Drôme et des hautes Montagnes (Sud Isère, massifs de Savoie). Selon l'Insee, l'espace isolé hors influence des aires urbaines a perdu 45 % de ses communes entre 1999 et 2008 (334 sur 738). Il se retrouve dorénavant réduit à quelques zones montagneuses. L'accès aux pôles urbains, qui sont également des pôles de consommation, est relativement aisé en Rhône-Alpes (réseaux routiers importants).

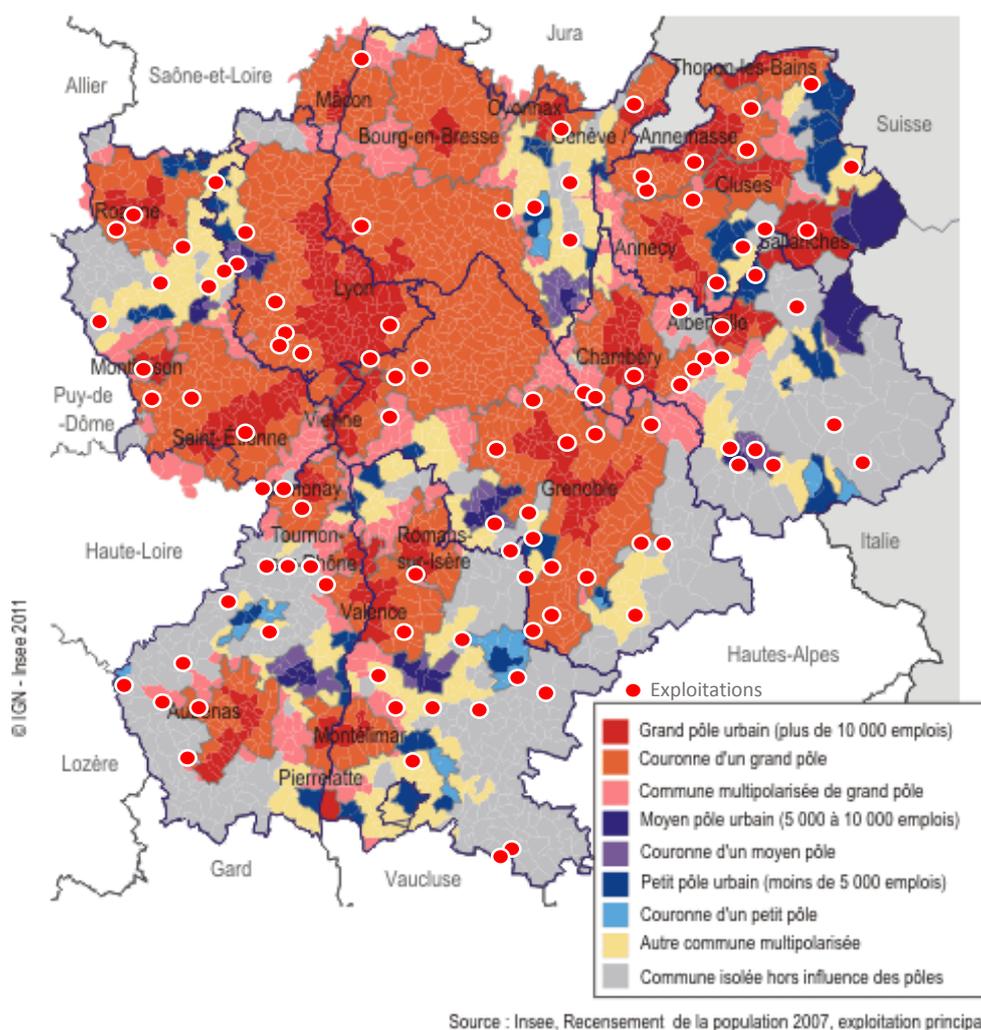


Figure 23 : Carte des aires urbaines de Rhône-Alpes (IGN Insee 2011)

L'éloignement des pôles de consommation est un paramètre majeur à prendre en compte pour les systèmes qui commercialisent via des circuits courts. Cependant, en Rhône-Alpes, cela ne semble pas constituer une contrainte pour les producteurs, qui bénéficient d'une population dense et bien répartie sur le territoire.

### 3.1.1.4 Une dynamique d'installation forte

Le graphique ci-contre (figure 24) présente, pour les 71 exploitations ayant répondu, la date d'installation ou de création de l'atelier ovin lait. Une grande part des éleveurs aujourd'hui en activité ont créé leur atelier après 2005. Entre 1980 et 2000, le nombre d'installations par an varie entre 0 et 1 et depuis 2000, on observe une augmentation du nombre d'installations allant jusqu'à 6 par an pour les années 2010 et 2014.

NB : l'année 2016 n'est pas terminée, on ne peut interpréter la fin de la courbe.

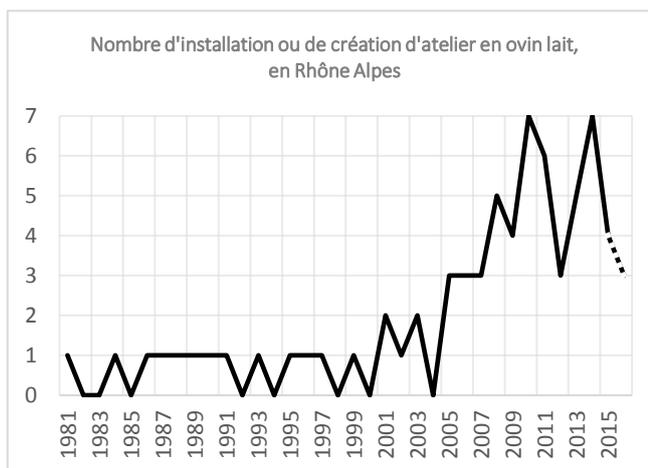


Figure 24 : Evolution du nombre d'installation en brebis laitières (chiffres issus de la pré enquête, exploitations encore en activité à ce jour)

Ce graphique ne prend en compte que les exploitations encore présentes aujourd'hui. Il ne reflète donc pas la dynamique d'arrêt des exploitations dans la même période. C'est un chiffre qui est difficile à obtenir au cours des enquêtes et des recherches d'informations. Un seul cas d'installation qui n'a pas fonctionné a été recensé.

Selon les chiffres dont nous disposons, le nombre d'exploitations détenant des brebis laitières augmente dans tous les départements de la région Rhône-Alpes. Cependant, les dynamiques départementales peuvent être très différentes. Certains départements comme l'Isère, l'Ardèche, et le Rhône voient le nombre d'élevages augmenter très fortement (respectivement + 10, + 8 et + 7 exploitations cf. tableau 7). En 5 ans, dans l'Ain, 6 élevages ont vu le jour. D'autres départements comme la Loire, les Savoie et la Drôme voient leur nombre augmenter plus modérément (+ 4, + 3 et + 4, + 2 exploitations).

Tableau 7 : Evolution du nombre d'exploitations détenant des brebis laitières en Rhône-Alpes (RA 2010, RA'E, BFRA) (s : secret statistique)

	Nombre de brebis laitières 2010	Nombre d'exploitations fromagères 2010	Nombre total d'exploitations brebis lait en 2010	Nombre d'exploitations brebis laitières 2015	Evolution du nombre d'exploitations
Ain	886	s	s	8	~ +6
Ardèche	531	4	6	14	+ 8
Drôme	726	11	11	13	+ 2
Isère	659	9	10	20	+ 10
Loire	904	7	8	12	+ 4
Rhône	360	s	s	9	~ + 7
Savoie	1 550	15	15	18	+ 3
Hte-Savoie	586	8	8	12	+ 4
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>6 202</b>	<b>59</b>	<b>63</b>	<b>106</b>	

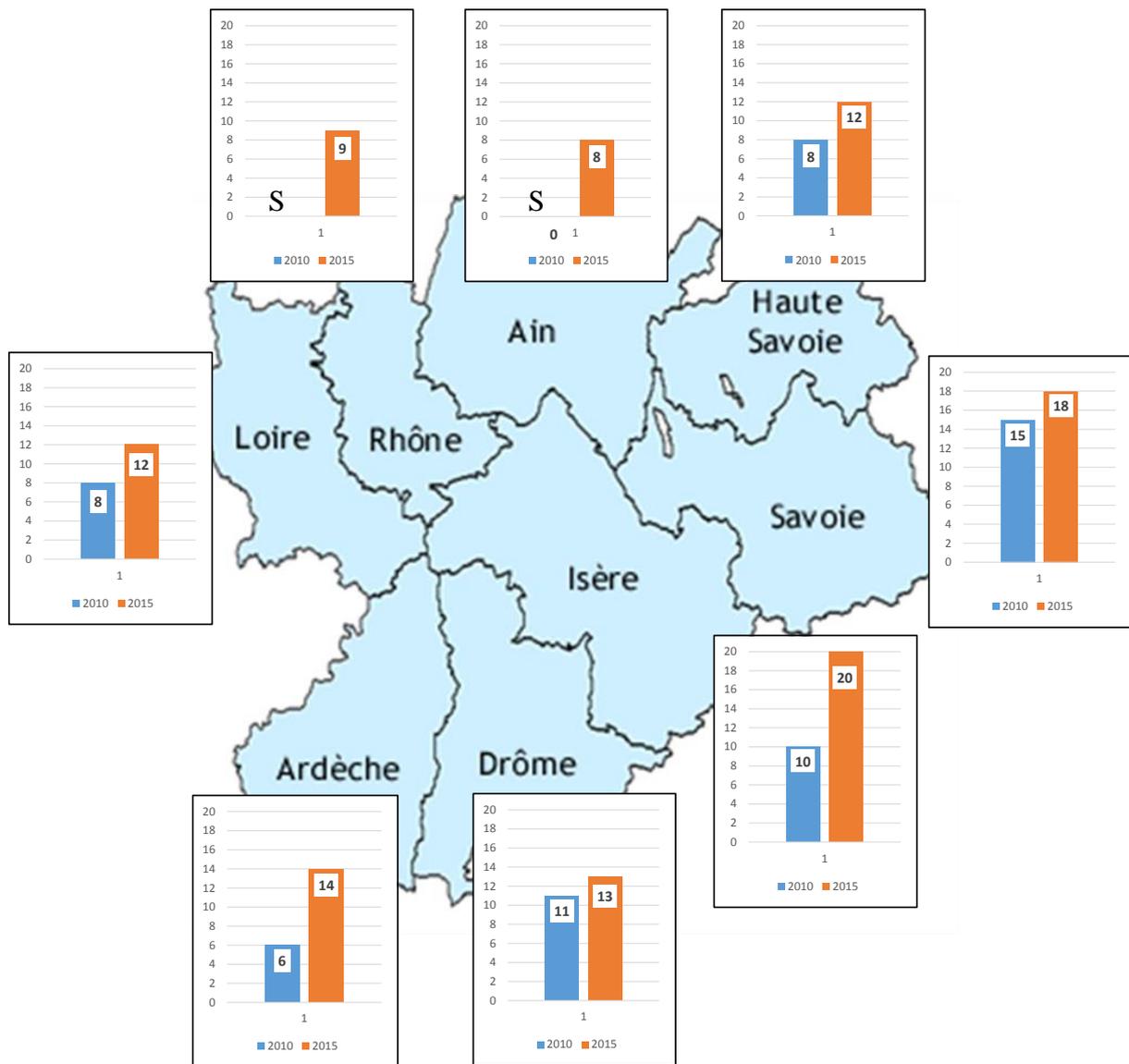


Figure 25 : Répartition des élevages de brebis laitières et dynamique d'installation (2010-2015)

La carte ci-dessus (figure 25) présente le nombre d'exploitations recensées dans chacun des 8 départements, respectivement en 2010 et 2015. En 2010 pour les départements du Rhône et de l'Ain le nombre d'exploitations est compris entre 1 et 2 et est soumis au secret statistique (« S »).

Cette année (2016), une douzaine de porteurs de projet d'installation en brebis laitières ont été identifiés. Les projets ne sont pas tous au même stade d'avancement, mais cela confirme que la dynamique ne ralentit pas.

On observe donc une dynamique d'installations qui s'accélère depuis les années 2000 et qui touche l'ensemble des 8 départements dans des proportions différentes. Par conséquent, il nous est apparu intéressant de connaître les modalités d'installation de ces éleveurs.

- Des reprises d'exploitation et des créations d'ateliers

Sur les 25 exploitations enquêtées (enquête 2), dans 17 cas, l'atelier ovin lait a été créé après la reprise d'une exploitation sans brebis laitières (figure 26). Il s'agit aussi bien de reprise dans le cadre familial que de location ou d'achats d'exploitations (9 cas sur 10 selon la pré enquête).

La mise en place d'un élevage de brebis laitières sur une exploitation peut correspondre à l'installation d'un enfant, d'un associé ou d'un conjoint sur la ferme familiale et permet la création de revenus supplémentaires.

Parfois, les éleveurs qui s'installent ne sont pas originaires du milieu agricole (leurs parents n'étaient pas agriculteurs) et en reprenant une exploitation existante, ils bénéficient des structures en place (outils, bâtiment, foncier).

Dans 4 autres cas, l'installation correspond à la reprise d'une exploitation sur laquelle il y avait déjà un atelier ovin lait. En effet, les premiers ateliers ovins lait dans la région datent des années 70-80 et leurs exploitants arrivent à présent en fin de carrière. On assiste donc aux premières transmissions. Sur ces quatre cas, on retrouve une transmission entre parents et enfant, une reprise de troupeau (avec circuits de commercialisation, mais changement de site). Pour les deux autres exploitations, la transmission s'est faite, hors du cadre familiale, avec une période de tuilage entre anciens (eux même installés hors cadre) et les nouveaux arrivants, non originaires du milieu agricole.

L'investissement de départ peut sembler plus important dans le cas d'une reprise d'un atelier existant, mais cette transmission permet de bénéficier d'un outil de production en place (troupeau, débouchés commerciaux, etc.). Elle peut aussi être l'occasion d'un tuilage entre les nouveaux arrivants et les anciens, permettant aussi un transfert de savoir-faire et de connaissances.

Dans les 4 derniers cas enquêtés, l'installation a donné lieu à la création d'une exploitation avec un atelier ovin lait. Ces créations ex-nihilo se caractérisent par l'acquisition de fonciers, la construction d'un bâtiment et l'achat de matériel. Trois de ces exploitations ont réussi à s'insérer dans des zones de « déprise » agricole en haute montagne, où l'élevage bovin est largement dominant. Il peut s'agir de secteurs qui ne représentent que peu d'intérêt pour des éleveurs bovins (petites parcelles, fortes pentes, embroussaillage, sols superficiels etc.). Une de ces installations a eu lieu sur des terres anciennement cultivées en céréales.



Figure 26 : Modalités d'installations, reprise d'exploitation et création d'ateliers

### 3.1.2 Des trajectoires sociales spécifiques

#### 3.1.2.1 Des éleveurs de toutes origines

Parmi les éleveurs rencontrés (~36 personnes pour 25 exploitations), 16 ne sont pas directement originaires du milieu agricole. Sur ces 16 personnes, on trouve davantage de femmes (10) que d'hommes (6). Plus d'une vingtaine sont, au contraire, filles ou fils d'agriculteurs et une quinzaine sont filles (2) ou fils d'éleveurs (15).

Dans la majorité (14/25), les éleveurs travaillent en couple au sein de l'exploitation. Dans 4 exploitations, l'éleveur ou l'éleveuse travaillent seul (3 hommes seuls, 1 femme seule).

#### 3.1.2.2 Des éleveurs formés avant leur installation.

Tous les producteurs rencontrés ont suivi une formation agricole de type BPREA, BAC agricole ou Certificat de Spécialisation. De plus, avant de s'installer, une grande majorité a travaillé en élevage, souvent ovin lait, mais aussi bovin ou ovin allaitant, lors de stages au cours de leur formation par exemple, ou en tant que salarié agricole, ou même en tant qu'associé. Il semble aussi que les projets d'installation (pour les installations plutôt récentes, avec création de l'atelier ovin lait) soient mûris pendant plusieurs années.

*« On ne voulait pas se précipiter, il fallait prendre le temps de se former, de rassembler un capital financier et de trouver un site qui correspondait à nos attentes »*

De plus, une part importante des éleveurs a suivi le parcours à l'installation, et ils ont bénéficié des aides pour l'installation (Dja, prêts...). C'est cohérent avec le constat précédent puisque, pour bénéficier des aides à l'installation, il faut un diplôme agricole et avoir réalisé au moins un stage en exploitation (Capacité Professionnelle Agricole et Plan de Professionnalisation Personnalisé).

Dans l'échantillon, on constate un grand nombre de reconversions professionnelles. Parmi les éleveurs et éleveuses rencontrés, 13 se sont reconvertis professionnellement. Ils travaillaient dans des domaines différents avant de se tourner vers l'élevage. Par exemple, des métiers du bâtiment et des travaux publics (maçon, charpentier, conducteur d'engins), de l'informatique (développeur), de la maintenance industrielle, fleuriste, élagueur grimpeur, cordiste... Mais également des métiers en lien plus ou moins direct avec l'élevage, comme chargé de mission en chambre d'agriculture, contrôleur laitier, ou encore berger salarié.

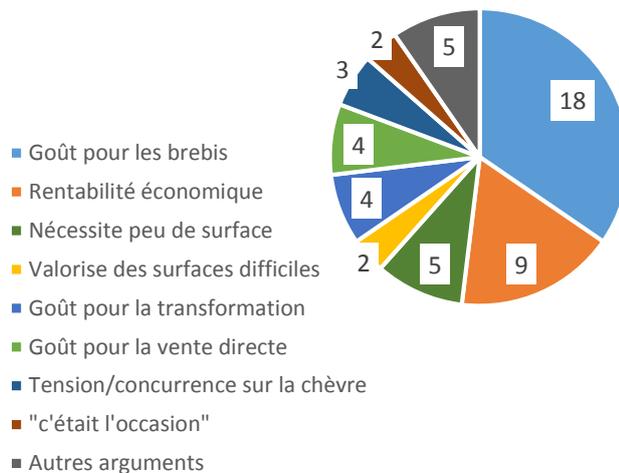
#### 3.1.2.3 Un métier de passionnés qui saisissent des opportunités

5 thématiques sont ressorties (figure 27 ci-après) quant au choix des systèmes :

- la **passion**. Le goût pour les brebis est un argument qui est ressorti dans 18 entretiens sur les 25 ; *« On est des passionnés »* ; *« On aimait bien les brebis »*. C'est un argument qui peut sembler évident, mais il révèle le choix réalisé et assumé par les éleveurs.
- la **rentabilité** ; *« On voulait une production qui se valorise bien »*. Dans la même thématique, les éleveurs ont évoqué la tension sur le marché du fromage de chèvre, qui se traduit par une concurrence importante au niveau de la vente directe. *« Le lait, ça permet d'augmenter le revenu sur une même surface »* - *« Les banques nous suivaient »* - *« La chèvre, c'était saturé et il n'y avait personne en brebis »*.

- Le **besoin en surfaces** est relativement limité. Il permet la création d'une exploitation ou d'un atelier sans demander de très grandes surfaces. « *C'était possible de l'ajouter [l'atelier ovin lait] sans trop s'agrandir* ». Les brebis peuvent valoriser des surfaces plus difficiles que les vaches (petites parcelles, pente forte, embroussaillage...)

Raisons évoquées quant au choix du système de production



- Le choix d'**être fromager** n'est pas anodin non plus. 4 éleveurs ont exprimé le goût pour la transformation du lait et la volonté de faire de la vente directe. Cela permet une plus grande maîtrise du système, de la production jusqu'à la vente au consommateur.

Figure 27 : Raisons évoquées quant à l'installation en brebis

- Parfois la décision est prise suite à une opportunité qui se présente. Par exemple la vente d'un troupeau laitier déjà formé, avec un circuit de commercialisation déjà instauré, la recherche d'un associé dans une exploitation en fonctionnement... « *C'était l'occasion* »



Garde sur le plateau de Retord (photo de gauche) et visite au troupeau en Chartreuse (photo de droite)

### 3.1.2.4 Des porteurs de projets engagés

En parallèle des 25 enquêtes en exploitation, 4 porteurs de projet ont été interviewés. Pour eux, l'installation en agriculture relève d'un choix de vie, d'un acte militant, ou encore de la volonté de conserver un patrimoine familial tout en le faisant évoluer.

Plusieurs raisons les ont amenés à choisir l'élevage de brebis laitières. Pour certains, il s'agit d'une opportunité « *c'est ce qui s'est trouvé sur ma route* », « *c'est un marché de niche* », et pour d'autres c'est réellement la passion pour l'élevage et les brebis qui les a amenés à choisir cette production, en se rendant compte après de cette « *mode* » dans la région.

Pour la majorité d'entre eux, le projet initial est de transformer le lait à la ferme « *la transformation c'est pour nous une évidence* », maîtriser la production de A à Z, de l'élaboration du produit jusqu'à la vente aux consommateurs. Pour certains, transformation et vente directe sont indissociables. C'est aussi une question d'échelle, « *il est possible de vivre avec une petite structure en transformation fermière et vente directe, c'est impossible en livrant le lait* ».

De fait, sur les 4 projets, tous envisagent de fabriquer du fromage et 3 d'entre eux envisagent la vente directe. Le projet initial est de produire du lait sur la période de pousse de l'herbe avec des agnelages de printemps. Le choix de la ou des races questionne les porteurs de projet, notamment sur les capacités de la race Lacaune à s'adapter. Les races Basco Béarnaise, Thônes et Marthod ou Brigasque sont envisagées. Un autre projet consisterait à livrer le lait dans un premier temps puis d'en transformer une partie à la ferme.

Les projets sont à des stades plus ou moins avancés, et certains choix ne sont pas encore figés et peuvent encore évoluer.

Parmi les difficultés rencontrées dans leurs différents projets, les candidats à l'installation ont abordé les difficultés liées à l'accès au foncier et les difficultés de trouver des associés pour réaliser le projet et partager les investissements. Egalement des problèmes liés au montant de l'investissement parfois nécessaire (achat de terre, d'un troupeau, construction d'un bâtiment, d'une fromagerie...) sont relevés. Ils ont aussi évoqué le manque d'informations sur l'élevage de brebis laitières en Rhône-Alpes, comparativement avec les données disponibles dans d'autres productions comme en chèvres laitières.

L'installation en brebis laitières semble traduire une dynamique individuelle et diffuse sur le territoire rhônalpin.

### 3.1.3 Description des exploitations ovines laitières

Ces résultats se basent sur l'analyse des 71 réponses de la pré-enquête, complétées par celle de l'enquête 2.

#### 3.1.3.1 *Des exploitations familiales*

La main d'œuvre est largement familiale sur les exploitations. 65% des exploitations ne font pas appel à de la main d'œuvre salariée (hors travaux particuliers comme la tonte, la découpe de la viande, etc.) et 15% seulement font appel à de la main d'œuvre saisonnière ou pour quelques heures hebdomadaires (équivalent inférieur à 0,5 UMO) pour aider en fromagerie, pour la vente ou pour la fenaison. On trouve en moyenne 2,3 personnes par exploitation (entre 1 et 6 UMO/exploitation). 38% travaillent à deux, généralement en couple et sur environ 15% des exploitations, l'éleveur ou l'éleveuse sont seuls.

#### 3.1.3.2 *Une part importante de formes sociétaires*

Dans l'échantillon, on trouve 45% d'exploitations individuelles. 39% sont des GAEC, 13% des EARL et 3% des SCEA. La part des formes sociétaires est relativement importante (55% sur l'échantillon étudié, contre 33% sur le Rayon Roquefort, 15% dans les Pyrénées Atlantiques et 5% en Corse, Lagriffoul et al. 2016). Dans la mesure où il s'agit pour une bonne part d'exploitations récentes, ce constat est cohérent avec la tendance observée au niveau national. En effet, le nombre d'exploitations sous forme sociétaire a fortement augmenté ces dernières années avec 30.6% des exploitations françaises en 2010 (Cochet et al. 2015).

#### 3.1.3.3 *Foncier, une part importante de surfaces en herbe*

La SAU moyenne est de **57 ha** (alpage compris) avec des écarts très importants de 4 à 260 ha, et une prédominance forte de prairies et d'autres surfaces pastorales (environ 90% du foncier).

Une majorité utilise cependant moins de 30 ha de SAU (figure 28). Les plus grandes exploitations (> de 200 ha) utilisent d'importantes surfaces pastorales (parcours et alpages).

45% des exploitations produisent des céréales qui sont soit destinées au troupeau laitier, soit utilisées pour alimenter d'autres élevages, soit destinées à la production de farine ou de pain, ou encore simplement vendues.

Dans le cas des exploitations diversifiées (avec d'autres ateliers de production végétales), on trouve d'autres types d'utilisation des surfaces : vignes (départements 26, 42, 73), châtaigneraies (07), noix (38), PPAM etc.

Pour la plupart des exploitations enquêtées, le foncier semble relativement groupé autour des bâtiments d'élevage. Certains alpages sont même accessibles à pied (quelques heures de marche).

#### 3.1.3.4 Des exploitations diversifiées ou spécialisées

Sur les 71 exploitations qui ont répondu à l'enquête, près de 42% sont **spécialisées** dans la production de lait de brebis. **58% sont diversifiées**, c'est-à-dire qu'elles disposent d'au moins un atelier supplémentaire. Pour réaliser ce décompte, la production de céréales principalement destinée à l'alimentation des brebis et l'engraissement des agneaux n'ont pas été considérés comme un « atelier » supplémentaire.

La plupart des exploitations diversifiées possèdent entre 1 et 2 ateliers en plus des brebis laitières, mais certaines disposent d'une grande diversité d'ateliers (de 3 à 5 ateliers différents) au sein de la même exploitation (figure 29).

Parmi les ateliers supplémentaires (figure 30), on retrouve d'autres élevages (caprins, ovins, bovins, porcins), d'autres productions (céréales, viticulture), et des activités non agricoles (ferme auberge). Le questionnaire n'a pas permis de hiérarchiser systématiquement les ateliers entre eux (part du Chiffre d'Affaires, du temps de travail, importance accordée par les producteurs...).

Au sein des exploitations dites diversifiées, on trouve des formes de **diversification très variables**. Certaines disposent d'un autre atelier laitier (caprins ou bovins lait) ou d'un atelier viande (ovins viande

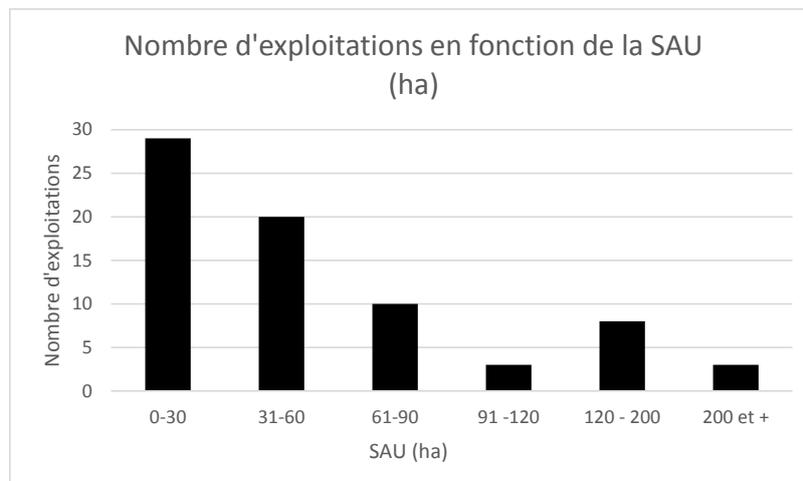


Figure 28 : SAU des exploitations ovines laitières en Rhône-Alpes

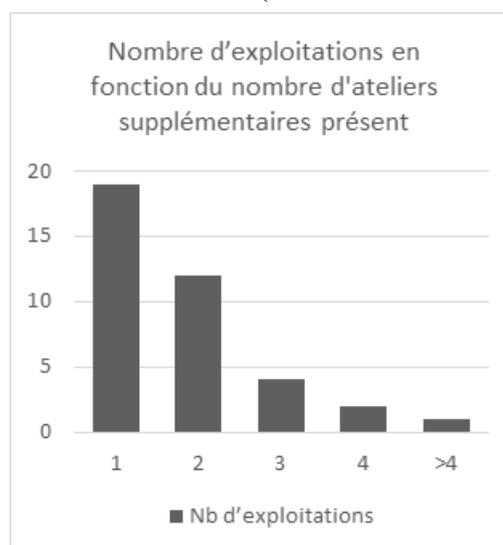


Figure 29 : Nombre d'exploitations par ateliers supplémentaires

ou bovins viande). On peut alors parler de polyélevage. Dans ce cas, des interactions peuvent exister entre les différents ateliers animaux. Au sein d'un système de polyélevage, il serait intéressant de savoir quel atelier est prioritaire par rapport aux autres.

Globalement, l'atelier ovin lait semble prioritaire par rapport à un atelier ovin viande, et plutôt complémentaire d'un troupeau caprin. Dans les exploitations en polyélevage laitier avec des bovins laits, les élevages semblent conduits de façon distincte.

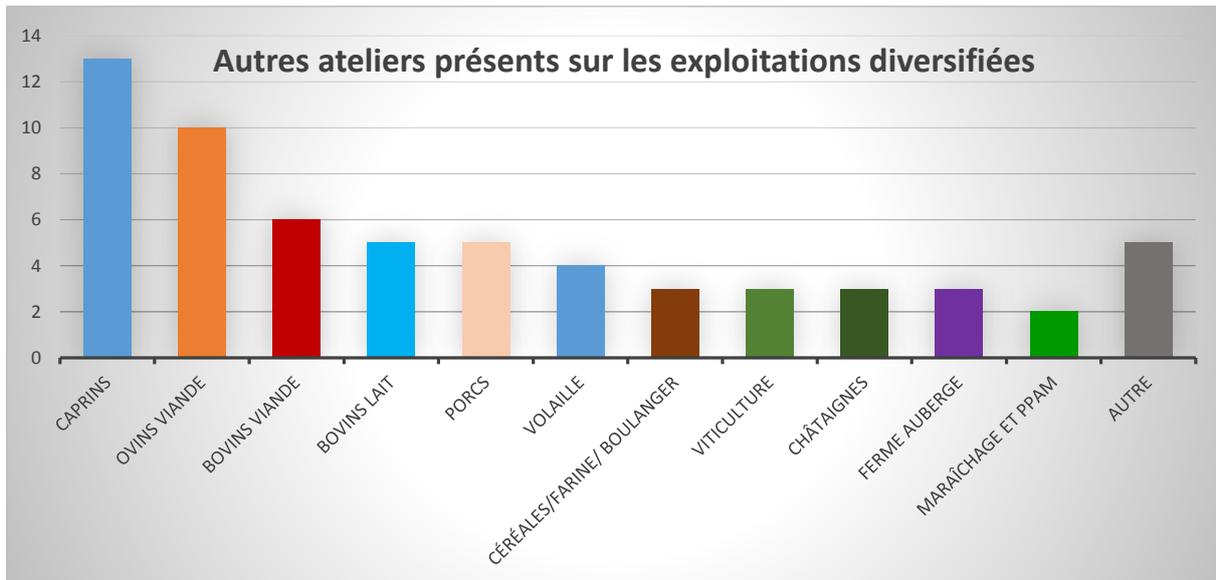


Figure 30 : Ateliers présents sur les exploitations diversifiées

D'autres ateliers n'ont pas de lien direct avec l'élevage de brebis laitières ou la transformation du lait. Par exemple, le maraichage, l'accueil à la ferme, la viticulture, l'élevage de volaille etc. sont peu liés à l'élevage. En l'absence de lien très direct, certaines interactions, à la marge, peuvent néanmoins exister entre l'élevage de brebis laitières et ces activités.

### ***La diversification, quelles interactions ?***

**Le travail :** c'est probablement cet aspect qui est le plus impacté par la diversification de l'exploitation. L'impact dépend de la charge de travail et de sa répartition dans le temps (gestion des pics de travail). En polyélevage laitier par exemple, l'astreinte de la traite peut être très importante.

**Les surfaces, entre concurrence et complémentarité :** dans le cas d'un autre atelier animal, une concurrence entre les surfaces fourragères peut apparaître (exemple de l'ajout d'un atelier ovin lait sur une exploitation en bovin lait et bovin allaitant, sans augmentation des surfaces, ce qui induit une diminution de l'autonomie fourragère de l'exploitation). Mais des complémentarités peuvent exister notamment sur le pâturage: « *les laitières passent en premier et les allaitantes finissent [de consommer les ressources restantes]* ».

On note aussi d'autres interactions positives ; le pâturage des vignes ou des vergers par les brebis, l'alimentation de porcs avec le petit lait issu de la fromagerie, la valorisation du fumier pour le maraichage ou la production de céréales.

**La valorisation du bâti** : dans un contexte où l'élevage de brebis laitières prend la place ou s'ajoute à un autre élevage, bovin notamment, des bâtiments anciens, devenus inadaptés, peuvent être réaménagés (voir photo ci-contre : aménagement d'une vieille bergerie avec l'installation de tapis roulant).

Il y a donc une variété d'interactions possibles entre les ateliers au sein d'exploitations non spécialisées. Les interactions entre les ateliers et le système d'élevage ovin lait peuvent être très variables. Il semble qu'en dehors du polyélevage, les interactions soient relativement faibles et influencent peu les choix sur la conduite des brebis laitières.

La diversification permet surtout de créer une source de revenus complémentaires sur l'exploitation qui peut aussi permettre l'installation d'une personne supplémentaire, souvent membre de la famille.



Installation d'un tapis roulant dans une vieille bergerie (Ardèche).

### 3.1.3.5 Autonomie fourragère et céréalière

**45% des exploitations sont autonomes en fourrage (une année « normale »)**, et 55% achètent une partie plus ou moins grande des fourrages. Généralement, l'achat concerne du foin, du regain ou de la luzerne. Sur les 25 exploitations enquêtées, une seule est contrainte d'acheter la quasi-totalité de l'alimentation (fourrages et concentrés), l'exploitation ne disposant pas de surfaces nécessaires pour alimenter le troupeau laitier.

55% des éleveurs achètent la totalité des céréales ou des aliments concentrés, ainsi que de la paille, tandis que 45 % produisent tout ou partie des céréales destinées à l'alimentation du troupeau. Les tonnages achetés et les niveaux d'autonomie en concentrés sont très variables. L'autonomie est à considérer en fonction des potentiels de l'exploitation. Certains éleveurs cherchent à augmenter leur autonomie fourragère au travers du pâturage, quitte à réduire leur autonomie en concentrés (cas d'exploitation ayant la possibilité de cultiver des céréales mais favorisant les prairies).

### 3.1.3.6 Des systèmes très largement fromagers

Sur les 106 élevages identifiés, la très grande majorité (**96%**) sont des « éleveurs **fromagers** » c'est-à-dire qu'ils transforment le lait à la ferme (lactiques, yaourt, pâtes molles, pâtes pressées etc.). Seulement 4% livrent la totalité de leur lait à un transformateur (figure 31).

Au moins 4 laiteries transformant du lait de brebis sont présentes sur le territoire rhônalpin (Fromagerie du Val d'Ormèze (07), Laiterie du Mont Aiguille (38), Fromagerie Guilloteau (42), Fromagerie des Pays d'Urfé (42)). Deux entreprises hors de la

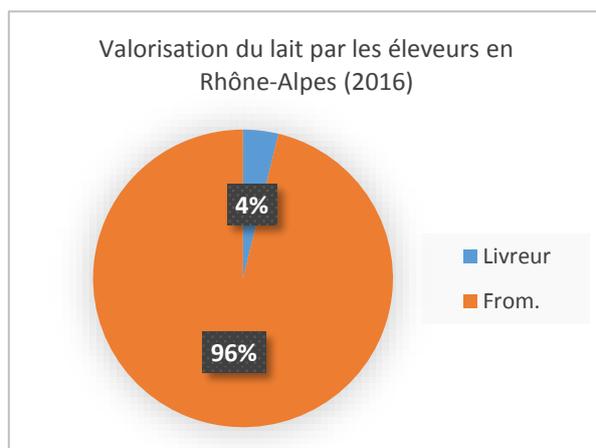


Figure 31 : Type d'atelier, fromager ou livreur

région collectent du lait en Rhône-Alpes (Laiterie Gérentes (43), Fromagerie des Sources (48)).

Il semble que certaines de ces laiteries soient contraintes d'acheter du lait provenant d'autres départements (Aveyron, Hautes Alpes) et certaines expriment une volonté de trouver du lait de brebis plus localement.

Pour la majorité des éleveurs, transformer le lait à la ferme correspond à un choix (contrôle de la production jusqu'à la vente, maîtrise des prix, des circuits de commercialisation etc.) mais au vu de la demande exprimée par les entreprises de transformation, la faible proportion de livreurs interroge.

### 3.1.3.7 Une proportion très importante en Agriculture biologique

Sur les 71 exploitations ayant répondu à la pré enquête, **50%** sont en **Agriculture Biologique** ou en conversion (6 exploitations). Ce résultat confirme les données de Corabio (p 23) et illustre la volonté d'une grande partie de ces éleveurs de pratiquer une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Certains éleveurs, bien que non certifiés, pratiquent aussi une agriculture proche du cahier des charges AB. Plusieurs éleveurs ont exprimé la volonté de convertir leurs exploitations dans les années à venir. Différentes raisons sont invoquées : être en accord avec ses principes, faire reconnaître des pratiques déjà « bio », répondre aux attentes de clients (surtout en vente directe). D'autres auraient la volonté de s'inscrire dans la démarche mais sont contraints structurellement (autonomie fourragère très réduite, surfaces des bâtiments limitées).

### 3.1.3.8 Trajectoires des exploitations

Des conversions d'élevages *ovins viande* ou *bovins lait* vers des élevages *ovins lait* ainsi que des installations directes en *ovins lait* sont observées. La reprise des premières exploitations installées peut représenter un enjeu pour la filière.

#### *De la viande vers le lait et du lait de vache au lait de brebis...*

L'enquête système (25 exploitations) a permis d'aborder l'historique de l'exploitation dans son ensemble et a mis en évidence deux grandes tendances (figure 32). La première correspond à la substitution des brebis laitières à des brebis allaitantes. Dans 11 cas, des brebis allaitantes étaient présentes avant la mise en place des brebis laitières. Parmi ces 11 cas, le troupeau de brebis viande est toujours présent sur 7 exploitations. Généralement, il est en diminution au profit du troupeau laitier. Dans une exploitation, le troupeau viande a été vendu récemment. Dans une autre, le projet est de vendre le troupeau allaitant et d'augmenter le nombre de laitières.

Cette trajectoire est souvent justifiée par des arguments économiques : « *la viande ça faisait pas [économiquement]* », « *avec la surface que j'ai, il vaut mieux faire du lait* ». Les statistiques confirment cette tendance puisqu'en Rhône-Alpes, entre 2000 et 2010, le

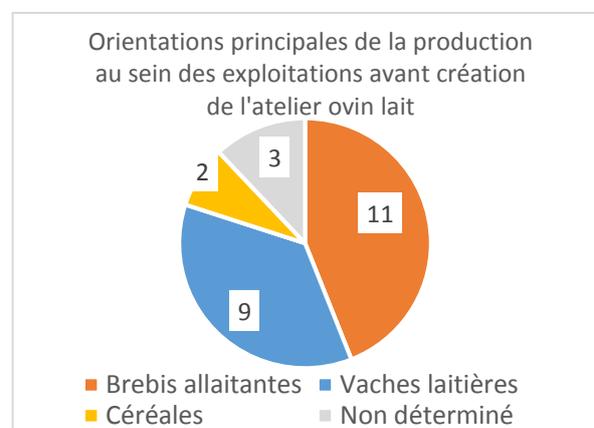


Figure 32 : Atelier principal sur l'exploitation avant la mise en place de l'atelier ovin lait

cheptel de brebis allaitantes a baissé de 11% et le nombre d'exploitations qui en détiennent, de 38% (Agreste, 2014). *Certains commencent avec un troupeau allaitant mais convertissent l'exploitation en lait quand ils ont acquis suffisamment d'expériences dans la conduite des brebis.*

La deuxième tendance est celle de la substitution des brebis laitières à des vaches laitières. Dans 9 cas, avant la mise en place de l'atelier ovin lait, l'exploitation était orientée vers l'élevage bovin lait. Parfois, des fermes laitières ont abandonné la production de lait de vache. Dans certaines fermes, les deux productions coexistent. Dans ces situations, l'atelier ovin lait permet de créer un revenu supplémentaire sur la ferme sans avoir besoin de réaliser de gros investissements, et sans trop agrandir les surfaces de l'exploitation. L'autonomie fourragère globale de l'exploitation est un peu réduite, mais les brebis peuvent valoriser les anciens bâtiments.

A l'échelle de Rhône-Alpes, le cheptel de vaches laitières a perdu 12% entre 2000 et 2010 et le nombre d'exploitations ayant des vaches laitières a aussi baissé de 37% dans la même période, ce qui représente une diminution de 4600 exploitations en 10 ans (Agreste, 2012).

Dans deux cas sur les 25, les terres de l'exploitation étaient initialement cultivées en céréales. Pour une de ces exploitations, située dans la vallée du Rhône, l'élevage avait été arrêté une génération avant et l'exploitation s'était spécialisée dans la production céréalière, pour finalement revenir à l'élevage avec des brebis laitières.

### ***Potentiel de reprise des exploitations***

La question de la transmission de l'exploitation n'est pas abordée de la même façon par les exploitants, selon les situations, l'âge des éleveurs, et la structure de l'exploitation.

Dans certains cas, un repreneur potentiel est déjà identifié. Il peut s'agir d'un enfant qui vient travailler sur l'exploitation. Cela se formalise par la constitution de GAEC entre parents et enfants, mais aussi par du salariat. Plusieurs générations travaillent alors ensemble sur la ferme et la transmission se fait progressivement. Il peut aussi s'agir de personnes extérieures à la famille, qui sont dans un premier temps salariées, et peuvent ensuite devenir associées. Elles reprennent l'exploitation à l'arrêt du travail ou au départ en retraite des éleveurs.

Les jeunes éleveurs sont moins concernés par la problématique de la transmission. Il ne s'agit pas pour eux d'une préoccupation, leurs enfants ne sont pas en âge de se prononcer sur la question. « On a le temps de voir venir ».

Dans d'autres situations, la transmission n'est pas envisagée car il n'y a pas de repreneurs potentiels, ou de volonté de transmettre. Certains envisagent la vente de l'exploitation. Lorsque les cédants arrêtent le travail sur l'exploitation mais souhaitent rester sur place, dans leur maison d'habitation, cela peut constituer un frein à la reprise. En revanche, si les éleveurs cédants ont le projet de quitter le logement, cela peut être un véritable atout pour une reprise facilitée.

Les parcours d'installation apparaissent très personnalisés et opportunistes. Dans la mesure où les transmissions d'exploitations se font de moins en moins souvent dans un cadre familial, toutes les actions concourant à mettre en relation les éleveurs approchant de leur fin de carrière avec les porteurs de projet sont à favoriser.

## 3.2 Caractéristiques des systèmes d'élevage ovin lait

### 3.2.1 Principales caractéristiques

#### 3.2.1.1 Main d'œuvre

Au niveau du système d'élevage, et selon la pré enquête (71 élevages) on trouve en moyenne **1 personne pour 54 brebis** (question posée sous la forme du nombre de personnes présentes sur l'atelier ovin lait, ce n'est pas une estimation en temps de travail). Cependant, la variabilité est très importante :, de 20 brebis/pers. jusqu'à 220 brebis/pers. Pour les exploitations diversifiées, la moyenne est légèrement plus faible (44 brebis/pers.) alors que pour les systèmes livreurs, la moyenne est de 162 brebis/pers.

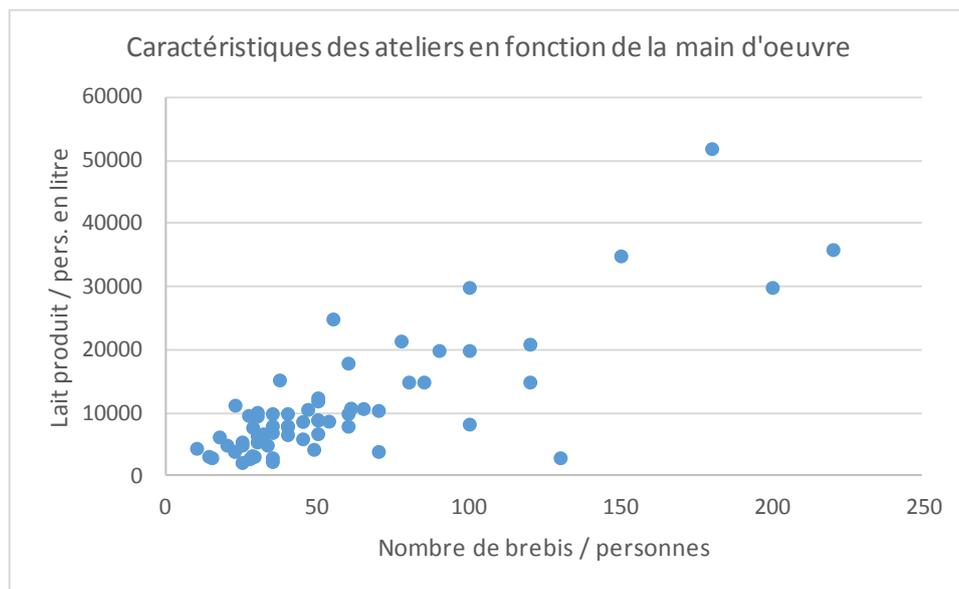


Figure 33 : Caractéristiques des ateliers (enquête 1, 71 cas)

La production moyenne est d'environ 11 000l/personne présente sur l'atelier ovin lait, avec de grandes disparités : de 4 000 litres à plus de 50 000 litres/pers.

Les niveaux de productivité animale sont également très différents (figure 33), pour une même production laitière : le nombre de brebis peut varier du simple au quadruple.

#### 3.2.1.2 Taille des troupeaux

Sur les 71 réponses obtenues à la pré enquête, le nombre de brebis traites par exploitation varie entre 8 (cas d'une exploitation en création) et 450, avec une moyenne de 95 brebis/exploitation. Plus de la moitié des exploitations possède entre 40 et 80 brebis (figure 34). Les éleveurs qui livrent leur lait ont des troupeaux généralement plus importants, entre 150 et 440 brebis (à comparer avec une moyenne de 355 brebis dans le bassin de Roquefort, source Idele).

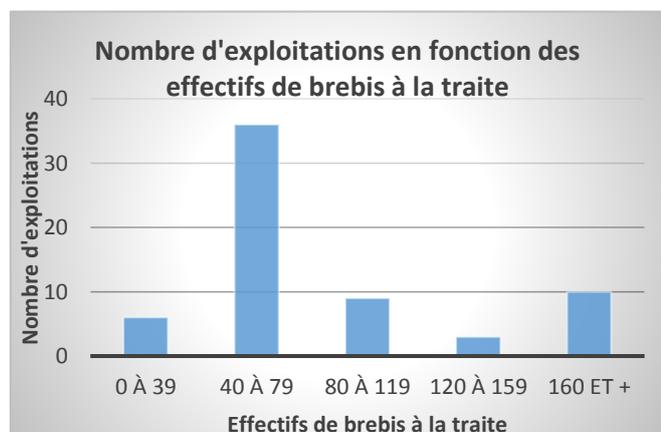


Figure 34 : Taille des troupeaux ovins lait en RA

### 3.2.1.3 Une prédominance de la race Lacaune

La race Lacaune est présente dans 58 exploitations (82%, données de la pré enquête). On trouve ensuite de la Thônes et Marthod dans 15 exploitations (21 %). La Manech Tête Noire et Tête Rousse, la Sarde et la Brigasque sont également présentes. 14 exploitations combinent au moins deux races différentes (Lacaune + Thônes et Marthod principalement).

La race Lacaune semble capable de s'adapter dans des contextes pédoclimatiques très différents et des systèmes d'élevage variés, de la plaine méditerranéenne aux hautes montagnes, jusqu'à des systèmes qui traitent en alpage. (« *un mode de sélection dans le bassin de roquefort intégrant des zones de montagnes et continentales, fait qu'elle est restée relativement rustique* » E. Morin, Idele).

A la différence des bassins traditionnels de production (cf. 1.3), Rhône-Alpes ne dispose pas de sa race de brebis laitières attitrée, avec un organisme de sélection capable de fournir des reproducteurs aux éleveurs. Ainsi les élevages rhônalpins profitent largement de la génétique produite dans le bassin de Roquefort, et utilisent des béliers, des agnelles et même des semences en provenance du rayon de Roquefort. La forte productivité de la race Lacaune et la proximité géographique avec le bassin de Roquefort expliquent la présence importante de cette race dans les élevages.

A la différence des Pyrénées Atlantiques, on ne parle pas de « Lacaunisation » (Boisseau, 2003), la Lacaune ne venant pas directement en concurrence avec une race locale (exception faite de la Thônes et Marthod). Il semble donc que non seulement, la sélection des brebis pratiquée dans les milieux d'élevage de chaque bassin ait ainsi permis de façonner des animaux adaptés aux conditions des milieux locaux respectifs (Barillet et al 2016) mais qu'effectivement les facultés d'adaptation des animaux ont pu se maintenir (Lagriffoul et al 2016). C'est ainsi qu'on retrouve des Lacaunes depuis les monts du Pilat, jusque dans les Alpes où elles sont parfois traitées en alpage, en passant par la vallée du Rhône.

- La Lacaune, un choix de race évident ?

Pour la majorité des éleveurs rencontrés, le choix de la race Lacaune semble évident, certains éleveurs semblaient même surpris par la question. « *La Lacaune, ça fait du lait* » ; « *au niveau sélection, il n'y a pas d'équivalent* ». C'est la race considérée comme la plus productive, et son rayon d'origine est relativement proche de Rhône-Alpes. Elle dispose d'un programme de sélection important (Lagriffoul et al. 2016, Barillet et al. 2016), Certains éleveurs déconseillent de s'installer avec d'autres races que la Lacaune. « *Moi j'ai des Thônes [et Marthod] mais je ne conseille pas de commencer avec des Thônes* ».

En revanche, le choix d'élever une autre race de brebis relève d'une réelle volonté, comme le maintien d'une race locale dans le cas de la Thônes et Marthod, ou d'élever des brebis considérées comme plus rustiques (MTN). C'est aussi le choix de ne pas rentrer dans le « modèle dominant » de production.

### 3.2.1.4 Production laitière et périodes de lactation

#### **La période de production**

On observe trois grandes variantes au niveau des périodes de lactation : l'hiver, l'été et toute l'année (figure 35 ci-après). La durée la plus courte de production de lait est de 5 mois et

de mi. A l'autre extrémité, certains élevages produisent toute l'année. En moyenne, la période de traite dure pratiquement **9 mois**.

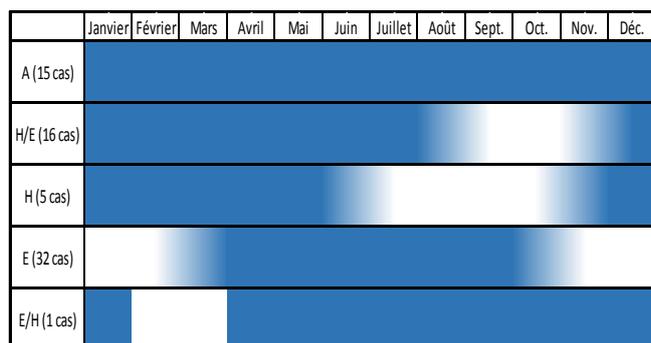


Figure 35 : Représentation des périodes de lactation des élevages enquêtés

**46%** des exploitations produisent du lait « d'été », 32% produisent du lait « d'hiver » ou « d'hiver/été », avec une pause à l'automne, et 22% du lait toute l'année.

Le tableau 8 présente les principaux atouts et les contraintes exprimés par les éleveurs en fonction de leur choix de période de lactation.

Produire du lait toute l'année permet de maintenir sa présence sur les marchés ou dans les rayons des supermarchés et de maintenir le lien avec les clients. Cela nécessite une organisation bien particulière avec la gestion de différents lots, et au moins deux périodes d'agnelage.

D'autres éleveurs estiment important que la période de production corresponde à une période où les brebis pâturent de l'herbe sur pied (E). Cela permet de réduire les coûts d'alimentation, et correspond au cycle « naturel » de reproduction.

Tableau 8 : Le choix raisonné des périodes de lactation

Les périodes de Production	Les +	Les -
<b>A, Production de lait toute l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>avoir du lait toute l'année pour fournir les clients en continu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>deux périodes d'agnelage</li> <li>pas d'arrêt de production</li> <li>gestion de lots</li> </ul>
<b>H, H/E, production de lait l'hiver</b> « Produire avec les stocks »	<ul style="list-style-type: none"> <li>période de production +/- longue</li> <li>avoir des produits l'hiver (et l'été)</li> <li>permet de décaler les agnelles et de faire une repasse</li> <li>la mise à l'herbe correspond à une diminution de la production</li> <li>alim. plus stable (hiver) en qualité et quantité</li> <li>meilleure répartition du travail sur l'année (foin, vacances d'été)</li> <li>Brebis tarées qui peuvent monter en alpage</li> <li>Affranchissement des aléas climatiques (herbe et animaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nécessité d'avoir des stocks de qualité</li> <li>coût plus important de l'alimentation</li> </ul>
<b>E, été : « production pendant la période de pousse de l'herbe »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« cycle naturel », « lait pas cher »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>gestion des aléas climatiques</li> <li>gestion de l'herbe, mise à l'herbe, gestion du pâturage</li> </ul>

D'autres encore mettent en avant la gestion de la lactation qui est facilitée par une alimentation régulière et maîtrisée, basée sur les stocks durant l'hiver (H). Cela permet de s'affranchir de la variabilité de la pousse de l'herbe, des aléas climatiques qui peuvent impacter la production laitière. Le choix d'une lactation « hivernale » (prolongée sur le printemps et parfois l'été) permet également de répartir le travail sur l'année. Par exemple, dans certaines exploitations, la fenaison représente un pic de travail important qui ne serait pas compatible avec la traite, la conduite des animaux au pâturage, la transformation et la vente. Ainsi la durée de la lactation est limitée par des contraintes de travail. Le fait d'avoir une période sans production laitière est parfois important pour les éleveurs, car pour certains, c'est l'occasion de prendre des vacances.

Le choix de la période dépend également des débouchés et des principaux circuits de commercialisation (zones touristiques l'hiver ou l'été, villes moins dynamiques l'été, fêtes de Noël, etc.).

Pendant la période hivernale, l'alimentation des brebis en lactation repose généralement sur des fourrages secs complétés par la distribution de concentrés (céréales, céréales + tourteau, aliment industriel).

Pendant la saison estivale, la grande majorité des brebis pâture, à l'exception de quelques systèmes limités par les surfaces, ou préférant ne pas faire pâturer les brebis. En annexe 11, des exemples de régimes alimentaires des brebis en production sont présentés.

### ***Production laitière***

La production laitière par exploitations (figure 36) varie de 4 000L/an à près de 100 000L/an avec une moyenne approchant les **20 000L/an/exploitation**. Pour les exploitations spécialisées, la moyenne est légèrement plus haute (22 000 litre/an) avec un minimum de 4 000L/an et un maximum de 72 000L/an.

Il y a au moins deux manières d'allonger la période de production. Tout d'abord, on peut étaler les mises bas, ce qui permet aussi de réduire le pic de production et de faire en sorte que la production soit plus régulière. Ou bien, on peut faire deux ou trois lots conduits différemment, mais la gestion en lots est plus compliquée en termes de travail et d'organisation de l'espace dans la bergerie.

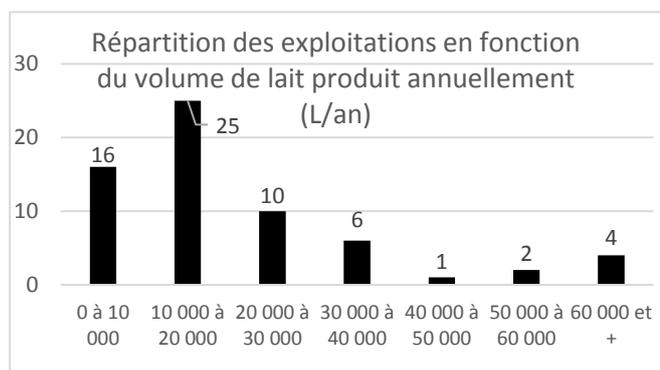


Figure 36 : Production laitière par exploitations (pré enquête)

Une part importante des éleveurs rencontrés pratique la monotraite. La brebis Lacaune contemporaine est bien adaptée à cette pratique (Hassoun et al. 2016). N'étant pas contraints par un cahier des charges comme dans le bassin de Roquefort, il n'est pas surprenant que les éleveurs rhônalpins pratiquent la monotraite, en particulier les fromagers.

En effet, la contrainte de travail en système fromager avec vente directe est très importante. Dans cette situation, la monotraite offre des solutions intéressantes. Elle peut être pratiquée en début et en fin de lactation quand les volumes de lait sont plus faibles. Elle permet de réduire

le temps d'astreinte lié à la traite, mais aussi de générer de la flexibilité (Hassoun et al. 2016) intéressante pour les fromagers (marchés nocturne, Amap, etc.). Une fois passés en monotraite, certains éleveurs choisissent alors d'allonger la durée de lactation. Par ailleurs, tous les éleveurs rencontrés qui travaillent seuls sur leur exploitation pratiquent la monotraite sur toute la période de lactation. C'est la seule façon pour eux de tout concilier : soin aux animaux, transformation et commercialisation.

Les éleveurs sont très largement équipés de machines à traire (du pot trayeur au 2x24 en fonction de la taille des troupeaux) et même en alpage, certains éleveurs utilisent une machine à traire mobile.

### **La gestion des agneaux**

Trois grandes tendances apparaissent concernant l'élevage des agneaux. Le mode de conduite des agneaux influe sur le volume de lait traité et transformé.

Certains éleveurs pratiquent un sevrage précoce, les agneaux ne sont allaités que quelques jours (séparation d'avec la mère entre 1 et 8 jours) puis ils sont vendus ou donnés à un engraisseur. Tout le lait produit est alors utilisé pour la fabrication de fromages.

La majorité des éleveurs choisit de sevrer les agneaux entre 3 et 4 semaines après la mise bas. Ce qui induit une période plus ou moins longue d'allaitement-traite.

D'autres enfin choisissent de sevrer les agneaux plus tardivement (jusqu'à 8 semaines). Dans ce cas, les agneaux sont souvent commercialisés directement par les éleveurs.

#### *3.2.1.5 Transformation et commercialisation*

##### **Les produits** (données de l'enquête 2, 25 élevages)

Le lait est transformé majoritairement en fromage lactique, en tomme ou tomlette (pâte pressée non cuite) et en yaourts. On trouve ensuite des pâtes molles (figure 37).

Parmi les fromagers qui produisent de la tomme, un certain nombre fabrique en parallèle du Sérac ou de la Brousse. Leur procédé de fabrication valorise les protéines solubles qui s'évacuent avec le petit lait (lactosérum) lors de l'égouttage des tommes. Parfois considérés comme des sous-produits, Sérac et Brousse permettent d'augmenter globalement la valorisation du lait.

Selon les circuits de commercialisation, et leur clientèle, les producteurs choisissent ou non de mettre en œuvre ce type de fabrication.

Proportion globale des différents produits de l'échantillon

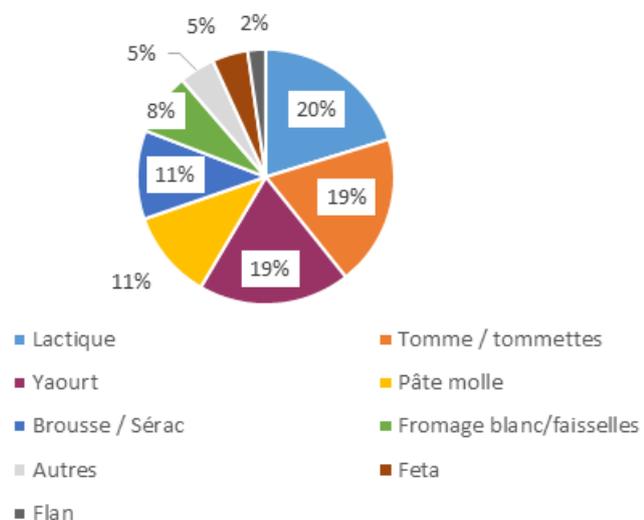


Figure 37 : Les différents produits laitiers fabriqués (enquête 2, 25 élevages)

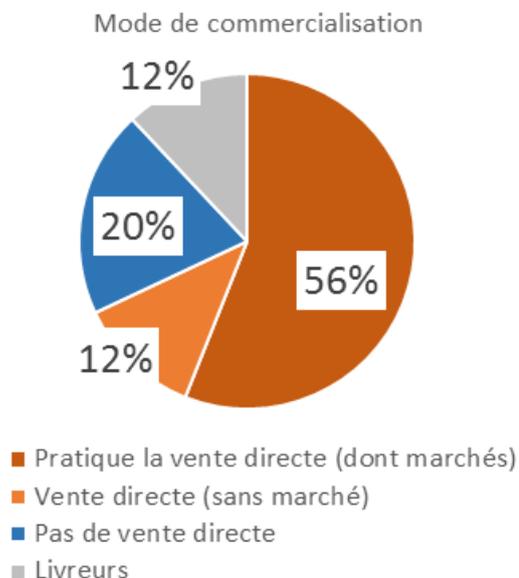
En plus petite quantité, les producteurs fabriquent des fromages blancs, des faisselles, des flans, etc.

### **Trois modes de commercialisation dominants**

Sur les 25 exploitations, plus d'une sur deux pratique la vente directe avec vente sur au moins un marché (figure 38). Très souvent, la vente directe est complétée par de la vente à des intermédiaires (magasins locaux).

5 exploitations ne pratiquent pas ou très peu de vente directe (en lien avec l'éloignement, la volonté de réduire le temps de commercialisation, etc.)

Le temps de travail lié à la commercialisation est très variable en fonction des modes de ventes choisis (de ½ journée par semaine à 1 temps plein (1ETP)). En vente directe, il peut être considérable.



Il existe un lien étroit entre l'étendue de la gamme de produits fabriqués et le mode dominant de commercialisation. Dans l'échantillon des 25, la vente directe est pratiquée avec un minimum de 3 produits différents. Selon certains éleveurs, c'est une nécessité pour rendre son étal attractif sur le marché.

Figure 38 : Les principaux circuits de commercialisation rencontrés

Les producteurs jouent également sur les formats de fromages et les arômes, notamment avec les yaourts. Plusieurs formats de yaourt nature en pots de 350 et 750 g sont courants avec également des yaourts aromatisés (fruits, crème de marron, vanille...). Une autre façon d'élargir sa gamme est de jouer sur la durée d'affinage, sur les fromages lactiques et les tommes principalement.

### **Un lien important entre la transformation et la commercialisation des produits**

La majorité des éleveurs rencontrés fabrique entre 3 et 4 types de produits différents (figure 39).

On remarque que pour pratiquer la vente directe, les producteurs fabriquent au moins 3 produits de technologies différentes. En effet, les producteurs qui fabriquent seulement 1 ou 2 produits différents, vendent majoritairement par le biais d'intermédiaires.

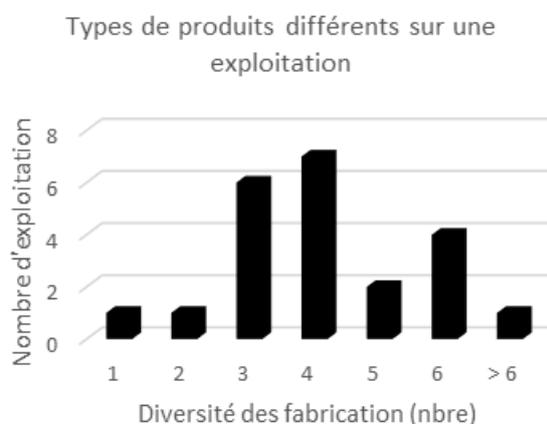


Figure 39 : Etendue des gammes de produits chez les éleveurs fromagers

A noter cependant que le nombre de fabrications dans les systèmes fromagers n'est pas figé. Certains fromagers aiment innover, essayer de nouveaux produits au fur et à mesure qu'ils maîtrisent les procédés de transformation. Des producteurs travaillent sur des recettes de pâtes persillées ou sur des produits type desserts lactés (flan, etc.). Dans certains cas, la priorité est mise, les premières années, sur les produits qui valorisent le mieux le lait, et progressivement la gamme est élargie en même temps que la production augmente. Un autre exemple : un système orienté vers la production de yaourts et fromage « frais » (durée d'affinage courte), au sein duquel la production de tomme peut venir s'ajouter et permettre de tamponner le surplus de lait au pic de lactation.

Trois technologies différentes semblent être un minimum pour faire de la vente en direct et dans l'échantillon, on atteint un maximum de 7, sans compter la variété des formats et des parfums.

D'autres productions non alimentaires existent également comme la fabrication de savon au lait de brebis. C'est un produit encore peu connu des consommateurs et qui offre de nouveaux débouchés aux éleveurs.

### 3.2.2 Cinq grandes stratégies «technico-commerciales» identifiées

A la lumière des grandes caractéristiques des systèmes d'élevage présentées précédemment, nous avons travaillé lors d'un comité de pilotage sur le choix de critères discriminants. Sur la base de ces critères, une analyse a été réalisée selon la méthode Bertin, une méthode de traitement graphique de l'information.

**Tableau 9 : Critères discriminants et descriptifs utilisés pour la construction de la typologie**

	<b>Critères discriminants</b>	<b>Variables descriptives</b>
<b>Moyens de production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personnes par atelier (1-1,5 ; 2-3 ; &gt;3)</li> <li>• Taille cheptel (&lt;100 ; &gt;100)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces</li> <li>• Diversification</li> <li>• Race (Lacaune ou autre)</li> </ul>
<b>Conduite de l'élevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de production (Eté ; Hiver + H/E ; toute l'Année)</li> <li>• Age au sevrage des agneaux (&lt; 1 mois, &gt; 1 mois) âge à la reproduction des agnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système d'alimentation</li> <li>• Valorisation des agneaux (maigre, lait, viande)</li> <li>• Mise à la reproduction des agnelles</li> </ul>
<b>Types de produits et circuits de commercialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de produits (&lt;3 ; 3-4 ; &gt; 5)</li> <li>• Mode dominant de commercialisation (vente directe ; vente via intermédiaire ; livreur)</li> </ul>	

Sur la base de cette approche, cinq grandes logiques ont pu être identifiées parmi les 25 exploitations enquêtées (figure 40 et 41 ci-après).

Dans la mesure où les critères qui les distinguent sont à la fois structurels, techniques et commerciaux, on peut les désigner par la formule « logiques technico-commerciale ». On identifie trois groupes de fromagers (A, B, C), pratiquant la vente directe. Ils se différencient par la période de production et l'étendue de la gamme de produits proposée à la vente.

Un autre groupe est celui des fromagers qui commercialisent principalement par le biais d'intermédiaires (D), et dont la gamme de produits est plutôt restreinte.

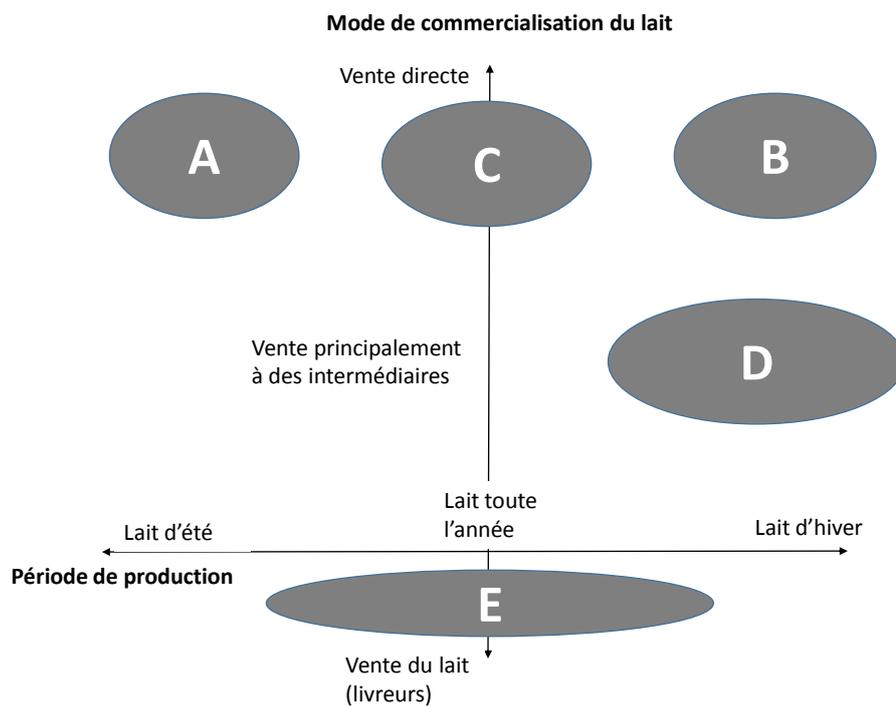
Et enfin le groupe des livreurs (E) ; ils se différencient par le fait qu'ils ne transforment pas le lait à la ferme.

- **A** : des systèmes fromagers qui cherchent à produire du lait en valorisant les ressources herbagères (principalement printemps-été), ils produisent une gamme diversifiée de fromages qu'ils commercialisent ensuite principalement au travers de la vente directe.
- **B** : des systèmes fromagers qui produisent du lait plutôt en hiver en utilisant des fourrages secs, ils fabriquent des produits relativement diversifiés vendus plutôt en direct.
- **C** : des systèmes fromagers qui produisent du lait plutôt toute l'année, qui commercialisent une gamme étendue de produits en vente directe.
- **D** : des systèmes fromagers qui produisent plutôt l'hiver, ou toute l'année, avec un troupeau relativement important et la fabrication d'une gamme réduite de fromages qu'ils commercialisent via des intermédiaires.
- **E** : des livreurs, qui produisent du lait toute l'année ou en été, avec un grand troupeau, situé dans le rayon de collecte d'une laiterie.

Exploitations	Types de produits et circuits de commercialisation		Moyens de production		Conduite du troupeau			Logique
	Nb produits	Type de vente	UMO/atelier	Cheptel	Période de production	Age à la repro	Age au sevrage	
1.69	Red	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	A
3.38	Green	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
2.73	Green	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
3.26	Green	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
3.74	Green	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
1.01	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
1.73	Green	Yellow	Green	Green	Green	Red	Green	B
1.38	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
2.26	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
4.38	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
2.38	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
2.69	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
1.74	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Green	D
2.01	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
2.74	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
3.73	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Green	
1.26	Red	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	C
3.69	Red	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
4.26	Red	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
1.42	Red	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
2.42	Grey	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	E
2.07	Grey	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
1.07	Grey	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	
4.73	Red	Green	Green	Green	Yellow	achat	Green	NC
3.07	Red	Green	Green	Green	Yellow	achat	Green	
Code couleur								
AB	<3	vt directe	1 à 1,5	<= 100	E	< 1 an	<= 1 mois	
Conventionnel	3 à 4	0 vt directe	2 à 3	> 100	H	> 1 an	> 1 mois	
	5 et +	livreur	> 3		A			

Figure 40 : Application de la méthode Bertin, sur l'échantillon des 25 exploitations enquêtées

NC : Non classés



**Figure 41 : Typologie, 5 stratégies technico commerciales**

Après constitution des groupes, nous avons réexaminé le fonctionnement de chacune des exploitations pour valider leur classement. Deux exploitations ont finalement été écartées de la typologie car elles ne vérifiaient pas l'hypothèse d'une corrélation directe entre période de production et mode d'alimentation des brebis en lactations, et notamment le fait de privilégier l'utilisation de l'herbe l'été. En effet, dans ces deux exploitations, les brebis ne pâturent pas ou très peu même au printemps ou pendant l'été. L'une d'entre elles (3.07) a une logique plutôt « hors sol » : les brebis sortent sur quelques hectares de parcours attenant au bâtiment mais toute l'alimentation est achetée. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un système plutôt intensif, les brebis en lactation ne pâturent pas, elles sont alimentées avec de l'ensilage de maïs et des fourrages.

### 3.2.3 Analyse des stratégies identifiées

#### Logique A (6 cas identifiés)

On trouve ces systèmes dans tout le territoire, en montagne comme en plaine, au sud comme au nord.

Il s'agit généralement de systèmes mis en place suite à une installation hors cadre familial. La création de l'atelier est souvent très récente (entre 2009 et 2014), il n'y a qu'un cas plus ancien de création en 1992.

Ce système mobilise deux personnes à temps plein, ce qui correspond à un projet de vie de couple (5 cas sur 6 travaillent en couple). Le recours au salariat est marginal. Parfois ponctuellement, un salarié est embauché lors d'un pic de travail.

Au sein de l'exploitation, l'atelier ovin lait peut être associé à un ou des ateliers ovin viande, caprin ou bovin lait.

Les exploitations utilisent entre 23 et 150 ha (surfaces pastorales comprises).

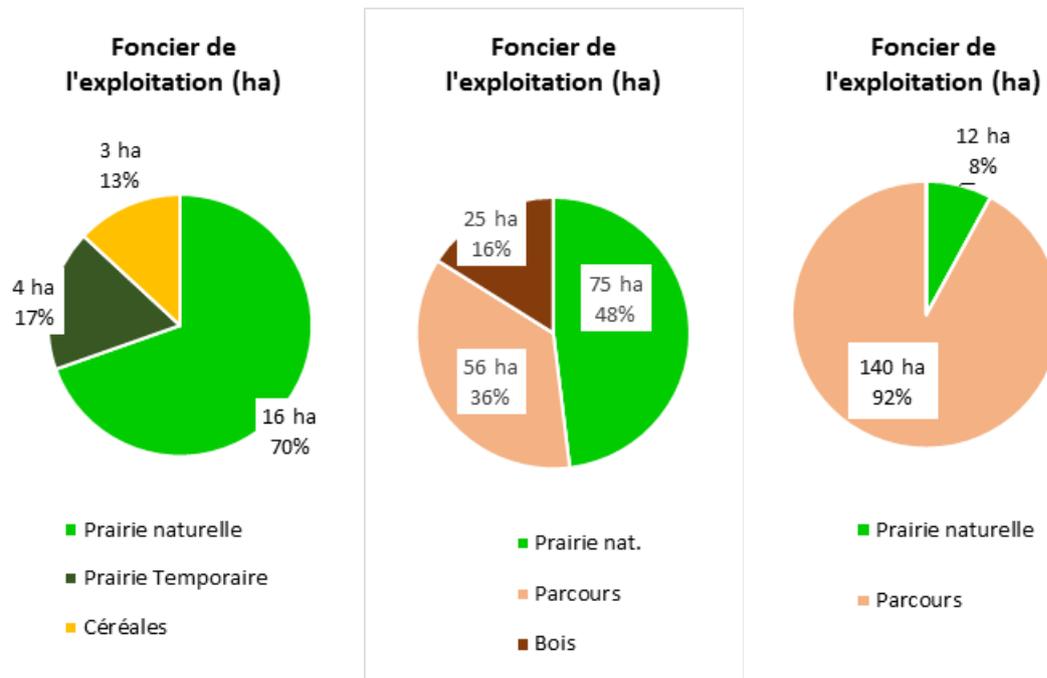


Figure 42 : Exemples d'assolement sur trois exploitations, logique A

Dans ce système, le pâturage est privilégié avec une conduite parfois très pastorale permettant de réduire le besoin en stocks l'hiver (pâturage hivernal de parcours, avec les brebis taries). Ces systèmes utilisent peu de prairies artificielles (figure 42). Dans ce système, on trouve des exploitations généralement peu autonomes en fourrages et concentrées pour l'alimentation des brebis, souvent contraintes par un foncier restreint. Les éleveurs ne produisent pas ou peu de céréales, ils sont donc contraints d'en acheter. Souvent le foncier de l'exploitation comprend peu de surfaces mécanisables, cela explique les faibles proportions en céréales ou en prairies temporaires.

En termes d'équipement, les exploitations peuvent être autonomes pour les foins (faucheuse, faneuse, endaineur, botteleuse). Beaucoup d'éleveurs utilisent du matériel en CUMA ou font appel à des ETA. Dans une recherche de diminution des coûts, certains choisissent de ne pas s'équiper et font appel à des ETA (fumier, foin).

Dans ce groupe, on trouve des troupeaux de taille relativement réduite, entre 40 et 70 brebis (ou 220 en Manech Tête Noire) ce qui correspond à 20 à 40 brebis/personne (ou 110/personne en MTN). Le choix de la race est plutôt orienté vers des brebis Lacaunes, mais on trouve également d'autres races comme la Manech Tête Noire et la Sarde.

L'agnelage a lieu au printemps, aux mois de Février et Mars. Le troupeau est géré en un seul lot et dans le cas de systèmes d'élevages associés caprin, les mises bas des chèvres ont également lieu au printemps. Il existe de fortes interactions entre les deux systèmes ovin lait et caprin, puisque les brebis et les chèvres sont conduites ensemble au pâturage et qu'une partie des laits sont mélangés pour la fabrication de tomme.

Les volumes produits par exploitation sont plutôt faibles, entre 6 000 et 20 000 litres par an (soit en moyenne 6 000 litres/personne et 9 000 litres/an). Les éleveurs ont fréquemment recours à la monotraite tout au long de la lactation ou seulement en fin de lactation. Les niveaux de production sont très variables, entre 50 et 350 litres/brebis/an et en moyenne assez faible, ce qui peut, en parti, s'expliquer par des durées de lactation plutôt courtes (6 à 8 mois) et varie en fonction des races élevées et de l'alimentation.

En plus du pâturage, les brebis sont alimentées avec des fourrages secs (foin, luzerne, sainfoin etc.), et complémentées avec des céréales ou de l'aliment complet. La quantité de concentré distribuée est très variable, en fonction des élevages, de la période, de la disponibilité en ressources herbagères et du stade de lactation.

Ce système se caractérise aussi par la fabrication d'une gamme étendue de produits. Entre 3 et 6 produits différents sont fabriqués (4 en moyenne), ce qui traduit un goût certain pour la fabrication de fromages mais également une volonté de pratiquer la vente directe. Certains expriment le souhait d'être en contact avec les consommateurs, mais il s'agit aussi d'une nécessité économique. Les volumes produits sont plutôt faibles. Il est donc crucial de bien les valoriser. Ainsi tous les éleveurs produisent des yaourts, accompagnés de fromages lactiques et/ou de tommes. Cette base est ensuite complétée par des fabrications de pâte molle, brousse ou sérac, de faisselles ou de fromage type « Feta ».

Les éleveurs cherchent à valoriser les agneaux et pour cela, développent diverses pratiques comme par exemple, la vente en agneaux de lait (en carcasse ou découpés en caissette).

Tous pratiquent la vente directe, mais on sent également la volonté de commercialiser localement. Ainsi, certains vendent sur les marchés (5/6) mais aussi par le biais de magasins de producteurs ou d'AMAP. Ils commercialisent aussi leurs produits via des intermédiaires locaux (superette du village). D'autres en revanche choisissent de ne pas vendre sur les marchés au vu de la contrainte de temps que cela représente. Ils utilisent alors des modes de commercialisation innovants comme les paniers commandés sur internet, les AMAP, des paniers de consommateurs.

C'est un système attractif pour les porteurs de projets actuels. Les éleveurs mettent en place une organisation qui semble en accord avec leurs attentes, celles de produire du lait avec de

l'herbe, avec des brebis qui passent du temps à l'extérieur, en fabriquant des produits de qualité, commercialisés localement et en vente directe. De plus, il s'agit souvent d'exploitations en agriculture biologique, ou qui projettent une conversion. Et même en conventionnel, les pratiques de ces éleveurs s'inscrivent dans une volonté de faible utilisation d'intrants chimiques.

Les éleveurs expriment quelques préoccupations sur les aspects sanitaires : mammites, diverses maladies (chlamydie, enterotoxémie). Mais il ne semble pas qu'il y ait de problèmes particulièrement récurrents : « *on n'a rien qui se répète, des trucs nouveaux chaque année* ». D'autres besoins techniques émergent des échanges avec les éleveurs : gestion du pâturage, gestion de la reproduction, augmentation de la production, diminution du temps de travail, et du temps de commercialisation, accompagnement au passage en bio, etc. C'est à mettre au regard de la jeunesse des exploitations : les éleveurs sont dans une démarche d'apprentissage continue.

Sur le plan économique, on pourrait traduire la stratégie de ce système de la manière suivante : limitée par un faible volume et donc qui oblige d'être économe et de bien valoriser le lait en pratiquant la vente directe qui semble indispensable.

### **Logique B (6 cas)**

Ces systèmes sont présents sur tout le territoire rhônalpin, de la plaine à la très haute montagne. Il s'agit plutôt d'ateliers, créés suite à une installation hors cadre familial (personnes non originaires du milieu agricole). On trouve des systèmes mis en place depuis 1975 jusqu'à 2015, qui sont gérés en moyenne par l'équivalent de 1,5 pers. (de 1,25 à 2 personnes).

La taille des exploitations est assez variable de 14 à 120 ha, mais le troupeau ovin utilise en général une vingtaine d'hectares. Les exploitations qui détiennent le moins de surfaces sont spécialisées en ovin lait alors que les exploitations plus grandes associent d'autres systèmes d'élevage ou de culture.

On trouve des systèmes herbagers ou très pastoraux (figure 43) et des niveaux d'autonomie fourragère très différents. Certaines exploitations sont équipées pour la réalisation des foin alors que d'autres font appel à des ETA pour la plupart des travaux.

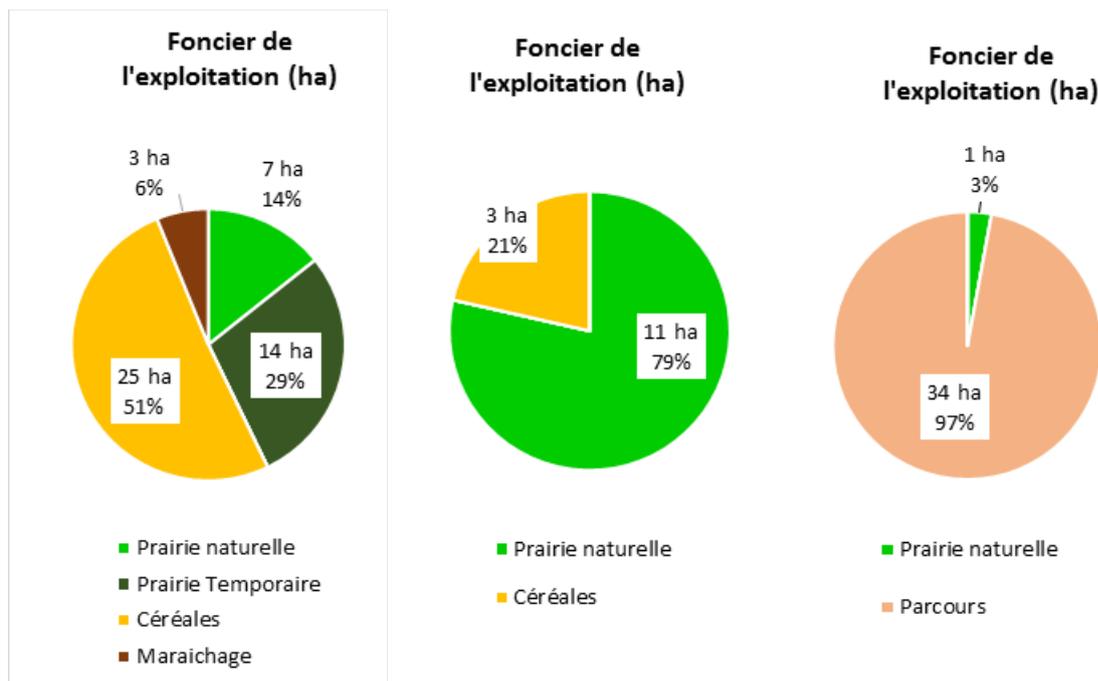


Figure 43 : Exemples d'assolement sur trois exploitations, logique B

Les troupeaux sont en moyenne composés de 70 brebis, de race Lacaune ou T&M (56 à 95 brebis à la traite). Dans cette logique, beaucoup pratiquent la monotraite durant toute la période de production ou en fin de lactation. Les niveaux de productivité des brebis sont très variables, entre 100 et 400 litres par brebis et par lactation.

La production laitière est principalement concentrée sur la période hivernale (H et H/E) avec des agnelages à l'automne et des durées de lactation assez longues, de 9 à 11 mois. La production par exploitation est plutôt faible, en moyenne 11 000 litres, soit 8 000 litres/pers. (de 4 000 à 17 000 litres/pers.).

L'alimentation hivernale repose sur la distribution de fourrages secs et de céréales (ou céréales + tourteau). Les quantités de concentré distribuées aux brebis en lactation sont très variables, avec des maximums aux pics de lactation, qui varient entre 400 g et 1kg/jour et par brebis.

3 à 4 produits différents sont fabriqués. Il s'agit très souvent de yaourts (pour presque tous les éleveurs), fromages lactiques, tommes ou pâtes molles. Les fromages sont généralement vendus en direct (sur les marchés ou non).

Afin d'illustrer les résultats économiques d'une exploitation fromagère de ce type, une analyse des coûts de production pour la campagne 2015 a été réalisée. Elle ne reflète cependant qu'une seule exploitation et une année donnée. En aucun cas, elle ne représente l'ensemble des systèmes fromagers de ce type. Il s'agit d'une exploitation plutôt pastorale de moyenne montagne qui achète ses fourrages et concentrés et qui a un atelier ovin viande complémentaire. La main œuvre a été estimée en Unité de Main d'Œuvre de façon plus précise que dans la pré enquête.

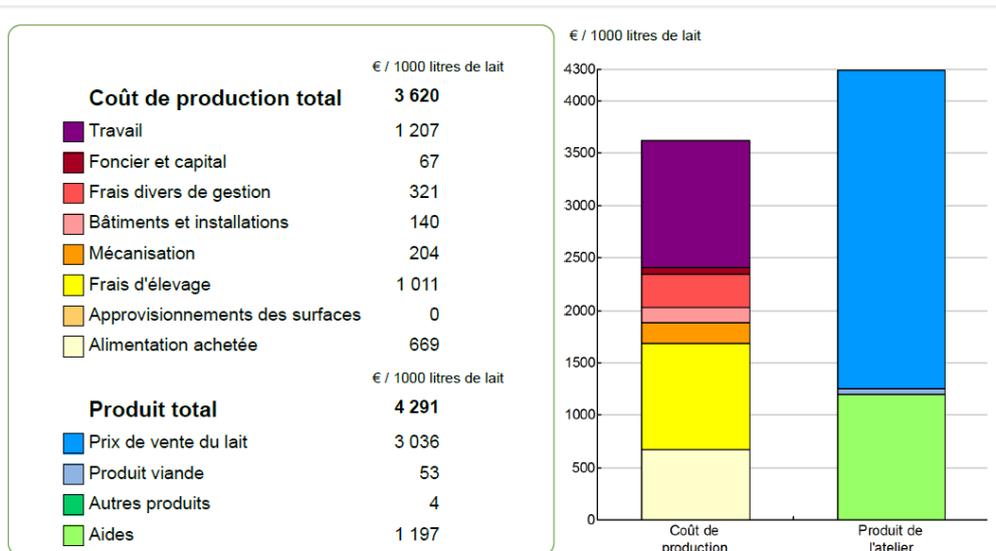


Figure 44 : Exemple de résultats d'analyses de coûts de production, année 2015

Dans le cas étudié, le volume de lait de brebis produit annuellement sur l'exploitation est de 26 000 litres et la productivité par brebis est d'environ 400 litres/an. Le coût de production aux 1 000 litres de lait est estimé à 3 620€ pour un produit total de 4 291€ (figure 44). Le lait est valorisé à 3 036€/1 000 litres et représente près de 70% du produit. Les aides complètent les produits à hauteur de 28%. Dans la composition des charges, la rémunération forfaitaire du travail (1,5 SMIC/UMO) représente 33%, les frais d'élevage (incluant les frais de transformation) 28%, les charges d'alimentation achetée représentent 18%. Les charges liées aux bâtiments et installations, ainsi qu'à la mécanisation sont relativement faibles et traduisent la logique d'un système peu équipé qui achète une part importante de l'alimentation.

Dans ce cas, la rémunération permise estimée est de 2,33 SMIC par UMO (figure 45).

Approche comptable		Approche trésorerie	
Coût de production €/1000l	3 620	Coût de fonctionnement €/1000l	4 090
Prix de revient €/1000l	2 365	Prix de fonctionnement €/1000l	2 835
Rémunération permise €/1000l	1 878	Trésorerie permise €/1000l	1 408
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,33	Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,75
<i>Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).</i>		<i>On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.</i>	

Figure 45 : Résultat de l'analyse de coût du production, approche comptable et trésorerie

## Logique C (4 cas)

Ces systèmes se rencontrent principalement dans les zones de plaine et de moyenne montagne. Les systèmes d'élevages ont été mis en place dans les années 2000 (entre 1999 et 2005). Le système d'élevage ovin lait mobilise entre 2 et 3,5 personnes et utilise entre 20 et 50 ha de terre. Les profils sont plutôt herbagers (figure 46) avec des proportions de prairies temporaires importantes (contrairement à A et B) allant de 60% à 100% de la SAU.

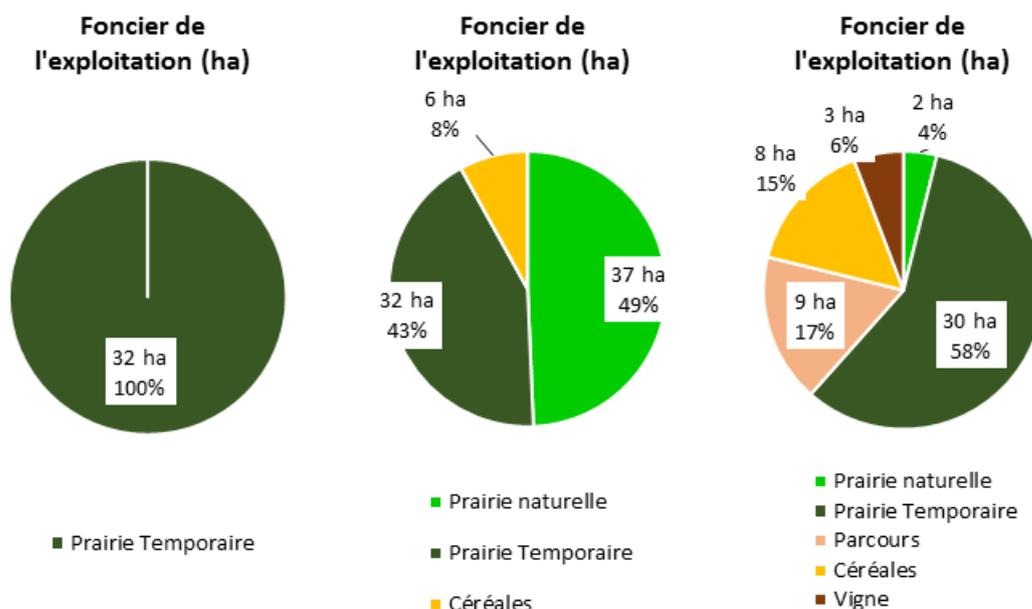


Figure 46 : Exemples d'assolement sur des exploitations, logique C

Comparativement aux logiques A et B, il s'agit d'un système avec une gestion assez intensive de l'herbe, qui se caractérise par une proportion importante de prairies temporaires et des pratiques de gestion comme le pâturage tournant. Les exploitations sont généralement autonomes en fourrage et parfois également en céréales.

Pour ces exploitations, le système d'élevage ovin lait est plutôt prioritaire sur les autres activités présentes sur la ferme, sauf éventuellement dans le cas où un élevage caprin est associé.

La taille des troupeaux varie entre 50 et 125 brebis à la traite, avec une moyenne de 95 brebis. La race Lacaune est la seule représentée. La production moyenne par exploitation de ce type est de 25 000 litres par an (entre 15 000 et 35 000 litres, soit 10 000 litres par personne). Dans cette logique, on trouve des éleveurs qui produisent du lait sur des périodes assez longues, orientés sur de la production d'été, d'hiver, ou toute l'année.

Les brebis produisent entre 220 et 350 litres par lactation, sur une durée de lactation allant de 6 (2 lactation de 6 mois pour avoir du lait en permanence) à 10 mois, pour une période de production relativement étendue.

La gamme de produits est plus large que la moyenne ; entre 5 et 6 types de produits sont fabriqués. Ils sont ensuite commercialisés en vente directe (1 ou 2 marchés par semaine, magasin de producteurs, ...) mais aussi dans des commerces locaux.

On peut dire qu'il s'agit d'un système fromager pratiquant la vente directe, herbager mais sur un mode assez intensif, relativement autonome pour l'alimentation du troupeau de brebis laitières et avec une production de lait par exploitation plutôt au-dessus de la moyenne.

Afin d'illustrer les résultats économiques d'exploitations fromagères de ce type, deux analyses des coûts de production pour la campagne 2015 ont été réalisées. Elles ne reflètent

cependant que 2 exploitations et une année donnée. En aucun cas, elles ne représentent l'ensemble des systèmes de la logique C.

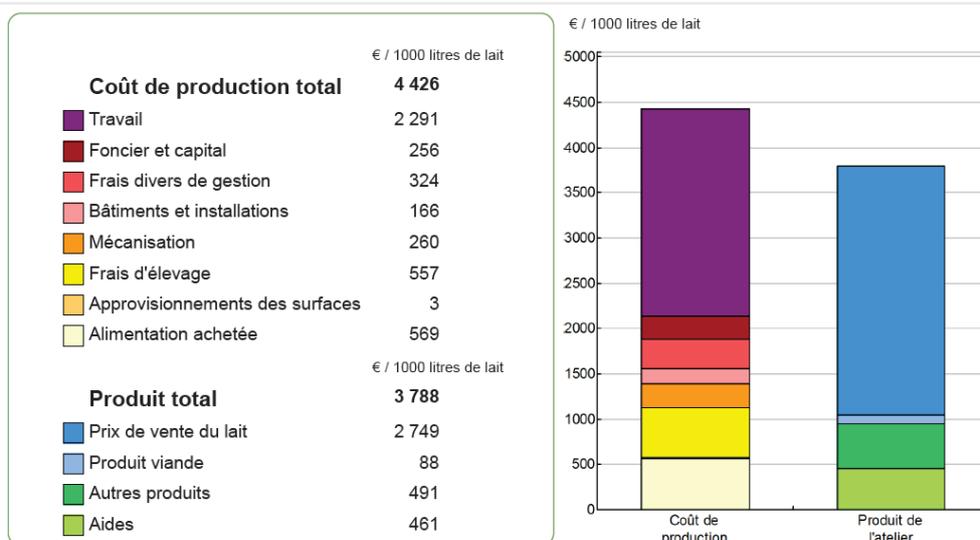


Figure 47 : Exemple de résultats de l'analyse du coût de production, année 2015

Dans le premier cas étudié pour la logique C, le coût de production aux 1000 litres est estimé à 4 426 € pour un produit total de 3 788 € (figure 47). Dans les produits, le lait représente près de 73% du produit, et les aides ne représentent que 12%. Dans la composition des charges, la rémunération forfaitaire du travail (à 1,5 SMIC/UMO) représente 52%. L'alimentation achetée et les frais d'élevage (incluant les frais de transformation) représentent chacun 13%. Les charges liées aux bâtiments et installations ainsi qu'à la mécanisation sont relativement réduites, l'exploitation est peu équipée et ne cultive pas de céréales. En contrepartie, les charges d'achat d'aliment sont légèrement plus importantes.

Dans le cas étudié, la rémunération permise estimée est de 1 SMIC/UMO (figure 48) et le lait est valorisé à 2 749 €/1000 litres.



Figure 48 : Approche comptable et trésorerie

Pour une autre exploitation du groupe C, la logique est semblable mais les résultats sont relativement différents.

Dans ce 2<sup>ème</sup> cas étudié, le coût de production aux 1 000 litres est estimé à 5 585 € pour un produit total de 5 313 € (figure 49). Dans les produits, le lait représente près de 75% du produit, et les aides ne représentent que 18%.

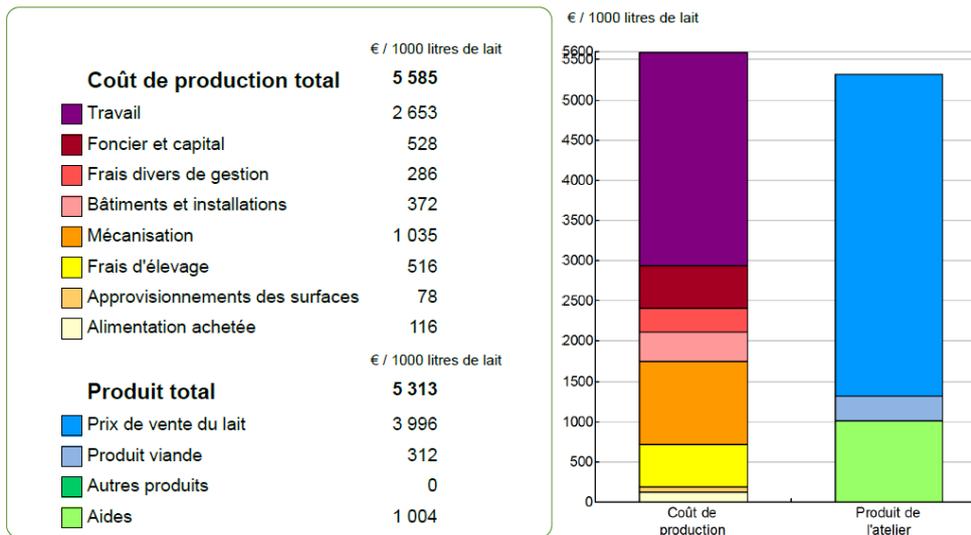


Figure 49 : Exemple de résultat de l'analyse de coût de production, année 2015

Dans la composition des charges, la rémunération forfaitaire du travail (à 1,5 SMIC/UMO) représente 48%, la mécanisation 19%, et les charges liées à l'alimentation achetée sont très faibles. Les charges de mécanisation sont plus importantes que le premier cas étudié. Elles traduisent le fait que l'exploitation est équipée en matériel pour l'élevage et les cultures, ce qui lui permet d'être pratiquement autonome pour alimenter les brebis. Ainsi les charges liées à l'achat d'aliments sont extrêmement réduites.

La rémunération permise estimée est de 1,3 SMIC/UMO (figure 50).

Approche comptable		Approche trésorerie	
Coût de production €/1000l	5 585	Coût de fonctionnement €/1000l	4 444
Prix de revient €/1000l	4 268	Prix de fonctionnement €/1000l	3 128
Rémunération permise €/1000l	1 970	Trésorerie permise €/1000l	3 110
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,32	Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,08

*Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).*

*On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.*

Figure 50 : Approche comptable et trésorerie

## Logique D (4 cas)

Ce type de système se rencontre plutôt dans les Alpes ou en Piémont et dans le Jura (73, 74 et 01), dans des zones qui peuvent être assez éloignées ou difficilement accessibles. Il s'agit soit d'exploitations reprises par les enfants, soit de créations d'exploitations par des personnes locales. Les ateliers ont été mis en place entre 1986 et 2006 et aucun n'est aujourd'hui en agriculture biologique. La majorité de ces exploitations utilise des alpages ou des prairies d'altitude, pour les brebis taries principalement (lactation d'hiver), mais pour un cas, les brebis sont traitées en alpage.

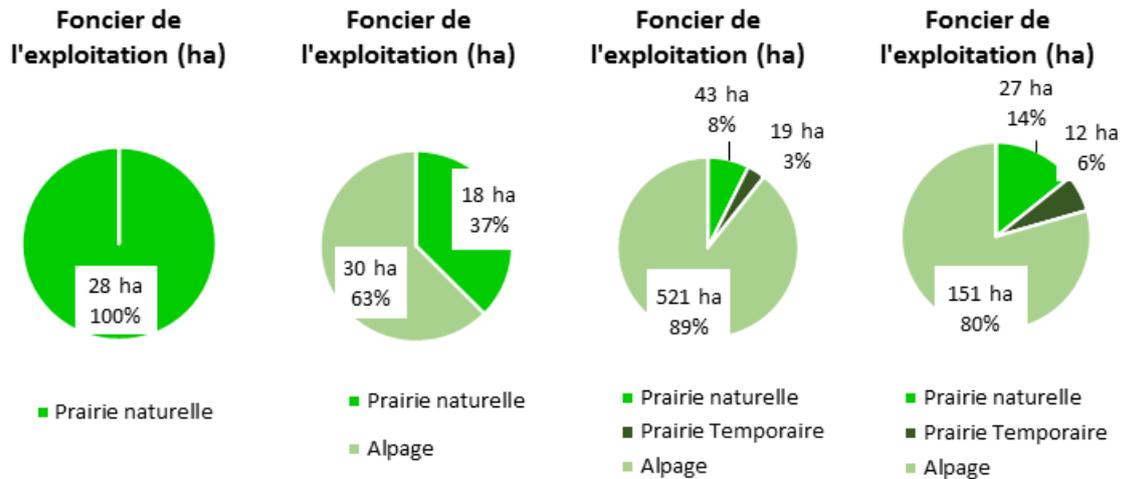


Figure 51 : Exemples d'assolement sur des exploitations, logique D

1 à 3 personnes travaillent sur l'exploitation qui peut utiliser entre 28 et plus de 500 ha (alpage compris). (Figure 51)

Ce sont des systèmes très pastoraux, qui valorisent l'herbe pendant la saison de pousse qui peut être relativement courte. En revanche, ils sont peu autonomes en alimentation surtout en ce qui concerne les concentrés (céréales, aliments complets). Pour plusieurs raisons, les céréales ne sont pas cultivées dans ces systèmes. Les surfaces cultivables sont très restreintes voire inexistantes, les faibles surfaces cultivées et la difficulté de cultiver en altitude ne justifient pas de s'équiper en matériel pour les cultures. Parfois, l'éloignement d'un bassin céréalier empêche en plus l'accès aux services d'entreprises de travaux agricoles (ETA) équipées pour les moissons, les traitements, etc.

En revanche, pour l'équipement en matériel de fenaison, il y a deux extrêmes : des systèmes très équipés avec du matériel adapté aux contraintes de la haute montagne (transporteur, terratrac, séchage en grange), et des systèmes très peu équipés en matériel lourd (un seul tracteur pour distribuer l'alimentation, ou juste une griffe). Ces derniers utilisent les services d'ETA pour sortir le fumier et pour les fenaisons.

On trouve des troupeaux plutôt importants pour des fromagers, entre 80 et 400 brebis (80 à 130 brebis/pers.). Les brebis sont de race Lacaune ou Thônes et Marthod.

Les brebis produisent du lait soit l'hiver, avec une alimentation basée sur les stocks et un agnelage en octobre, soit toute l'année avec deux lots d'animaux. La durée de production varie entre 7 et 12 mois par an.

La production laitière varie de 20 000 à 80 000 L (6 000 à 26 000 litres par personne). Les niveaux de production par brebis sont assez variables, de 100 à 500 litres par brebis. Ces écarts sont principalement dus à l'alimentation (type de fourrage, concentré distribué au pic de lactation variant de 400 à 900 g), la durée de lactation, la pratique de la monotraite et la gestion du renouvellement.

En bâtiment, les brebis sont alimentées avec une ration composée de fourrage sec (foin, regain, et/ou luzerne et parfois un peu de luzerne enrubannée) et de céréales ou d'aliments

complets (orge, maïs et tourteau). Dans ce système, les céréales et les concentrés sont achetés, et une part plus ou moins importante des fourrages est produite sur l'exploitation.

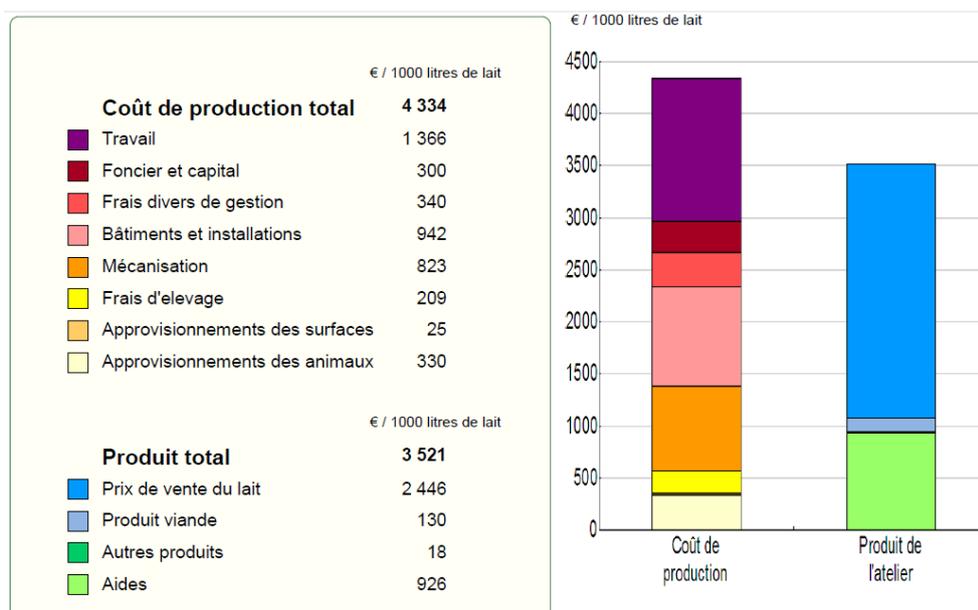
Ce qui caractérise ce groupe, c'est également la fabrication d'une gamme réduite de fromages et autres produits. Au maximum 2 types de produits sont fabriqués, généralement de la tomme qui peut être accompagnée de sérac ou de lactiques. Mais aussi des yaourts qui peuvent être accompagnés de fromages type pâtes molles en fonction de la période (fêtes de Noël par exemple).

La valorisation du litre de lait est plutôt inférieure à la moyenne des fromagers de l'échantillon (tableau 10), mais la diversité des produits est plus faible et surtout le temps lié à la vente est très réduit (1/2 journée par semaine). Parfois même, les clients s'approvisionnent directement à la ferme. Cela explique aussi la nécessité de produire un peu plus de lait et d'avoir des troupeaux d'une taille relativement plus importante.

**Tableau 10 : Valorisation du lait pour les fromagers orientés vers la vente à des intermédiaires**

	Valorisation moyenne échantillon €/L	Max €/L	Min €/L	Moyenne du groupe
Lactique	4,7	8,0	2,3	4,2
Yaourt	7,5	9,5	6,5	7,6
Tomme	3,8	6,5	2,3	2,9
Pâte molle	4,2	6,3	3,0	3

Afin d'illustrer les résultats économiques d'une exploitation fonctionnant selon la logique D, nous avons repris les résultats d'une analyse des coûts de production réalisée sur l'exercice comptable 2012. Elle ne reflète cependant qu'une seule exploitation et une année donnée. En aucun cas elle ne représente l'ensemble des fromagers en vente indirecte.



**Figure 52 : Exemple de résultat de l'analyse de coût de production, année 2012**

Dans le cas étudié, le coût de production aux 1 000 litres est estimé à 4 334 € pour un produit total de 3 521€ (figure 52). Dans les produits, le lait représente près de 70% du produit avec une valorisation de 2 446 €/1000 litres, et les aides représentent 26%. Dans la composition des

charges, la rémunération forfaitaire du travail (à 1,5 SMIC/UMO) représente 32%, les bâtiments et l'installation 22%, la mécanisation 19% et l'alimentation achetée 8%. Les charges de bâtiment et de mécanisation sont très importantes, elles traduisent cependant le coût d'un bâtiment en haute montagne et les équipements nécessaires pour réaliser et sécher le foin en grange.

La rémunération permise estimée est de 0,61 SMIC (figure 53).

Approche comptable		Approche trésorerie	
Coût de production €/1000l	4 334	Coût de fonctionnement €/1000l	3 559
<b>Prix de revient €/1000l</b>	<b>3 260</b>	<b>Prix de fonctionnement €/1000l</b>	<b>2 485</b>
Rémunération permise €/1000l	552	Trésorerie permise €/1000l	1 327
Rémunération permise nb SMIC/UMO	0,61	Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,46
<i>Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).</i>		<i>On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.</i>	

Figure 53 : Approche comptable et trésorerie

### Logique E (3 cas)

On trouve les livreurs principalement dans l'Ouest de la région, en bordure du Massif Central et dans le bassin de collecte d'une laiterie. Il s'agit d'exploitations spécialisées ou en cours de spécialisation (arrêt progressif de l'élevage ovin allaitant) avec une mise en place plus ou moins récente (1984 à 2008). Ces systèmes mobilisent deux personnes à temps plein, il s'agit d'associés familiaux.

Les exploitations appartiennent à la même famille depuis plusieurs générations mais elles ont évolué de la viande vers le lait. Elles possèdent aujourd'hui un capital foncier et matériel important puisqu'elles sont équipées en matériel de fenaison, de cultures et font appel à des CUMA ou à des entreprises de travaux agricoles quand les éleveurs ne disposent pas du matériel adapté (moisson, ensileuse).

Les exploitations utilisent entre 100 et 125 ha de terres avec des profils herbagers ou pastoraux (figure 54). L'herbe constitue la base de l'alimentation, sur pied, en sec, enrubannée ou ensilée.

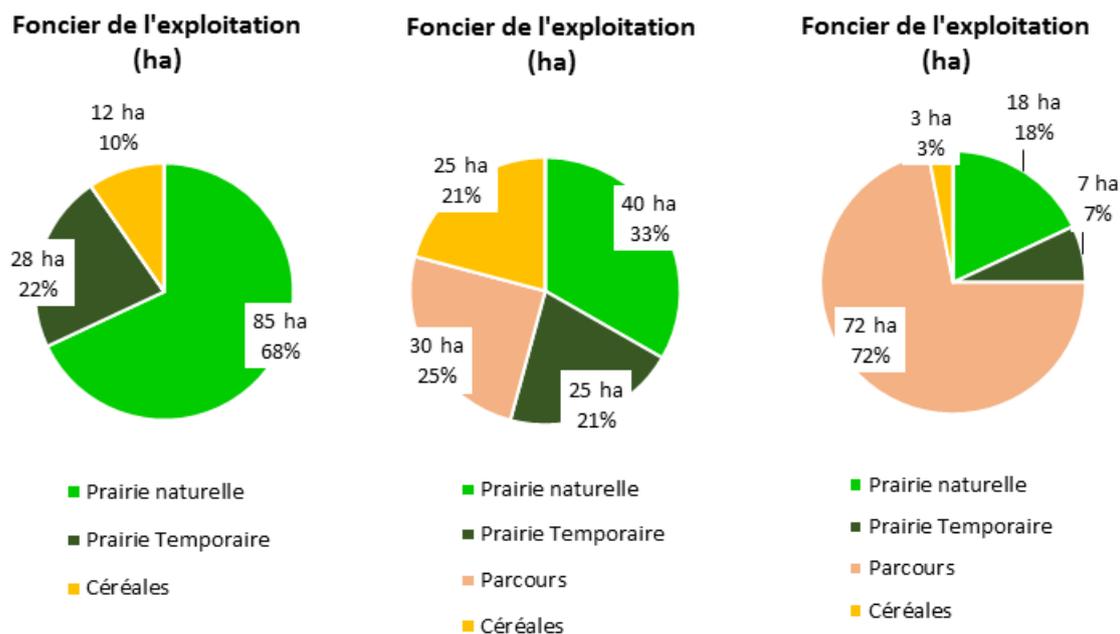


Figure 54 : Exemples d'assolement sur trois exploitations, logique E

La taille du troupeau laitier varie entre 150 et 440 brebis laitières. La race Lacaune est la seule représentée. La production peut s'étaler sur toute l'année ou être saisonnée. La diversité des assolements (figure 54) se traduit aussi par une diversité de pratiques d'alimentation.

La production par exploitation est relativement importante comparativement aux systèmes fromagers, allant de 40 000 à 80 000 litres par an, pour une productivité estimée entre 170 et 290 litres par brebis par an.

Au vu de ces éléments, le capital d'exploitation nécessaire est relativement important (cheptel, bâtiment, foncier). Il paraît donc compréhensible que les porteurs de projet qui s'installent hors cadre familial n'envisagent pas une installation en système livreurs. Le potentiel développement des systèmes livreurs semble donc résider dans les conversions d'exploitations d'ovin viande à ovin lait et bovin lait à ovin lait.

Le lait est vendu entre 850 et 1050 €/1000 litres en conventionnel et à 1550 €/1000 litres en moyenne en agriculture Biologique.

Afin d'illustrer les résultats économiques d'une exploitation en système livreur, nous avons repris les résultats d'une analyse des coûts de production réalisée sur l'exercice comptable 2015. Elle ne reflète cependant qu'une seule exploitation et une année donnée. En aucun cas, elle ne représente l'ensemble des livreurs.

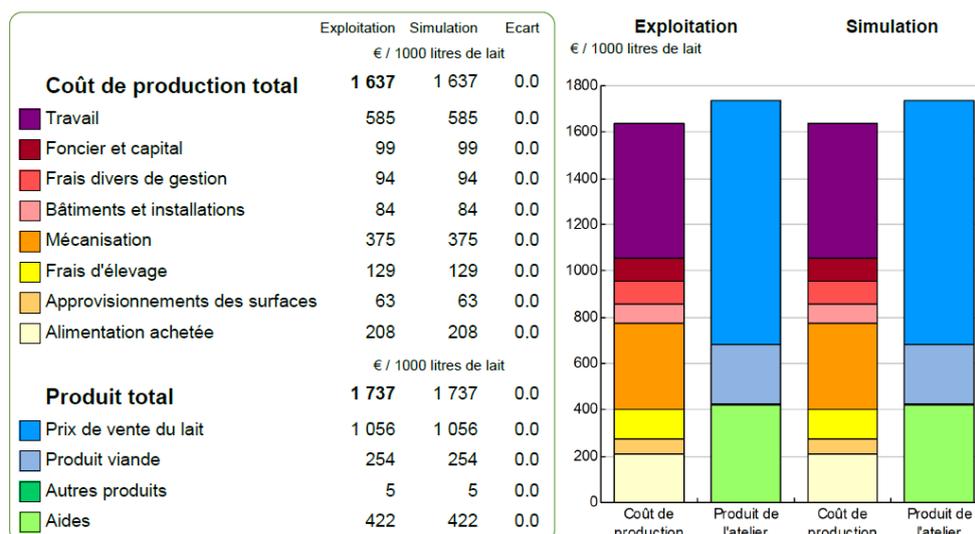


Figure 55 : Exemple de résultat de l'analyse de coût de production, année 2015

Dans ce cas, le coût de production aux 1 000 litres est estimé à 1 637 € pour un produit total de 1 737 € (figure 55). Dans les produits, le lait représente près de 60% avec un prix de vente de 1056 €/1000l, et les aides ne représentent que 24%. Dans la composition des charges, le travail représente 36%, la mécanisation 23% et l'alimentation achetée 13%. La rémunération permise estimée est de 1,76 SMIC/UMO (figure 56).

La rémunération est supérieure à la moyenne obtenue sur les fermes de références suivies dans le rayon de Roquefort (1,1 SMIC) et également supérieure aux résultats des livreurs des Pyrénées Atlantiques (0,7 SMIC) (Morin et al. 2015).

<b>Approche comptable</b>	Exploitation	Simulation	Ecart
Coût de production €/1000l	1 637	1 637	0
Prix de revient €/1000l	955	955	0
Rémunération permise €/1000l	682	682	0
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1.76	1.76	

*Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).*

<b>Approche trésorerie</b>	Exploitation	Simulation	Ecart
Coût de fonctionnement €/1000l	1 777	1 777	0
Prix de fonctionnement €/1000l	1 096	1 096	0
Trésorerie permise €/1000l	542	542	0
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1.40	1.40	

*On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.*

Figure 56 : Approche comptable et trésorerie

Tableau 11 : récapitulatif des principales caractéristiques des 5 types de systèmes analysés

Logique	A	B	C	D	E
« »	Fromagers vente directe Pastoraux extensifs (Plutôt bio)	Fromagers vente directe	Fromagers vente directe Herbagers intensifs	Fromagers vente indirecte Pastoraux haute montagne	Livreurs herbagers ou pastoraux
Type d'exploitation	Petite structure, plutôt récente	Structure moyenne, installation hors cadre familial	Structure plutôt grande	Exploitation de montagne, reprise atelier ou création	Grande exploitation familiale
Surfaces Hors surfaces pastorales	23-150 ha 13 à 75 ha	15 à 120 ha 1 à 21 ha	20 à 75 ha 15 à 69 ha	30-500 ha 18-62 ha	100-120 ha 25 à 113 ha
Cheptel (brebis traite)	40-70	70	95	80 - 400	150 - 440
Races	Lacaune, MTN, Sarde	Lacaune, T&M	Lacaune	Lacaune, T&M	Lacaune
Production	9 000 l/an 6000 L/pers.	11 000 l/an 8000 l/pers.	25 000 l/an 10000 l/pers.	20 à 80 000 l/an 24000 l/pers.	40 à 80 000 l/an 30000 l/pers.
Période	Lactation de 6-8 mois, E	Lactation longue, H	H, E, A	H	A
Produits	3-6 fromages	3-4 fromages	5-6 fromages	1-2 fromages	Lait
Valorisation du lait	++	++	++	+	-
Mode dominant de commercialisation	Vente directe	Vente directe	Vente directe	Vente par des intermédiaires (GMS)	Vente à des laiteries
Rémunération permise (SMIC/UMO) (Cas illustratifs)	/	2,3	1,0-1,3	0,6	1,8

Certaines exploitations encore assez jeunes et classées aujourd'hui dans les logiques A et B, peuvent évoluer vers des systèmes de type C. En effet, certains troupeaux vont être agrandis, et les gammes de produits seront diversifiées au court du temps et quand les éleveurs maîtriseront bien les procédés de transformation. Mais le type C est aussi plus intensif en production fourragère, avec l'utilisation de prairies temporaires. Certaines exploitations sont limitées sur le foncier, elles pourront plus difficilement tendre vers un système herbager plus intensif.

Ces dernières années, le prix des intrants a fortement augmenté, entre 2006 et 2014. L'indice des prix d'achats des moyens de production agricole pour la production de lait de brebis a augmenté de +30%. Dans les trois bassins traditionnels, le prix du lait a augmenté entre 9 et 13% et malgré une revalorisation de certaines aides, le coût de production dans ces trois bassins reste généralement supérieur au total des produits (Morin et al 2015).

Ainsi, on a 4 groupes de fromagers fermiers A, B, C, et D, qui se distinguent du groupe E « livreurs ». Ce dernier type est constitué d'exploitations transmises dans le cadre familial, il s'agit de structures plus importantes que celles des fromagers fermiers. La production laitière ainsi que la taille des troupeaux sont généralement plus importantes. La proximité est indispensable avec une laiterie qui transforme du lait de brebis.

Le groupe D rassemble des exploitations avec une conduite très pastorale, et une structure d'exploitation également importante. Généralement éloignés des grands pôles urbains, et situés en montagne, les éleveurs fabriquent de la tomme qu'ils commercialisent via des intermédiaires.

Dans tout le territoire rhônalpin, on trouve des élevages de type A, B et C. Il s'agit pour les type A et B de petites structures cherchant à valoriser les ressources pastorales et herbagères (type A et B) alors que le type C, plus intensif, utilise davantage de prairies temporaires. La principale différence entre les systèmes de type A et B est la période de lactation. Pour le groupe A, la lactation est réalisée en grande partie quand les brebis pâturent, alors que pour le groupe B, une grande partie de la lactation est réalisée en bâtiment, avec de l'alimentation distribuée.

## 4. Discussion

Les résultats obtenus invitent à se questionner : comment peuvent-ils s'inscrire dans le champ des références technico-économiques ? 5 types de systèmes ont été décrits ; font-ils face aux mêmes enjeux ? On peut également s'interroger sur les perspectives de développement de cette production sur le territoire rhônalpin.

Avant cela, il est important de questionner la méthodologie mise en place et de prendre conscience des limites de celle-ci.

### 4.1 Limites méthodologiques

#### **Une seule enquête système limite-t-elle l'acquisition de données techniques fines ?**

L'approche système ou AGEA n'a pas permis, dans le cadre de ce stage, d'obtenir un niveau de détails approfondi sur les aspects techniques de l'élevage notamment (cf. remarques d'éleveurs sur le manque de précision, par exemple, du fonctionnement de la reproduction et du renouvellement du troupeau, des rations tout au long de l'année, etc.). Un seul entretien de 2 heures est insuffisant pour, à la fois, comprendre le fonctionnement général de l'exploitation, de l'atelier ovin lait, tout en abordant les aspects techniques en détail. Certains éleveurs en attendent davantage, et cela devrait être pris en compte dans la suite du programme, et dans le cadre de l'élaboration de références techniques.

#### **Un échantillon raisonné, non statistique**

L'échantillon des 25 exploitations enquêtées peut être questionné quant à sa représentativité. Effectivement, il ne s'agit pas d'un échantillon statistiquement représentatif de la « population » des élevages ovins lait rhônalpins. Tout d'abord, le choix a été fait parmi les éleveurs ayant répondu à la première sollicitation (pré-enquête). Parmi eux, la sélection a porté sur une cinquantaine d'éleveurs volontaires pour répondre à une deuxième enquête. Enfin le dernier critère était celui de la disponibilité pendant la phase d'enquête. Critère venu légèrement modifier l'échantillon choisi initialement. Il s'agit donc d'un échantillon raisonné, choisi pour représenter la diversité de systèmes observés sans prétentions statistiques. Toutefois, l'échantillon choisi nous a semblé suffisamment équilibré pour comprendre les logiques des principaux systèmes existants.

Dans l'échantillon, une autre limite est la jeunesse de certaines exploitations. Ces exploitations parfois récentes n'ont pas toujours un système complètement stabilisé. Par exemple, l'objectif final du cheptel n'est pas encore atteint, le système d'alimentation est encore en cours d'ajustement, etc. Il était cependant difficile de ne pas intégrer à l'enquête quelques exploitations récentes, au vu de la dynamique d'installation très forte de ces dernières années.

#### **Des analyses économiques pour illustrer**

Les résultats issus de l'analyse des coûts de production ne représentent qu'une année comptable donnée. On ne peut pas considérer qu'ils soient représentatifs d'une année moyenne. Pour cela et en vu de l'élaboration de références, l'analyse doit être répétée

plusieurs fois par exploitation. De plus, il s'agit de l'analyse sur un cas réel, ne pouvant être assimilé à tous les systèmes d'élevage ayant une logique semblable. Pour pouvoir tirer des conclusions générales, l'analyse du coût de production devrait être réalisée sur un échantillon d'exploitations suffisamment important et diversifié.

Quelle utilisation pour le conseil ?

La réalisation de coûts de production ne doit pas servir uniquement à l'élaboration de références. Dans le cadre du projet, le développement d'actions de conseil individuel, technico-économique est envisagé. Pour réaliser l'analyse COUPROD et être pertinent dans le conseil, il faut une bonne connaissance des systèmes et des exploitations et de l'expérience dans l'interprétation des résultats. Ce qui peut représenter un frein en l'absence de technicien spécialiste en ovins lait. Surtout qu'au vu du faible nombre d'élevages, de leur répartition sur le territoire et de la diversité de systèmes, il peut être difficile de développer ces compétences.

### **Difficultés de réaliser une typologie prenant en compte autant de facteurs, dans une région où les systèmes sont très diversifiés**

Dans les critères discriminants de la typologie, les circuits de commercialisation et la gamme de produits fabriqués sont passés au premier plan alors que d'autres critères techniques comme le système d'alimentation n'ont pas été utilisés pour distinguer les systèmes et les caractériser. En effet, les exploitations en production laitière « d'été » ne font pas nécessairement pâturer leurs brebis. C'est le cas d'une exploitation initialement classée dans le type A (petite structure, fromager fermier, production l'été) mais dont la quasi-totalité de l'alimentation est achetée et les brebis sont très peu alimentées au pâturage puisque la ferme ne dispose pas d'un foncier adapté autour de la bergerie. Ce type de système pourrait faire l'objet d'un sous groupe, en séparant les systèmes favorisant le pâturage, et les systèmes plus orientés vers de l'alimentation en bergerie l'été.

### **Une typologie à consolider**

La dernière étape à réaliser pour vérifier la robustesse de la typologie et évaluer la représentativité des systèmes, aurait été de reclasser les 71 dans les 5 logiques identifiées. Mais les informations dont on dispose avec la pré enquête nous permettraient seulement de faire une estimation, puisqu'un certain nombre de critères discriminants ne sont pas renseignés.

## **4.2 Résultats de l'étude et références**

L'objectif principal du stage était de caractériser les systèmes d'élevage en vue de l'élaboration de références technico-économiques. De cette étude émerge un questionnement en lien avec l'étape suivante, c'est-à-dire l'élaboration de références. Comment replacer les résultats obtenus dans le cadre de références ? Quels sont les dispositifs permettant d'élaborer des références technico-économiques en élevage ? Et comment l'état des lieux réalisé peut nous aider à démarrer un processus de constitution de références à destination des éleveurs, des porteurs de projet, des conseillers etc. ?

### **4.2.1 Les références technico-économiques en élevage**

En France, un certain nombre de dispositifs de références technico-économiques existe. Ils sont gérés par les Instituts Techniques, avec un pilotage associant largement la profession, les

acteurs économiques et l'administration. Ils sont appelés « réseaux de références », et associent un observatoire technico-économique producteur de références à un réseau de techniciens réalisant une fonction de développement (recherche-appliquée – innovation – transfert – formation).

En fonction des filières, l'échelle d'observation peut être l'atelier pour l'élevage des monogastriques, ou l'exploitation pour les ruminants. Certains (notamment la plupart des dispositifs en élevages de monogastriques) rassemblent des données collectées dans le cadre de l'appui technique aux éleveurs. D'autres (notamment les réseaux d'élevages herbivores) rassemblent des données collectées spécifiquement par des agents de développement.

Quatre structures sont impliquées dans les dispositifs de références en élevage au niveau national :

- l'IFIP (Institut du porc) travaille sur l'élevage porcin
- l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture) sur la volaille et les lapins.
- l'Institut de l'Élevage et les chambres d'agriculture gèrent le dispositif « Inosys Réseaux d'élevage », pour l'élevage ruminant.

Créés pour certains depuis plus de quarante ans, les bases de données et les réseaux de référence en élevage sont devenus des outils indispensables au conseil et des supports précieux pour la formation et la recherche. (Lucbert et al 2015). Cependant, sous le même terme de réseau d'élevage, les principes et modes de fonctionnement sont différents (France AgriMer 2011).

Dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage, les données collectées concernent les structures d'exploitation, le cheptel et sa conduite, l'assolement et le suivi des fourrages, la production des ateliers et le suivi de la reproduction, les charges et produits de l'exploitation (dont les aides), le travail et les consommations d'énergie.

Les réseaux d'élevage sont des dispositifs collectifs utilisables par un large éventail d'acteurs et pour des finalités multiples : conseil, formation, recherche, évaluation et étude prospective des politiques publiques, etc. La comparaison à une référence permet en effet d'identifier des marges de progrès et c'est donc un outil incontournable pour le conseil ou la formation.

La production de cas-type (modélisation à partir de cas réels) permet de réaliser des simulations, de mesurer l'incidence de la variation d'un facteur de production ou encore l'impact des politiques publiques. Les cas-types peuvent aussi alimenter des modèles de recherche. Ils servent également de points de repère pour la préparation des projets d'installation.

Les données que ces dispositifs accumulent permettent de relier technique et économie en prenant en compte la totalité de l'exploitation. Les résultats acquis sur le long terme constituent une richesse pour étudier les évolutions de l'élevage.

Cependant, il ne s'agit pas d'un véritable outil statistique car sa représentativité est imparfaite. En outre, des données observées et des données calculées coexistent.

A ces limites méthodologiques, on peut ajouter celle du coût d'un tel dispositif qui peut être difficilement supportable pour une petite filière sans soutien politique suffisant.

Lucbert et al. (2015) estime que face aux nouveaux défis auxquels est confronté l'élevage et dans un contexte budgétaire contraint, il est important de préserver les réseaux de référence tout en les faisant évoluer pour mieux répondre aux nouvelles attentes et pour optimiser les moyens mobilisés. Avec, par exemple, l'amélioration de la prise en compte de la durabilité, le renforcement du repérage de l'innovation et la valorisation des données. « La quantité d'informations accumulées, tant en volume qu'en diversité, nécessite aujourd'hui le recours à des compétences et des outils statistiques spécialisés, et à la modélisation ».

#### 4.2.2 Les résultats de l'étude, une première contribution à l'élaboration de références

L'étude permet de mieux appréhender la diversité des exploitations et des systèmes d'élevage ovin lait en Rhône-Alpes. Des grandes logiques de fonctionnement ont été identifiées qui peuvent servir de base à la construction d'un dispositif de références. Des grands indicateurs techniques sur les exploitations ont été fournis et quelques analyses de coûts de production illustrent des résultats économiques très différents. Ces analyses ont aussi été l'occasion de tester l'outil coût de production sur les ateliers ovin lait de Rhône Alpes.

Bien que ce travail contribue à l'objectif de construire des références, il ne constitue qu'une étape. Un certain nombre de données manque ou nécessite un approfondissement. Une analyse, sur un plus large échantillon mais également sur un pas de temps plus large, doit être envisagée pour éviter les effets conjuncturels.

#### 4.2.3 Un dispositif pour élaborer des références sur l'élevage ovin lait en Rhône-Alpes

Le travail réalisé correspond à un état des lieux initial : c'est la première pierre pour l'élaboration de références technico-économiques. Pour créer ces références, il faut acquérir des données sur un pas de temps long.

Pour continuer le processus d'élaboration de références, une possibilité serait d'intégrer des exploitations ovines lait rhônalpines dans le réseau des fermes de références. Un petit nombre de fermes pourrait intégrer ce dispositif. Une difficulté concernerait le choix de ces fermes, et leur nombre ne serait pas suffisant pour élaborer des cas types. On devrait se contenter de décrire des cas concrets servant de point de repère. Cela permettrait de bénéficier de l'expérience et des savoir-faire du réseau ainsi que des outils mis en place mais aussi de permettre à des techniciens d'accumuler de l'expérience sur les systèmes ovin lait.

Tout en gardant une approche système, certaines thématiques mériteraient d'être approfondies. Par exemple, un recueil de données et une analyse sur les prix de vente (produits, prix de vente en fonction des circuits de commercialisation) pourraient être menés. Il s'agit d'une demande forte des éleveurs et des porteurs de projet. Ce travail pourrait prendre la forme d'une enquête ou d'un observatoire des prix, alimenté par les éleveurs directement.

Pour les porteurs de projets, le choix de la race est un enjeu important. Il serait intéressant de comparer les avantages et les inconvénients des différentes races utilisées en fonction de leur niveau de production, de l'alimentation, de la santé, etc.

Egalement, il importe de travailler sur l'alimentation des brebis en lactation, ce qui permettrait d'aider les éleveurs à optimiser leur système d'alimentation (gestion du pâturage, utilisation des céréales produites ou des concentrés dans les rations etc.).

Pour étoffer le volet économique, il est nécessaire de faire davantage de diagnostics -coût de production-. Cela permettrait de mieux connaître la rémunération permise en fonction des systèmes, de travailler sur l'optimisation des charges et des produits du système d'élevage ovin lait.

Si l'on opte pour un dispositif autre, n'incluant pas le suivi dans la durée de fermes de référence, le risque est de ne pas avoir de continuité dans la collecte de données. Même si l'état des lieux réalisé a contribué à la connaissance et à la compréhension de ces systèmes de production, compte tenu du dynamisme du secteur, il semble indispensable de mettre à jour régulièrement ces données et de suivre l'évolution de ces systèmes.

Si l'option d'intégrer des fermes dans le réseau de référence national n'est pas retenue, un risque est peut-être de ne pas avoir de continuité dans la collecte de données pour élaborer des références. Cela limiterait également la connaissance des évolutions des systèmes de production. Les références doivent régulièrement être mises à jour, surtout dans le cas de filières très dynamiques. Mais l'intégration au réseau national pose un autre problème : celui du financement.

## 4.3 Des résultats encourageants face au contexte agricole général

### 4.3.1 Atouts, contraintes et voies d'optimisation des 5 types de systèmes d'élevage identifiés

Les logiques identifiées correspondent à des choix de systèmes différents qui, comme nous l'avons vu, peuvent s'expliquer par différents facteurs (historique, objectifs et projet des éleveurs, contexte, etc.).

Il y a dans chacune des logiques une cohérence qui lui est propre.

**Logique A :** Un système qui demande relativement peu d'investissements. Avec la valorisation de surfaces pastorales et le faible niveau d'équipement, ces systèmes sont capables d'avoir des charges relativement réduites (mécanisation, approvisionnement des surfaces, etc.). Cependant, ils peuvent être contraints d'acheter une part importante de l'alimentation (fourrage et/ou concentrés). On peut alors s'interroger sur l'enjeu que représentent l'autonomie alimentaire et l'approvisionnement de ces systèmes.

On peut également questionner le choix de la race. Dans ce groupe, on trouve des brebis Lacaunes mais également des Manech Tête Noire et des Sardes. Il pourrait être intéressant de calculer la quantité d'alimentation nécessaire pour produire le lait en fonction des races pour ces systèmes plutôt pastoraux et peu intensifs.

**Logique B :** On peut se poser les mêmes questions que dans la logique précédente, sur l'autonomie et le choix des races. Pour ces deux logiques, on peut également réfléchir pour augmenter le volume de lait produit. Quels en seraient les leviers ? Un sevrage plus précoce des agneaux ? Optimiser l'alimentation ? Il peut être intéressant d'acheter un peu de concentré

ou de fourrage de qualité pour augmenter la production laitière et ainsi diluer certaines charges de structures, ou charges fixes.

Un autre aspect qu'il serait intéressant d'analyser serait le coût de production du lait d'hiver comparativement à un lait « d'été » produit en grande partie sur une base d'alimentation au pâturage. Cela permettrait d'alimenter la réflexion sur les avantages et inconvénients des deux périodes.

**Logique C :** Il s'agit de systèmes qui demandent davantage d'investissements, notamment matériel. Les charges de mécanisation semblent plus importantes mais permettent aussi un niveau d'autonomie alimentaire plus important. En fonction des exploitations, le calcul pour savoir s'il est plus pertinent de s'équiper, de faire faire à une entreprise quand c'est possible ou d'acheter les aliments, n'est pas forcément évident.

**Logique D :** C'est une stratégie assez différente des 3 précédentes. En effet, il s'agit de produire du lait plutôt pendant la période hivernale pour ensuite profiter des surfaces pastorales pendant la période de tarissement. Le contexte des exploitations dans ce système n'est souvent pas favorable à la vente directe et les volumes produits sont importants. Il est donc nécessaire de vendre les produits à des intermédiaires. Le temps de commercialisation est relativement réduit, mais les volumes produits et transformés sont plus importants que dans les 3 groupes précédents.

**Logique E :** Ces systèmes ne nécessitent pas de compétences en fromagerie et peuvent offrir une valorisation du lait intéressante. Cependant, la première limite de ces systèmes est la proximité d'une laiterie demandeuse de lait de brebis. La relation avec une laiterie peut ne pas être simple à gérer. Le choix de la période de production doit se faire en concertation, en fonction des besoins de la laiterie et des autres fournisseurs de lait.

Il s'agit de logiques où le système est dépendant d'un seul client, ce qui peut aussi représenter un risque (peu de contrôle sur l'évolution du prix, non paiement en cas de dépôt de bilan, etc.). On observe notamment cette difficulté dans les bassins de production traditionnels ou dans la filière laitière bovine, où les relations entre les producteurs et les entreprises de transformation ne sont pas toujours sereines.

### **Des différences et des similitudes avec les régions voisines**

Un rapide regard sur les références produites dans les deux régions voisines nous ont permis de mettre en évidence les points communs et les différences, ce qui justifie la nécessité de créer des références spécifiques en Rhône-Alpes.

En PACA, la typologie réalisée prend principalement en compte le type de système fourrager (herbager, pastoral ou mixte). On retrouve certains des élevages classés dans les groupes A et B et parfois C mais avec des différences importantes (période de production, alimentation des brebis en lactation, taille des structures, mode de commercialisation etc.). Le groupe C pourrait correspondre, dans la logique, au groupe « Herbager » identifié en PACA, mais il s'agit alors d'un système qui commercialise principalement ses fromages en Grandes et Moyennes Surfaces. Des systèmes pastoraux et mixtes ont été identifiés mais ne traduisent pas systématiquement les logiques identifiées en Rhône-Alpes. De plus, les effectifs des

troupeaux représentés dans les exemples de PACA sont de petites ou moyennes tailles (entre 40 et 80 brebis).

Pour les systèmes livreurs, nous avons tourné notre regard sur les cas types du bassin de Roquefort. Les trois systèmes livreurs analysés peuvent s'inspirer de trois cas types différents : ROQ-3 correspond au système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causse sud (structure moyenne, semi extensive avec parcours), ROQ-6 au système spécialisé du Ségala avec traite très précoce (structure moyenne intensive) ou ROQ-7 correspondant au système spécialisé Causse nord, traite tardive (structure moyenne semi intensive) et ROQ-8 système spécialisé causse nord (structure moyenne en agriculture biologique). Mais dans ce cas, les cas types décrits correspondent à des zones géographiques assez particulières (Ségala, causse) et ne peuvent pas être calquées sur les systèmes livreurs rhônalpins.

Les systèmes fromagers des Pyrénées semblent eux très différents, avec des troupeaux qui pâturent toute l'année et une production de lait pendant l'hiver. Il serait intéressant de comparer les systèmes ovins lait avec les systèmes caprins fromagers de Rhône-Alpes. Certaines logiques (fromagers fermiers, vente directe, utilisation de ressources herbagères et pastorales pour la production laitière) pourraient être similaires.

#### 4.3.2 « Y a de la place en brebis lait dans la région »

La vente en circuit court (0 à 1 intermédiaire entre producteur et consommateur final) semble un mode de commercialisation largement privilégié par les éleveurs. Il peut répondre à certaines attentes des producteurs et des consommateurs (Chiffolleau et al. 2012). Selon une enquête réalisée en 2012 et adressée aux personnes concernées par les circuits courts, les attentes sont très variées :

- Aider les agriculteurs à améliorer leurs revenus (66 %)
- Valoriser les ressources et le patrimoine local (41 %)
- Sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une consommation plus éthique (33 %)
- Adopter des pratiques agricoles plus durables (33 %)
- Garantir l'accès à une alimentation de qualité (32 %)
- Maintenir une agriculture périurbaine (31 %)
- Créer de l'emploi (28 %)
- Revaloriser les métiers agricoles (24 %)
- Augmenter la cohésion sociale (22 %)
- Adopter une alimentation plus durable (21 %)
- Maintenir les commerces de proximité/ lutter contre l'enclavement en milieu rural (21 %)
- Limiter la dépendance alimentaire des territoires, éviter la disparition de certains savoir-faire et autre (13, 9 et 8%).

Malgré cette diversité d'attentes exprimées et le développement de la vente directe, certains éleveurs observent une baisse de dynamique de certains circuits comme les Amap par exemple. De plus, alors que dans la région on compte un élevage de brebis laitières pour 60 000 habitants, un début de concurrence est observé et quelques tensions apparaissent (marchés, place dans des magasins de producteurs...). Même si on entend très souvent « il y a de la place » « on est tout seul ici en brebis laitières », il peut y avoir un risque à trop faire la

promotion de ces systèmes sans connaître les potentialités du marché, notamment pour la vente directe.

A ce niveau-là, on peut s'interroger sur le potentiel de commercialisation, au vu de la forte dynamique d'installation. Nous manquons d'information sur l'évolution de la consommation, même si elle semble augmenter, les chiffres sur les produits fermiers au lait de brebis sont rares.

#### 4.3.3 Quel rôle des éleveurs au niveau de l'accompagnement des porteurs de projet ?

Il semblerait que les élevages déjà bien insérés ont tendance à réduire le nombre de points de vente pour optimiser le temps de commercialisation alors que dans des phases de démarrage, l'inquiétude des éleveurs les poussent à multiplier les points de vente. Il serait donc pertinent de favoriser les échanges entre les nouveaux éleveurs et les éleveurs déjà en place concernant les débouchés commerciaux, afin de réduire le risque de tension lors de l'installation d'un élevage dans un secteur où d'autres élevages sont en place et de permettre aux producteurs de se coordonner. Des exemples existent où des éleveurs laissent leur place à des nouveaux producteurs sur certains marchés. On peut aussi imaginer une certaine complémentarité en termes de type de produits commercialisés et de période (fromages frais/tommes, production l'hiver/l'été etc.).

Des éleveurs s'interrogent déjà sur l'accompagnement que certains pourraient fournir aux porteurs de projets. Même s'il peut s'agir d'un paradoxe, « aider l'installation d'autres éleveurs qui pourraient potentiellement devenir des concurrents ? ». Comment l'association et les structures qui accompagnent l'installation peuvent-elles faciliter l'insertion des nouveaux élevages et mieux gérer ces aspects pour limiter les risques de concurrence et chercher à construire des complémentarités ?

Un travail sur les facteurs de réussite ou d'échec des projets d'installation (niveau d'investissement, choix stratégique, race, organisation du travail etc.) pourrait compléter la création de références technico-économiques et favoriser davantage l'installation d'éleveurs.

#### 3.3.4 Elevage et changement climatique

Les systèmes ovins lait de Rhône-Alpes basent largement leur alimentation sur le pâturage et les fourrages stockés. On peut s'interroger sur les impacts possibles du changement climatique sur ces systèmes.

Météo France a réalisé une modélisation du changement climatique en Rhône-Alpes au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle. Quatre paramètres sont représentés sur la carte ; la température, les canicules, les précipitations et l'occurrence de fortes pluies. Pour les quatre variables, la variation du paramètre et l'intensité de la variation sont représentés ci-après (figure 57).

Le territoire est découpé en quatre zones : Massif central, Alpes, sud de la vallée du Rhône et nord de la vallée du Rhône avec les vallées de la Loire, de la Saône et de l'Ain. D'après l'analyse, l'ensemble des quatre zones connaîtrait une forte augmentation de la température.

Une diminution faible des précipitations, (forte sur les Alpes) serait observée. Dans la vallée du Rhône, une augmentation des canicules serait également observée, mais les massifs ne seraient pas concernés. Enfin, sur les massifs et dans le sud du territoire, il y aurait une faible diminution de l'occurrence de fortes pluies. Alors qu'en revanche, elle augmenterait dans le nord du territoire Rhônealpin.

Mais le changement climatique, c'est aussi une augmentation de la fréquence et de l'intensité des extrêmes ou aléas climatiques. En production végétale, les effets du changement climatique seront très différents d'une région à l'autre. L'augmentation des températures peut diminuer les risques de gelée au printemps et augmenter le potentiel de rendement, tandis que la baisse des précipitations estivales peut accroître le déficit hydrique des cultures (Vert et al. 2013).

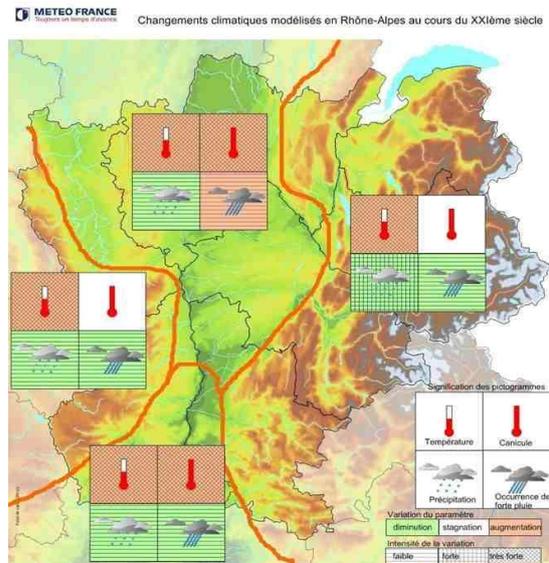


Figure 57 : Changement climatique modélisé en RA (Météo France)

Selon le rapport du GIEC (2007), les écosystèmes de montagne sont considérés comme hautement vulnérables au changement climatique planétaire. Les scénarios d'évolution du climat prévoient non seulement une poursuite du réchauffement observé sur les Alpes, mais aussi une augmentation des extrêmes climatiques, en particulier des phénomènes de sécheresse. Ainsi les successions de sécheresses au cours de la première décennie des années 2000 montrent que le changement climatique est déjà tangible (Lelievre et al. 2009). Les conséquences du changement climatique sur la production des prairies commencent à être évaluées (Seguin, Soussana, 2006) : sécheresses estivales et vagues de chaleur accrues, mais aussi changements durables de composition botanique des prairies et alpages et modifications des cycles des maladies et ravageurs. D'autres effets ont été soulignés pour les exploitations alpines : difficultés d'implantation de cultures ou de prairies au printemps. En alpage, on observe des décalages dans la phénologie des végétations, parfois une réduction des gains de poids des animaux ou une baisse de la production laitière... Parce qu'ils évoluent dans des conditions de milieu difficiles (climat, relief...) limitant le recours à l'intensification et parce qu'ils sont souvent basés essentiellement sur la consommation d'herbe, les systèmes d'élevage de montagne apparaissent particulièrement exposés (Lemaire et Pflimlin, 2007).

Ainsi en fonction des leviers et marges de manœuvre dont ils disposent, les éleveurs sont plus ou moins sensibles aux aléas climatiques (Nettier et al. 2010). Ils devront apprendre à gérer les incertitudes, avec des impacts du changement climatique qui pourront varier en fonction de l'échelle de temps que l'on considère (Moreau, 2015).

Il peut être intéressant de prendre en compte ces considérations, pour les différents systèmes en fonction des zones dans lesquelles ils se trouvent. Les exploitations jeunes et disposant d'un foncier limité peuvent être plus vulnérables à des aléas forts, surtout pendant les premières années de fonctionnement.

#### 4.3.5 Perspectives d'avenir des élevages ovins lait en Rhône-Alpes

La filière dispose d'un certain nombre d'atouts : adéquation avec les projets des éleveurs, les attentes de la société concernant l'élevage et les orientations « agro écologiques » mises en exergue par les pouvoirs publics. Les producteurs se basent sur une production de qualité valorisant des territoires difficiles. C'est une agriculture familiale, qui peut permettre de créer de l'emploi, et de permettre l'installation de familles en milieu rural.

Les différents systèmes font face à des enjeux parfois différents. Les systèmes fromagers peuvent théoriquement s'insérer sur tout le territoire et participer à alimenter les marchés locaux. Des espaces et certains marchés de la région semblent largement capables d'absorber les productions de fromages de brebis. D'autres circuits pourraient être mis en place (approvisionnement de la restauration collective, à l'image de la viande caprine par exemple) pour des structures qui ne cherchent pas à faire un produit « haut de gamme ».

En Rhône-Alpes, la structuration de la filière sera forcément très différente de celle de Roquefort ou des Pyrénées Atlantiques. Les élevages s'inscrivent dans une démarche de relocalisation de la production dans l'espace pour alimenter les consommateurs localement. En revanche, une structuration entre les producteurs à l'échelle locale ou départementale pourrait permettre de toucher d'autres publics comme les écoles, et permettre de faire connaître les produits au lait de brebis.

Concernant les systèmes livreurs, il est envisageable que la demande des laiteries se développe et incite des éleveurs à produire du lait de brebis. Cela ne concernerait que quelques zones de la région, à proximité des laiteries. On pourrait également assister à la création d'un bassin de collecte de lait, à l'image du projet conduit en 1995 par la fromagerie Guilloteau pour le lait de chèvre. Un bassin de collecte avait été créé en collaboration avec le parc du Pilat et les éleveurs (Le Jaouen, La chèvre, 2002).

Un tel projet pourrait permettre l'installation d'éleveurs ne souhaitant pas s'investir dans la transformation fermière, et pourrait également correspondre à des conversions d'exploitations actuellement en système bovin lait ou ovin viande. Dans le contexte actuel du prix du lait de vache relativement bas, l'élevage de brebis laitières en Rhône-Alpes peut offrir des alternatives intéressantes dans le cadre de conversions d'exploitations. Il apparaît que les stratégies livreurs (à la condition d'être proche d'une laiterie) ou fromager avec vente par des intermédiaires, seraient les plus faciles à mettre en place. En effet, elles n'ajoutent pas ou peu de travail de vente (sur les marchés) et ne nécessitent pas forcément beaucoup d'investissements. Des conversions vers l'élevage caprin avec livraison du lait à une fromagerie sont actuellement en cours dans la Drôme où la filière caprine est déjà structurée autour de transformateurs.

# Conclusion

Rhône-Alpes connaît actuellement une forte dynamique d'installation en élevage de brebis laitières. Plus d'une centaine d'élevages ont été recensés sur tout le territoire cette année contre une soixantaine en 2010. Cette dynamique est principalement alimentée par des installations avec création d'ateliers ovins lait.

Il existe une diversité importante d'exploitations et de systèmes d'élevage. La grande majorité des éleveurs et éleveuses transforment le lait à la ferme (fromagers fermiers) et commercialisent leurs produits à travers des circuits courts. Près de 60 % des exploitations sont diversifiées, associant 1 ou 2 ateliers supplémentaires, notamment d'autres élevages. La race Lacaune est très présente dans les élevages, elle semble satisfaire les attentes des éleveurs dans des systèmes et des contextes pédoclimatiques très différents tout en assurant un bon niveau de production. D'autres races locales ou non sont utilisées mais dans des proportions plus faibles. Comparativement aux grands bassins de production, les troupeaux sont plutôt de petite taille avec un nombre de brebis pouvant varier de 30 à 450. Les périodes de production sont également variables. En fonction des systèmes, la lactation peut avoir lieu l'été, ou plutôt l'hiver, et certains choisissent de produire du lait toute l'année en faisant au minimum deux lots.

5 grands types de systèmes ont été identifiés. Ils traduisent des logiques « technico-commerciales » différentes, et qui sont mises en place dans des situations particulières (assolements, trajectoires d'exploitations et d'éleveurs différents). On trouve 4 types (A, B, C, D) de fromagers fermiers, dont 3 (A, B, C) qui pratiquent la vente directe et le cinquième type est celui des livreurs (E).

A : Des petites structures, en transformation à la ferme et commercialisation en vente directe principalement. Des troupeaux de petite taille, produisant du lait pendant l'été, et utilisant des surfaces pastorales. La production est plutôt faible (6000 litres/pers.) mais elle est compensée par des charges réduites et un bon niveau de valorisation du lait à travers la fabrication d'une gamme diversifiée de produits.

B : Des structures d'exploitations intermédiaires, avec un profil herbager ou pastoral, des troupeaux d'environ 70 brebis qui produisent du lait pendant la période hivernale mais sur des lactations relativement longues et une production moyenne de 8000 litres/pers. Une gamme diversifiée de produits est commercialisée, principalement en vente directe.

C : Des systèmes herbagers plus intensifs, avec des troupeaux d'une centaine de brebis Lacaune, qui commercialisent une gamme très diversifiée de produits en vente directe. Ce sont des systèmes qui cherchent à valoriser l'herbe, mais qui peuvent produire du lait toute l'année, l'hiver ou l'été (10 000 l/pers.).

D : Des structures relativement importantes situées en montagne. Des profils très pastoraux, avec l'utilisation d'alpages. Ils produisent du lait plutôt l'hiver (24 000 l/pers.) avec une alimentation basée sur les stocks. Une gamme réduite de fromages (tomme) ou yaourts est commercialisée principalement via un intermédiaire.

E : Des structures relativement importantes, qui produisent généralement du lait toute l'année (30 000 litres/pers.) et qui fournissent des laiteries. Il s'agit d'exploitations

familiales qui ont progressivement réorienté l'exploitation vers le lait de brebis. Les troupeaux sont de taille importante et de race Lacaune uniquement. Le nombre d'exploitations en « livreur » est faible mais il peut représenter une voie de conversion pour des exploitations en difficulté sur d'autres secteurs de production.

La valorisation du lait est variable en fonction des catégories, elle est plus élevée pour les fromagers pratiquant la vente directe, que pour les fromagers qui commercialisent par des intermédiaires. Dans le cas de livreurs, elle est évidemment plus faible mais semble satisfaisante pour les producteurs.

Sur une même année, les résultats économiques des élevages peuvent être très disparates, avec des stratégies économiques différentes selon les exploitations (système économe à production limitée versus système plus productif avec des coûts de production plus élevés). Il sera important d'alimenter les références économiques pour approfondir les analyses et fournir des points de repère plus solides.

La diversité de systèmes peut s'expliquer par l'historique de l'exploitation, la trajectoire des éleveurs, par les contextes locaux et surtout par les objectifs et projets des producteurs. Cette diversité semble un atout. L'élevage de brebis laitières peut répondre à des attentes différentes (producteurs, transformateurs, consommateurs, société) et certains systèmes peuvent être complémentaires. La diversité des systèmes apparaît donc comme une richesse pour le territoire.

Ce travail initie juste un processus de création de références pour les élevages de brebis laitières. Il s'agit d'un état des lieux permettant de mieux comprendre la dynamique d'installation et de mieux connaître les systèmes d'élevage que l'on retrouve. Bien que les élevages de brebis laitières soient peu nombreux à l'échelle de la région, ces systèmes semblent prometteurs. Ils illustrent des dynamiques agricoles et sociétales intéressantes à analyser pour l'avenir de l'élevage (développement sans soutien particulier, peu dépendant des aides agricoles, généralement rentable économiquement, des systèmes qui favorisent le pâturage, qui approvisionnent les marchés locaux, avec une proportion en Bio très importante...).

# Bibliographie

Agreste Auvergne-Rhône-Alpes Analyses, Enquête structure des exploitations agricoles 2013, La concentration de l'activité à l'œuvre, n°2 - juin 2016.

Agreste Rhône-Alpes, Coup d'œil, n° 148 - Nov. 2012 • 2.

Agreste, GraphAgri, 2014, Production Animale, Ensemble des ovins, p78 à 81.

Alzerreca H., Genin D., 1992 - Los sistemas ganaderos de la zona andina boliviana : del concepto a una caracterización. Orstom-IBTA, Inf. n030, La Paz, Bolivia. 37 pages.

Arranz JM., 2012, Les ovins lait en France, 13 pages GIS iD64 (<http://www.gis-id64.fr/51-la-filiere.html>.)

Barillet F., Lagriffoul G., Marnet P.G., Larroque H., Rupp R., Portes D., Bocquier F., Astruc J.M., 2016. Objectifs de sélection et stratégie raisonnée de mise en œuvre à l'échelle des populations de brebis laitières françaises. Dans : Brebis laitières en France : 50 ans de recherche et développement. Barillet F., Hassoun P., Astruc J.M., Lagriffoul G., Morin E. (Eds). Dossier, INRA Prod. Anim., 29, 19-40.

Beaud et Weber (1997) Guide de l'enquête de terrain. Paris : La Découverte 2003. (pp. 235-290)

Blanchet et Gotman (2001) 1992, L'entretien, l'enquête et ses méthodes. Armand Colin

Boisseau E., 2003, Diversité des pratiques de gestion des ressources génétiques par les éleveurs ovins laitiers : vers une amélioration de la gestion collective des races locales en Pyrénées-Atlantiques ENITA de Clermont-Ferrand Mémoire de fin d'études d'ingénieur Option Zootechnie et Productions

Bonnemaire J., Osty P.L., 2004, Approche systémique des systèmes d'élevage : quelques avancées et enjeux de recherche, Conference Paper, Paris 11 février 2004

Bonneviale J.R., Jussiau R., Marshall E., 2013, Approche globale de l'exploitation agricole, Comprendre le fonctionnement de l'exploitation agricole : une méthode pour la formation et le développement. Edition Educagri 2013.

Capitaine M., Jeanneaux P., 2015, De l'approche globale à l'approche systémique du changement : vers la gestion stratégique de l'exploitation agricole, Colloque, Agrocampus Ouest, Rennes 12-13 février 2015 Séparation capital/travail, flexibilité et rémunération des facteurs de production : la fin de l'exploitation agricole familiale ?

Champion F., Mottet A., Morin E., Perrot C., 2013, Bergers demain en brebis laitières, Etude sur la production ovine laitière à l'horizon 2020, Avril 2013, Institut de l'élevage.

Charroin T., Bergeret A., 2015, COUPROD – Un logiciel pour vulgariser le calcul des coûts de production, SPACE 18 Septembre 2015, Institut de l'élevage.

Chatellier V., Gagné C., 2012, Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français, Innovations Agronomiques 22 (2012), 185-203

Chiffolleau Y., 2010, Formes et enjeux des circuits courts de commercialisation en agriculture, Licence Professionnelle Gestion des espaces naturels agricoles, CEP Florac, Montpellier SupAgro, 5 mars 2010

Chiffolleau Y., Prevost B., 2012, Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires, *Norois* 224 (2012) Agriculture paysanne, circuits courts, territoires périurbains. <http://norois.revues.org/4245> ; DOI : 10.4000/norois.4245

Clouet Y., Piraux M., 1996. In : Piraux Marc (ed.). *Quelle recherche pour le développement? Concepts et méthodes : Formation à la recherche-développement, la recherche-action, l'approche système, l'expérimentation et la diffusion, l'information scientifique et technique* (du 13 au 25 novembre 1995 à Bangui. Montpellier : CIRAD-SAR, p. 41-58. (Document de travail du CIRAD-SAR, 8).

Cochet H., 2015, Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : Continuités, changements ou ruptures?, SA2015 Colloque, Agrocampus Ouest, Rennes 12-13 février 2015 Séparation capital/travail, flexibilité et rémunération des facteurs de production : la fin de l'exploitation agricole familiale ?

Couzy C, Dubeuf JP, Ligios S., 2004, L'organisation du développement pour l'élevage laitier ovin et caprin : Étude dans quelques régions de l'Europe du sud. In : DUBEUF JP. *L'évolution des systèmes de production ovine et caprine : avenir des systèmes extensifs face aux changements de la société*. CIHEAM. Zaragoza : CIHEAM, 2004. p. 41 -48.

Darré J.P., Mathieu A. et Lasseur J. (Editeurs), 2004, *Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes*. Coll. Science update, Ed INRA, Paris, 320 p.

Debayle E. 2013, L'élevage ovin lait en région Provence Alpes Côte d'Azur, état des lieux et perspectives d'une filière dynamique, Mémoire de fin d'étude, Isara 2013, 70 pages.

Dedieu B., Faverdin P., Dourmad J.Y., Gibon A., 2008 : *Système d'élevage, un concept pour raisonner les transformations de l'élevage*. INRA Productions Animales, n°21(1), pp. 45-58.

Durouflé G., Fabre P., Yung J.M., *Les effets sociaux et économiques des projets de développement rural, manuel d'évaluation*, Ministère de la Coopération, 1988.

Elloumi M., 1994, *Les approches systémiques*. In : Plaza P. (ed.). *La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade*. Montpellier: CIHEAM, 1994. p. 67 -76 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2 (4))

Gibon A., Sibbald A.R., Flamant J.C., Lhoste P., Revilla R., Rubino R., Sørensen J.T., 1999: *Livestock farming systems research in Europe and its potential contribution for managing towards sustainability in livestock farming*, *Livestock Production Science* 61, 121-137.

Grasland C, 2003, GO152 : STAT.5 : Transformation et comparaison de caractères quantitatifs, Introduction à la statistique et à la cartographie en géographie, Université Paris VII / UFR GHSS - Deug de Géographie- 1ere année / 2nd Semestre (révisé en 2003).

GIS, 2013, *Les observatoires et bases de données au service de l'élevage de demain, Etat des lieux et recommandations*, Groupement d'Intérêt Scientifique Elevages Demain, Axe de travail N°5

GIEC, 2007. – Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. OMM, PNUE, Genève.

Hassoun P., Allain C., Marnet P.G., Gonzalez-Garcia E., Larroque H., Vanbergue E., Dessauge F., Dzidic A., P. Autran P., Portes D., Guitard J.P., Lagriffoul G., Tesnière A., Morin E., De Boissieu C., Moulin C.H., Lurette A., Barillet F., 2016, La monotraite quotidienne appliquée en brebis laitières de race Lacaune : Synthèse de cinq années de recherche INRA Prod Anim 29(1) 57-72

INSEE, 2014, Rhône-Alpes : une région démographiquement dynamique, Recensement de la Population, 14 Janvier 2014 INSEE.

Jousseins C., Fagon J., Belveze J., Serviere G., 2011. Livestock Farm Networks, a system at the center of French farming development. [http://idele.fr/fileadmin/medias/Images/BCTI/13.\\_CaroleLivestockFarmsNetworkFrance-Reviewers1\\_2.pdf](http://idele.fr/fileadmin/medias/Images/BCTI/13._CaroleLivestockFarmsNetworkFrance-Reviewers1_2.pdf)

Kling-Eveillard F., B. Frappat, C. Couzy, AC. Dockès, Les enquêtes qualitatives en agriculture, De la conception à l'analyse des résultats, Institut de l'élevage, 2012.

Lagriffoul G, Morin E., Astruc J.-M., Bocquier F., De Boissieu C., Hassoun P., Legarto J., Marnet P.G., Poulet J.L., Barillet F., 2016, Panorama de la production de lait de brebis en France et son évolution depuis 50 ans INRA Prod Anim 29(1) 7-18

Lagriffoul G., Filière brebis laitières - une organisation régionale et des instances nationales, Pâtre 04 février 2009

Landais E., Bonnemaire J., la zootechnie, art ou science ? Entre nature et société, l'histoire exemplaire d'une discipline finalisée, Le Courrier de l'environnement n°27, août 1996

Landais E., Lhoste PH., Milleville P., 1987, Points de vue sur la zootechnie et les systèmes d'élevage tropicaux. Cah. Sc.; Hum., 23 : 421-438.

Le Jaouen J.C., 2002, Filière caprine - Les chèvres du Pilat fournissent la fromagerie Guilloteau, La chèvre, 20 septembre 2002.

Lemaire G., Pflimlin A., 2007. – « Les sécheresses passées et à venir : quels impacts et quelles adaptations pour les systèmes fourragers ». Fourrages, n°191, pp. 163-180.

Lelievre F., Sagter S., Sala S., Volaire F., 2009. – Analyse du changement climatique récent sur l'arc péri-méditerranéen et conséquences sur la production fourragère. Colloque Changement climatique, conséquences et enseignements pour les grandes cultures et l'élevage herbivore, ARVALIS et Institut de l'élevage, Paris, pp. 7-17.

Les réseaux de références en élevage, 6 décembre 2011 Conseil spécialisé Ruminants et Equidés, France Agrimer

Lhoste P. 2001 : L'étude et le diagnostic des systèmes d'élevage, Atelier de Formation des agronomes SCV, Madagascar, 13-23 mars 2001

Lucbert J., Dockès A.C., Gerneau G., Madeline Y., Seegers J., Baumont R., Peyraud J.-L., 2015, Des réseaux de référence au service de l'élevage durable de demain, 2015, INRA Prod Anim 28(1) 77-88

Lurette A., De Boissieu C., Morin E., Hassoun P., Portes D., Guitard J.P., Barillet F., Moulin C.H., 2014, Usage de la simulation pour une évaluation multi-échelle du passage à la monotraite en élevage ovin lait, Renc. Rech. Ruminants, 2014, 21

Merle A., Herault-Fournier C., Pringent-Simonin AH., Gracianette C., Montet C., 2011, La consommation de produits alimentaires locaux : quelques signes encourageants pour son développement, Les Carnets Pro de liproco n°6, 12p, juin 2011. [http://psdr.proxience.net/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=251](http://psdr.proxience.net/opac_css/doc_num.php?explnum_id=251)

Moreau J.C., 2015, Impact du Changement climatique sur l'élevage herbivore. Rencontres Nationales de l'Agrométéorologie, 14 – 15 Janvier 2015 JC Moreau, Institut de l'Elevage.

Morin E., Cassagnol C., Fraysse J., 2004 La production de lait de brebis en France, diversité des systèmes d'exploitation, Compte Rendu 1004.57.006, Institut de l'élevage, octobre 2004

Nettier B., Dobremez L., Coussy J.L., Romagny T., « Attitudes des éleveurs et sensibilité des systèmes d'élevage face aux sécheresses dans les Alpes françaises », Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research [En ligne], 98-4 | 2010, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 24 août 2016. URL : <http://rga.revues.org/1294> ; DOI : 10.4000/rga.1294

Osty P. L. 1978 : L'exploitation agricole vue comme un système, diffusion de l'innovation et contribution au développement, in BTI Min. Agri., 326, 1978, pp. 43-49.

Perrot C., Barbin G., Bossis N., Champion F., Morhain B., Morin E., 2013. L'élevage d'herbivores au Recensement agricole 2010. Exploitations, cheptels, productions. Institut de l'Elevage. Dossier Econ. de l'Elevage, 440-441, 96p.

Rossi A., Pottier E., Defrance P., Devun J., Granger S., 2014, Gestion extensive des surfaces fourragères : menaces et risques de disparition des pratiques bénéfiques pour l'environnement NESE n° 38, Juin 2014, pp. 121-147

Rouquette J.L., Pflimlin A., 1995, Les grandes régions d'élevage : proposition de zonage pour la France, IVe Symposium international sur la nutrition des herbivores, Clermont-Ferrand, Theix.

Saillet B., Berel M. dans Comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole, L'approche globale de l'exploitation agricole 19 décembre 2012

Seguin B., Soussana J.F., 2006. – « Le réchauffement climatique (prédictions futures et observations récentes) en lien avec les émissions de GES ». Fourrages, n°186, pp. 139-154.

Tavoularis G., 2012, Quelles évolutions des comportements alimentaires des Français ? Département Consommation du CRÉDOC, Présentation du 25 janvier 2012.

Agreste, Typologie des exploitations agricoles, Note méthodologique. Agreste Février 2013

Typologie des systèmes d'exploitation, 2011, Document pour la réunion de lancement du projet,- 18/03/2011, APCA – REE – Projet « typologie des systèmes d'exploitation agricole »

Vanbergue E., Barillet F., Allain C., Autran P., Aurel M.R., Duvallon O., Portes D., Dessauge F., Boutinaud M., Dzidic A., Marnet P.G., 2013, Aptitude des brebis laitières de race Lacaune à la conduite en monotraite : Premiers éléments zootechniques et physiologiques, Renc. Rech. Ruminants, 2013, 20.

Vert J., Schaller N., Villien C. (coord.), Agriculture Forêt Climat : vers des stratégies d'adaptation, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013

### **Sites internet**

Région Rhône Alpes : <http://www.rhonealpes.fr/56-geographie-rhone-alpes.htm>  
<http://www.rhonealpes.fr/690-panorama-economique.htm>

Profile Environnement : [http://www.profil-environnement.rhonealpes.fr/des\\_paysages\\_diversifies\\_et\\_de\\_grande\\_qualite.html](http://www.profil-environnement.rhonealpes.fr/des_paysages_diversifies_et_de_grande_qualite.html)

Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%B4ne-Alpes>

Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/rhone-alpes/>

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/auvergne-rhone-alpes/>

CCI de Rhône Alpes : [http://www.rhone-alpes.cci.fr/economie/panorama/1\\_synthese.html](http://www.rhone-alpes.cci.fr/economie/panorama/1_synthese.html)

Agence Bio : <http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>

Point accueil installation de Rhône Alpes : <http://www.deveniragriculteur.fr/decouvrir-le-metier/lagriculture-en-rhone-alpes.html>

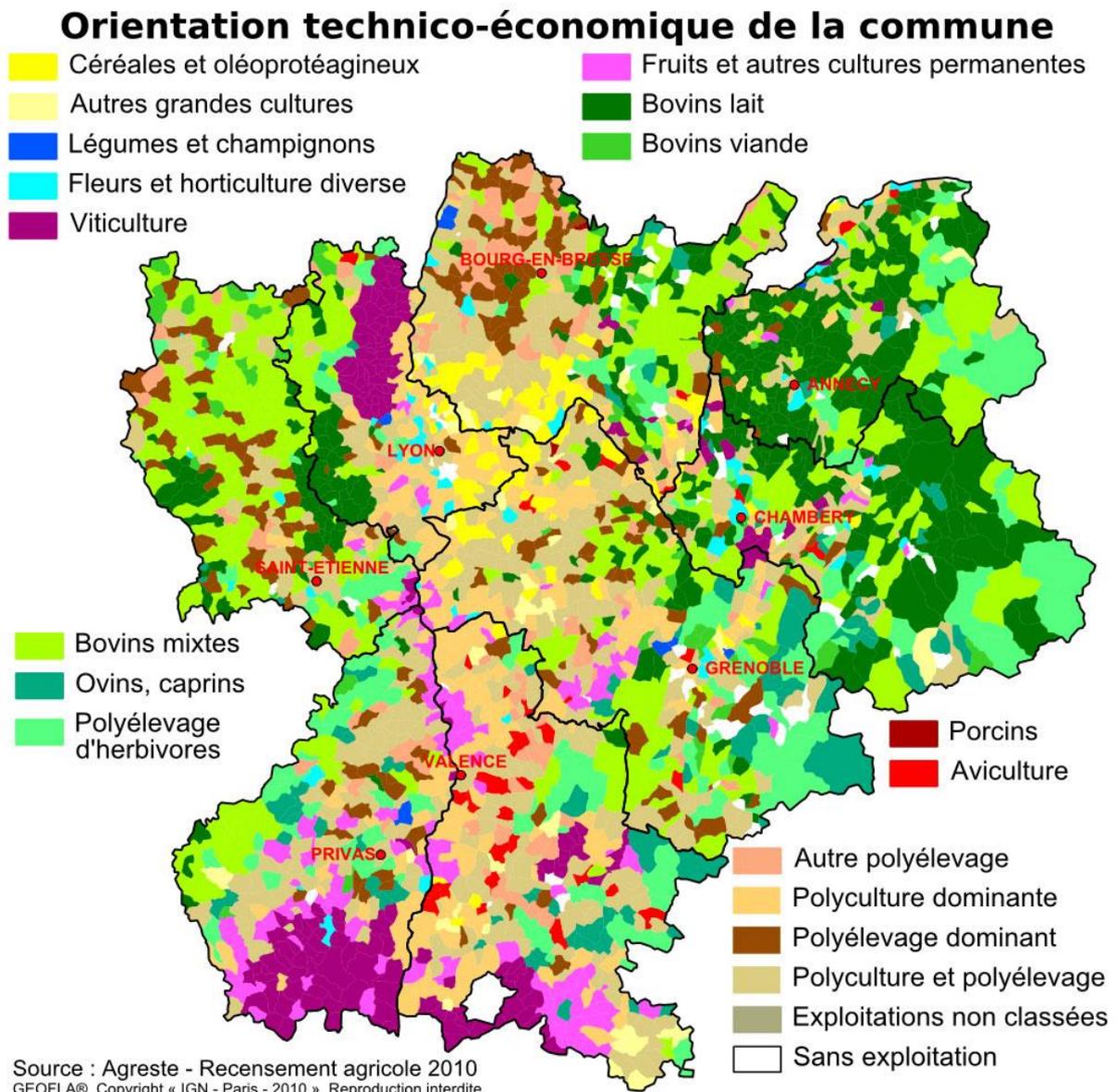
Réseau CoraBio : <http://www.corabio.org/index.php/qui-sommes-nous/l-ab-en-rhone-alpes>

AGEA : [https://prezi.com/ctuge0xumye\\_/approche-globale-de-lexploitation-agricole-agea/](https://prezi.com/ctuge0xumye_/approche-globale-de-lexploitation-agricole-agea/)

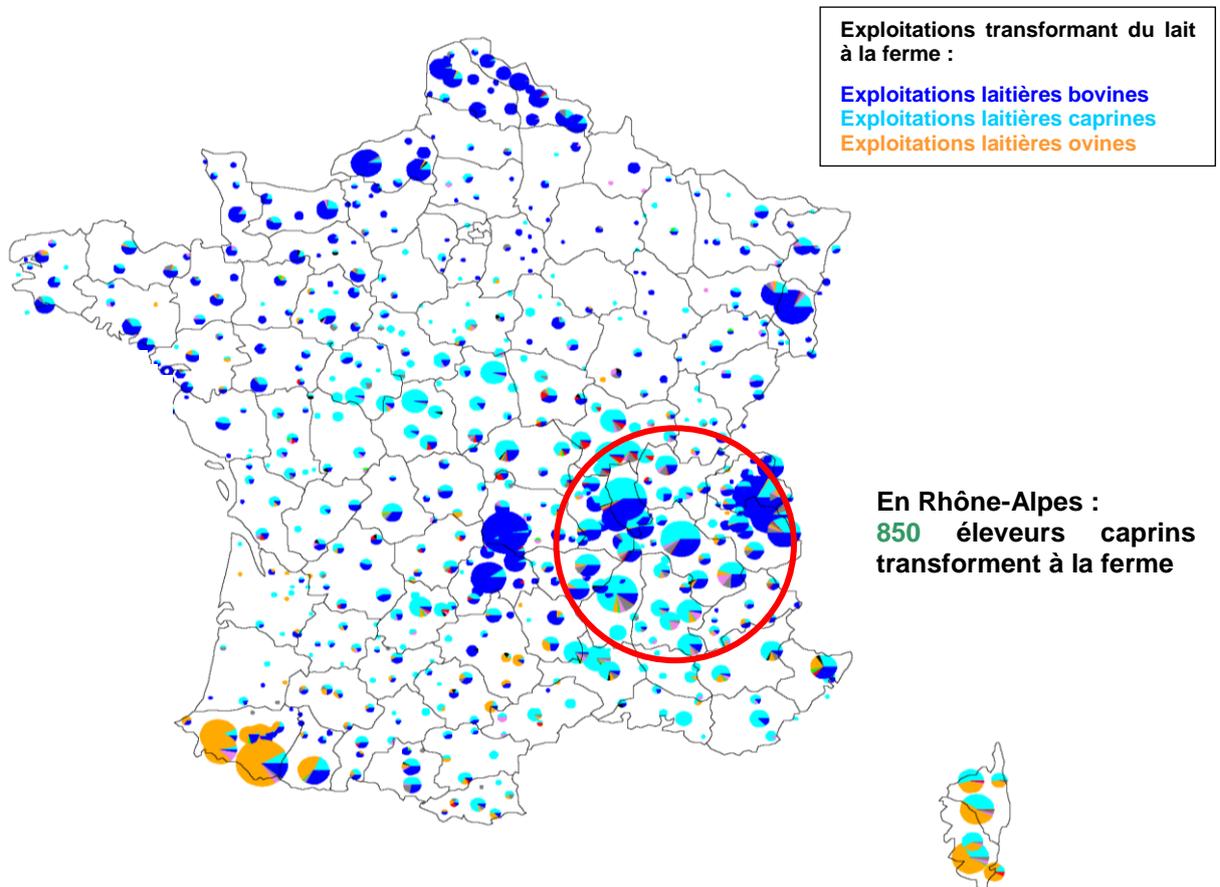
Idele : [http://fr.slideshare.net/idele\\_institut\\_de\\_l\\_elevage/couprd-un-logiciel-pour-vulgariser-le-calcul-des-cots-de-production](http://fr.slideshare.net/idele_institut_de_l_elevage/couprd-un-logiciel-pour-vulgariser-le-calcul-des-cots-de-production)

# Annexes

## Annexe 1 : Orientation technico-économique par commune de Rhône-Alpes



## Annexe 2 : Rhône-Alpes, première région fromagère fermière

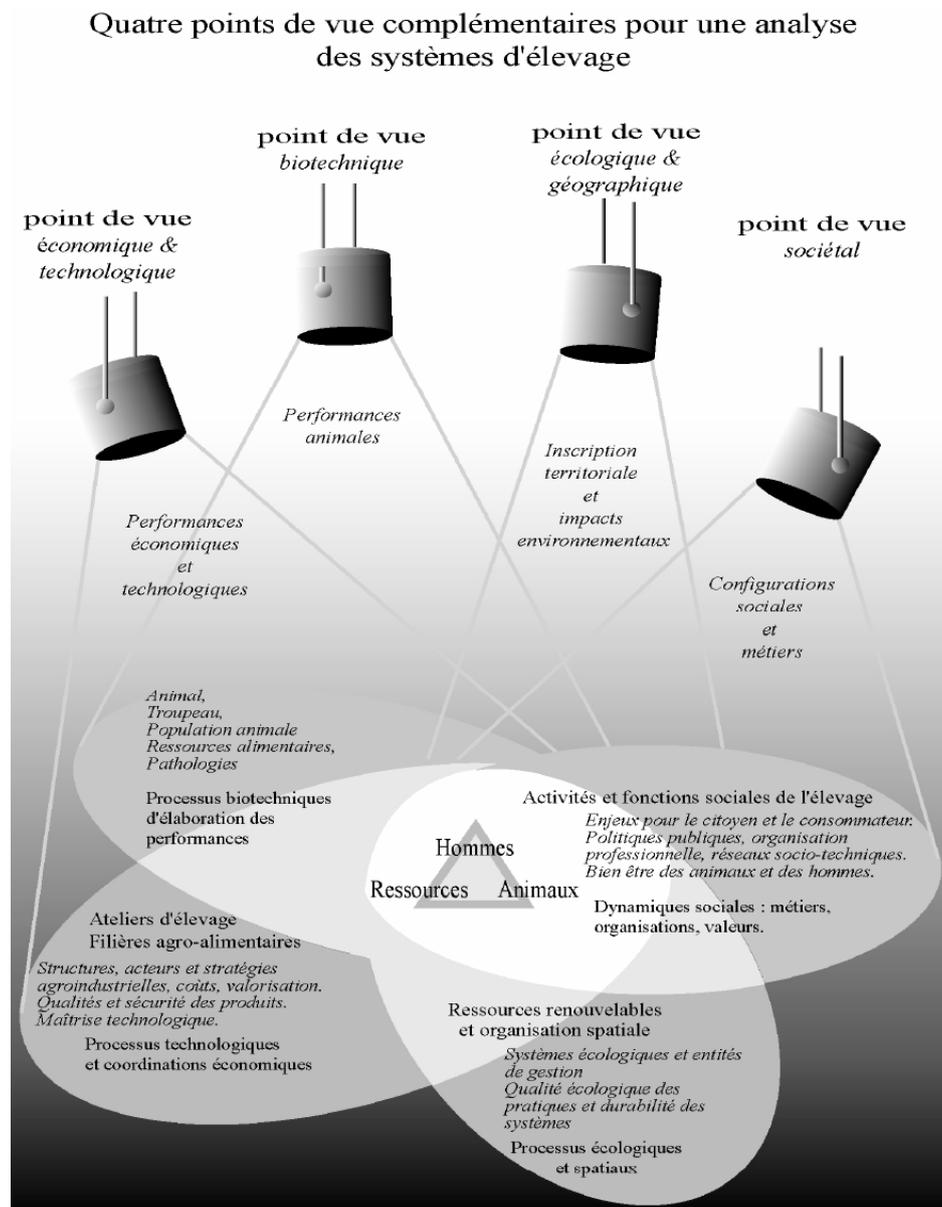


Source: Agreste recensement agricole 2010 – traitement Institut de l'Elevage

### Annexe 3 : Calendrier du stage

Mois	S	Prévisionnel	Réalisé
Avril	S14	Prise en main des résultats de l'enquête 1, préparation du guide d'entretien de l'enquête 2, dernières relances sur l'enquête 1 si nécessaire.	
	S15	Réunion avec tous les concernés par le stage, sélection de l'échantillon parmi les éleveurs volontaires.	Point stage Rencontre C.L (sanitaire fromagerie) Diffusion synthèse + proposition de typo
	S16	Finalisation du guide, début de l'enquête 2 avec les éleveurs proches.	Réunion tel avec éleveurs
	S17	Enquête 2 + traitement	Démarrage des enquêtes (4) + formation pâturage tournant + Copil Crof caprin ovin lait
Mai	S18		Enquêtes (3)
	S19		Enquêtes (4)
	S20		Enquêtes (4)
	S21		Enquêtes (2)
Juin	S22		Enquêtes (5)
	S23		Enquêtes (1) + AG RA'E
	S24		Enquêtes (2)
	S25		Analyse des outils existant pour faire les CP, Formation CP
	S26		
Juillet	S27	Préparation d'une synthèse de l'enquête 2, élaboration d'une typologie	Réalisation de CP avec appui d'une technicienne de l'Aveyron
	S28	Préparation de la synthèse et présentation aux éleveurs de l'association BFRA	Analyse de l'enquête 2 Présentation des résultats lors du point stage
	S29	Choix des exploitations pour l'enquête 3 (max de 6) (monographie)	Congé
	S30	Enquête 3 + Traitement des données, rédaction des fiche de références	Typo avec méthode Bertin CHM + rédaction (plan)
Août	S31	Traitement des données, rédaction des fiche de références + rédaction du rapport	CP + fiches
	S32		CP + Fiche
	S33	CP + fiche	
	S34	Rédaction + préparation de la journée de restitution	Rédaction
	35		
Septembre	S36	Rédac	
	S37	Rédac	
	S38	Rédac	
	S39	Rédaction + préparation de la journée de restitution + restitution	Présentation des résultats

## Annexe 4 : 4 points de vue pour une analyse des systèmes d'élevage



Points de vue complémentaires pour une analyse des systèmes d'élevage (Bonnemaire et al 2004)

## Annexe 5 : Questionnaire de la pré-enquête



**RHÔNE-ALP'ÉLEVAGE**

Association des éleveurs d'élevage de Rhône-Alpes

### Fiche d'identification de l'exploitation

*Questionnaire préalable à une étude sur les systèmes ovins lait en Rhône-Alpes.*

**Merci de renseigner les différentes rubriques  
ou de cocher les cases correspondant à votre situation**

#### Présentation de l'exploitation

Nom et prénom du ou des éleveurs (ses) :

Numéro de téléphone pour vous contacter :

Adresse mail :

Nom de l'exploitation :

Nombre de personnes travaillant sur l'exploitation :

dont nombre de salariés :

Adresse du siège de l'exploitation :

Code postal :

Commune :

Date d'installation (ou de création de l'atelier ovin lait) :

Avez-vous repris un atelier déjà existant ?  oui  non

Surface totale de l'exploitation (ha) :

dont prairies (ha) :

dont céréales (ha) :

dont surfaces pastorales (ha) :

dont autres (ha) :

Autres ateliers sur l'exploitation\* :

\*noter : « spécialisée » si pas d'autre atelier sur l'exploitation

**ALLEZ AU VERSO SVP**

### Description de l'atelier ovin lait

Nombre de brebis traites :

Estimation du volume de lait produit annuellement (en litres) :

Race(s) présente(s) :

	Race	Effectif
Race 1		
Race 2		
Race 3		

Date de début de traite :

Date de fin de traite :

Nombre de personnes intervenant sur l'atelier ovins lait :

Etes-vous ?  fromager  livreur

en Agriculture Biologique  en conversion  en conventionnel

Conduite de troupeau majoritairement sur :

prairies artificielles/naturelles  parcours et estives  bergerie (hors sol)

autre :

Troupeau transhumant :  oui  non

Produisez-vous des céréales pour le troupeau ?  oui  non

Etes-vous autonome en fourrages ?  oui  non

Sinon, en année normale, quelle quantité de fourrages achetez-vous ? (en tonnes) :

### Question subsidiaire

Seriez-vous d'accord pour répondre à une enquête plus approfondie lors d'un entretien sur votre ferme ?  oui  non

Si oui, avez-vous bien précisé votre numéro de téléphone ? (en 2<sup>ème</sup> ligne du questionnaire)

<p align="center"><b>MERCI DE VOTRE PARTICIPATION</b> Vous pouvez renvoyer votre questionnaire complété par courrier à Rhône-Alp'Elevage – Agrapole – 23 rue Jean Baldassini 69364 LYON cedex 07 ou par mail à <a href="mailto:animation-crofol@laposte.net">animation-crofol@laposte.net</a></p>
---

Action bénéficiant du soutien de la Région **AUVERGNE – RhôneAlpes**

# Annexe 6 : Guide d'entretien, enquête 2

## Guide d'entretien système ovin lait Rhône Alpes

*Présentation de l'étude, de l'enquête, anonymat de l'enquête 2 + demande d'autorisation d'enregistrer*

➤ **Trajectoire de l'exploitation et des agriculteurs**

Parcours de l'éleveur et de son installation (aidée ou non ?), historique de l'exploitation

Choix du système de production et du site (élevage, production de lait...)

Main d'œuvre (statut ; salarié, apprentis, saisonnier, bénévole...)

Motivation des éleveurs : revenu, temps de travail choix du site...

➤ **Autres ateliers, quelles interactions ?**

➤ **Terres**

Statuts du foncier

Assolement, rotation, gestion des prairies, fertilisation

Surfaces (distinction PN, PP, surfaces pastorales) et fonction (fauche/pâturage...)

Equipements : niveau d'équipement, cuma, W entreprise

➤ **Le troupeau**

Effectifs (mères, renouvellement, reproducteurs...)

Race, raison du choix

Gestion de la reproduction (période de mise bas, lutte...)

Production laitière : période, quantité ou volume transformé, moyenne, durée de lact., modalité de traite (mono - bitraite, équipements), contrôle laitier, sevrage et valorisation des agneaux

Calendrier d'alimentation, régime, renouvellement, réformes

Perception des aspects sanitaires (problèmes, craintes...)

➤ **Les produits / transformation**

Gamme de produits, prix de vente, quantités, durée d'affinage

Equipements, taille de la fromagerie, formations et statuts (agrée, dérogation d'agrément et vente directe)

➤ **Mode de commercialisation** vente directe, boutique, intermédiaires + valorisation moyenne du lait

Revenus, CA lait (CA lait + agneaux/Litres de lait)

Projets, changements envisagés, évolutions, transmission de l'exploitation...

Quels réseaux / sources d'informations, de conseil ?

**Ok pour une enquête 3 ?**

# Annexe 7 : Synthèse enquête 1



## Synthèse des résultats de l'enquête sur les élevages De brebis laitières en Rhône-Alpes

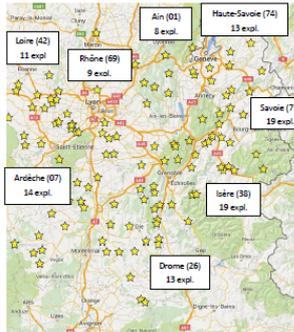
Résultats du 22/04/2016.



Enquête menée du 15/02/16 au 22/04/16 en Rhône-Alpes sur une centaine d'exploitations recensées en 2015 par l'association des Bergers Fromagers Rhonalpains (BFRA) et Rhône-Alp'Elevage. Cette étude a été réalisée dans le cadre du CROF Caprins-Ovins lait.

⇒ 106 exploitations recensées  
⇒ 71 réponses à la préenquête

### Répartition des exploitations



L'Isère et la Savoie sont les départements sur lesquels on trouve le plus d'élevages (19 exploitations/département) avec ensuite l'Ardèche la Drôme et la Haute-Savoie (39 exploitations). Les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain regroupent 28 exploitations.

On trouve la plupart des exploitations entre 300 et 900 m d'altitude, avec une moyenne de 670 m pour les 71 exploitations considérées, mais avec de grandes disparités (de 150 à 1300 m d'altitude en montagne).

### Agriculture biologique et conventionnelle

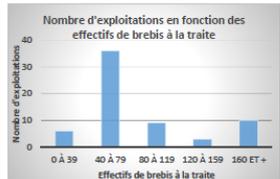
50% des exploitations sont en Agriculture Biologique ou en conversion (6 exploitations) et 50% pratiquent une agriculture « conventionnelle ».

### Main d'œuvre

On trouve en moyenne 2 personnes sur l'exploitation avec environ 1 personne pour 54 brebis. La production moyenne est d'environ 11000L/ Umo présente sur l'atelier ovin lait.

### Effectifs et races de brebis à la traite

Le nombre de brebis traitées varie entre 8 (cas d'une exploitation en création) et 450, avec une moyenne de 100 brebis. Mais plus la moitié des exploitations ont entre 40 et 80 brebis. Les éleveurs qui livrent leur lait ont des troupeaux généralement plus importants, entre 150 et 440 brebis.



La race Lacau est présente dans 58 exploitations (82%), on trouve ensuite de la Thônes et Marthod dans 15 exploitations (21 %). On trouve aussi de la Manech Tête Noire, de la Manech Tête Rousse, de la Sardie et de la Brigasque. 14 exploitations combinent au moins deux races différentes (Lacau + Thônes et Marthod principalement).

### Conduite de l'alimentation

Les brebis sont conduites majoritairement sur prairies (naturelles ou artificielles) avec des périodes +/- longues en bâtiments en fonction des zones climatiques (hiver long en montagne, été sec dans le sud de la région...). Des concentrés viennent compléter les rations.

Transhumance (10 cas), avec différentes modalités : les brebis tarées ou gestantes montent en alpage, traite et

### Valorisation du lait



La très grande majorité des éleveurs (96%) sont dits « fromagers » c'est-à-dire qu'ils transforment le lait à la ferme (lactiques, yaourt, pâtes molles, pâtes pressées etc.). Seulement 4% livrent leur lait à un transformateur.

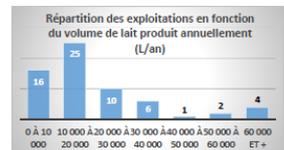
Cinq laiteries transformant du lait de brebis sont présentes sur le territoire (Fromagerie du Val d'Ormeze (07), Laiterie du Mont Aiguille (38), Savoie Yaourt (74), Guilloteau (42), Fromagerie du Pays d'Urfé (42)) et deux entreprises non régionales s'approvisionnent en Rhône-Alpes (Laiterie Gérentes (43), Fromagerie des Sources (48)).

Il semble que certaines de ces laiteries sont contraintes d'acheter du lait provenant d'autres départements (Aveyron, Hautes Alpes).

### Productions des exploitations

Sur les 71 exploitations qui ont répondu à l'enquête, près de 42% sont spécialisées dans la production de lait de brebis. 58% sont diversifiées, c'est-à-dire qu'elles disposent d'au moins un atelier supplémentaire.

fabrication sur l'alpage, le troupeau viande seulement monte en alpage.



### Production laitière et Périodes de lactation

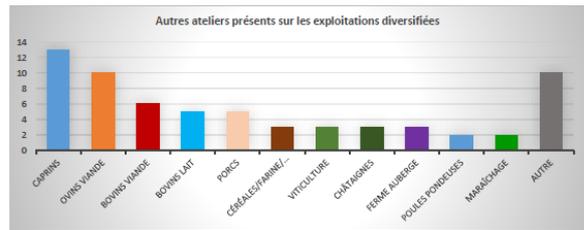
Il y a une grande diversité dans les périodes de lactation (hiver/fin d'été, printemps/automne, automne/hiver, automne/printemps). La durée la plus courte de production de lait est de 5,5 mois et pour d'autres la production s'étale sur toute l'année. En moyenne la période de traite dure pratiquement 9 mois. 46% des exploitations produisent du lait « d'été », 25% des exploitations du lait d'hiver/été, avec une pause à l'automne, 22% du lait toute l'année, et 7% produisent du lait « d'hiver ».

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
AI(2)ca												
VF(2)ca												
HO(2)ca												
ES(2)ca												
EN(1)ca												

La production laitière varie de 4 000L/an/ exploitation à près de 100 000L/an/ exploitation avec une moyenne approchant les 20 000 L/an/ exploitation. Pour les exploitations spécialisées la moyenne est légèrement plus haute avec un minimum de 4 000L/an et un maximum de 72 000L/an.

### Structure du foncier

La SAU moyenne est de 57ha (alpage compris) avec des écarts très importants de 4 à 260 ha, avec une prédominance forte de prairies et autres surfaces pastorales (~90% du foncier). 45% des exploitations produisent des céréales qui sont soit : i) destinées à



Au sein des exploitations dites diversifiées on trouve un niveau de diversification très variable. Certaines disposent d'un autre atelier laitier (caprins ou bovins lait) ou d'un atelier viande (ovins viande ou bovin viande). L'engraissement des agneaux n'a pas été pris en compte comme un atelier supplémentaire bien qu'il soit considéré comme tel, par certains éleveurs. La plupart des exploitations diversifiées possèdent 1 à 2 ateliers en plus mais certains disposent de 3 à 5 ateliers différents.

Tableau 1 Nombre d'ateliers présents

Nb d'ateliers supplémentaires	1	2	3	4	>4
Nb d'exploitations	19	12	4	2	1

Certains ateliers n'ont pas de lien direct avec l'élevage de brebis laitières et la transformation du lait, comme l'accueil à la ferme, la viticulture, la volaille etc... En revanche, l'élevage de brebis viande permet par exemple de pâturer des secteurs éloignés de l'exploitation ou trop pauvres pour le troupeau laitier. L'élevage de porcs permet par exemple de valoriser le petit lait, etc.

Limite : la forme du questionnaire de l'enquête ne permet pas de hiérarchiser les ateliers entre eux (part du Chiffre d'Affaire, du temps de travail...), par exemple il arrive que le troupeau de chèvres soit « dominant » sur celui des brebis.

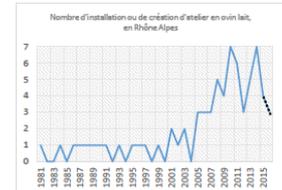
### Historique des ateliers ovins lait

Dans 89% des cas ayant répondu à l'enquête, ce sont les éleveurs actuels qui ont créé l'atelier ovin lait, et pour

seulement 11%, il s'agit de la reprise d'un atelier existant. Cela traduit bien le fait que la région n'est pas un bassin historique de production de lait de brebis mais que c'est une production qui se développe. Des conversions d'élevages ovins viande ou bovins lait vers des élevages ovins lait ainsi que des installations directes en ovins lait sont observées. La reprise des premières exploitations installées peut représenter un enjeu pour la filière.

### Dynamique d'installation

Le graphique ci-dessous présente, pour les 71 cas ayant répondu, la date d'installation ou de création de l'atelier ovin lait (ne prend compte que les exploitations encore présentes aujourd'hui). Entre 1980 et 2000 le nombre d'installations par an varie entre 0 et 1 et depuis 2000 on observe une augmentation du nombre d'installations allant jusqu'à 6 par an pour les années 2010 et 2014.



NB : l'année 2016 n'est pas terminée, on ne peut interpréter la fin de la courbe.



Action bénéficiant du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du CROF Caprin Ovin Lait 2015 – 2019

L'association des Bergers Fromagers Rhonalpains : <http://bergers-fromagers.org/>

AUVERGNE - Rhône-Alpes

\* signature professionnelle : le nom de la Région auvergne Rhône-Alpes est utilisé par décision du Conseil d'Etat en vertu de son article 2215, après avis du Conseil Régional



Synthèse réalisée à la suite d'une enquête préalable au stage sur la caractérisation des systèmes d'élevages ovins lait en Rhône-Alpes. Diffusée à tous les éleveurs de brebis laitières recensés début 2016. Sur la base de 71 réponses au questionnaire envoyé par courrier ou email.

## Annexe 8 : Exemple de « fiche élevage » (page 1/3)

### FICHE ELEVAGE 1.01



Sur le plateau de Retord, une production laitière qui repose sur le pâturage avec élaboration de produits diversifiés adapté à la vente directe



#### Présentation

Depuis 2012, 220 brebis laitières de race Manech tête noire et une quarantaine de chèvres du Rove sont élevées sur le plateau de Retord.

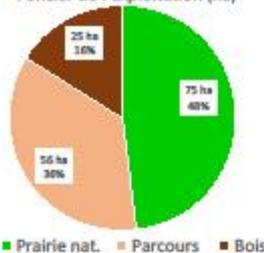
La conduite du troupeau est très pastorale, elle permet de valoriser les pâturages du plateau.

En 2008, les éleveurs rachètent un troupeau de brebis laitières et un *cayolar* (cabane) au Pays Basque, avec le statut de Berger sans terre. Ils choisissent ensuite de s'installer sur le plateau de Retord à près de 1100m d'altitude, dans une exploitation auparavant consacrée à l'élevage de brebis allaitantes.

L'exploitation encore jeune est actuellement en phase de croissance.

#### Organisation et fonctionnement de l'exploitation

Foncier de l'exploitation (ha)



Deux personnes travaillent à temps plein sur l'exploitation.

Les chèvres et les brebis sont conduites ensemble en bergerie comme au pâturage (131 ha de prairies naturelles et parcours). Les terres utilisées sont regroupées autour de l'exploitation. Le troupeau est gardé ou conduit en parc.

Les éleveurs ont fait le choix de ne pas trop s'équiper en matériel : les foin, le curage du fumier et son épandage, sont faits par une entreprise de travaux agricoles.

La production s'étale d'avril à octobre, avec 6 000 litres de lait produits en 2015.

Le troupeau, transporté depuis le Pays Basque, a en effet dû s'adapter à un nouvel environnement et à un changement de période de production.

#### RÉSUMÉ

SAU : 131 ha

75 ha de prairies

56 ha de parcours

Main d'œuvre : 2 associés

Troupeau :

220 Manech Tête Noire

40 chèvres du Rove

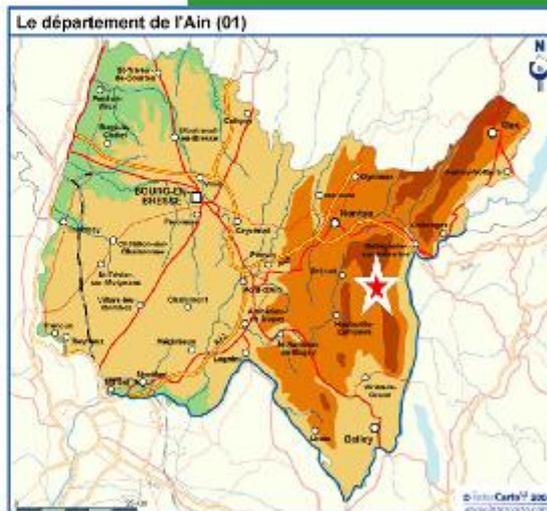
Production : 6 000 L (en 2015)

Date d'installation (en brebis laitières) : 2012

En depuis 2012

Produits : tommes et yaourts

Localisation de l'exploitation :



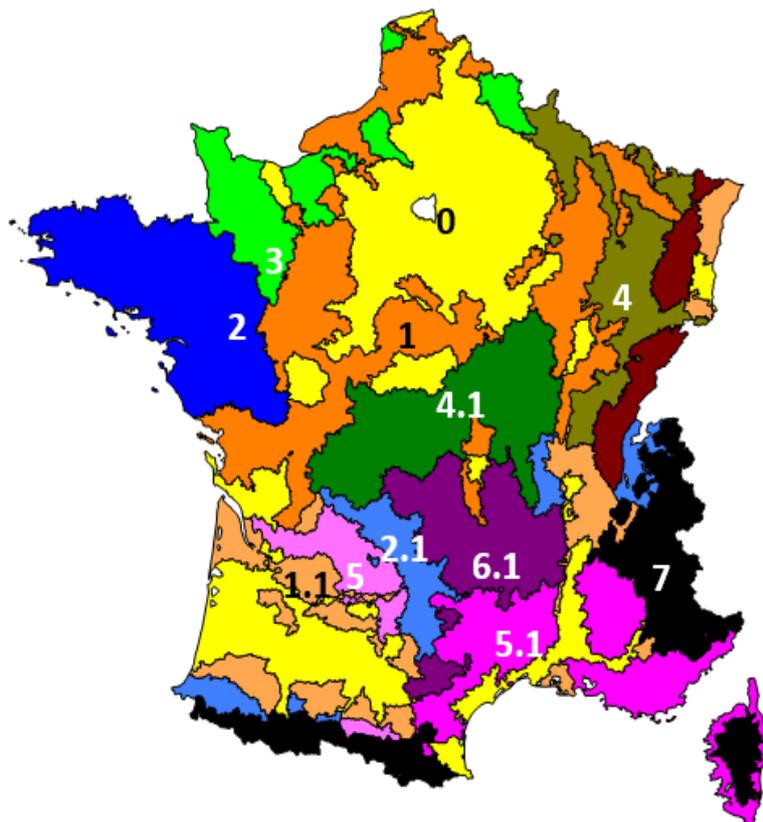
## Annexe 9 : Caractéristiques des grandes régions d'élevage

N° Zone	Territoires et caractéristiques en matière d'élevage	Systèmes de production et caractéristiques en matière d'élevage
<b>Zone 0</b>	Couvre plus de 22 % de la surface du territoire. Élevage globalement peu présent, avec toutefois, un cheptel non négligeable de 800 000 UGB.	
<b>Zone 1 : Céréalière à potentiel moyen</b>	Couvre plus de 22 % de la surface du territoire Zones intermédiaires ou de transition entre celles à dominante élevage et celles de grandes cultures. Contextes pédoclimatiques relativement différents, rendements plus faibles que dans les régions de culture avec des terres parfois plus difficiles à travailler.	Surfaces en herbe rentrant dans une rotation plutôt conduite de façon intensive. Des prairies permanentes essentiellement pâturées. Zone 1.0 : des structures d'exploitation plutôt grandes ; cultures céréalières et d'oléo-protéagineux dominantes. Élevage bovin viande et lait (à parts égales), avec une diminution du cheptel de 30 % entre 1988 et 2000 pour partie compensée par une hausse du troupeau allaitant. Chargements souvent assez élevés. Zone 1.1 : des structures d'élevage beaucoup plus diversifiées avec la présence de productions à forte valeur ajoutée ou hors-sol. Exploitations plus petites, l'élevage s'appuie le plus souvent sur la culture du maïs avec le recours à l'irrigation. Malgré tout, l'élevage y est moins intensif.
<b>Zone 2 : Fourragère intensive</b>	Caractéristiques pédoclimatiques très favorables aux cultures fourragères. Sous-zone du Grand-Ouest plutôt favorable aux cultures fourragères intensives (place importante du maïs depuis les années 1980) et à l'élevage (production laitière dominante). Des secteurs beaucoup plus «séchants» l'été (sud des Pays de la Loire, sud du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine), où le maïs a un peu régressé ces dernières années.	Orientation élevage, avec production laitière encore largement dominante. Relative intensification de la conduite des exploitations avec une diversification des productions importante. Élevage herbivore souvent associé à des productions complémentaires, porcines ou avicoles voire l'engraissement de taurillons. Dans les secteurs séchants l'été, de Vendéen du sud de l'Ille-et-Vilaine, le maïs avec des rendements aléatoires a légèrement régressé ces dernières années au profit des cultures de céréales, notamment destinées à l'autoconsommation ou à la vente. Le maïs couvre environ 25 % de la SFP et les céréales occupent une surface équivalente. On rencontre des systèmes à orientation plus herbagères. Les surfaces sont plus variables et la sole maïs plus réduite mais existante (de 6 à 7 ha). Ces systèmes sont moins productifs avec des quotas inférieurs à surfaces équivalentes.
<b>Zone 3 : Herbagère (N/O)</b>	Sols plutôt argileux voire hydro morphes, souvent difficiles à labourer. La prairie de longue durée domine. En lien avec un climat océanique favorable, les systèmes sont relativement intensifs. L'herbe y tient une place importante, la production laitière domine, historiquement installée depuis longtemps.	Production laitière dominante, avec souvent une proportion élevée de prairies de longue durée peu intensifiées. Cependant, dans les zones à faible densité laitière (pays d'Auge), le lait tend à céder sa place à l'élevage allaitant et à se concentrer sur les zones à potentiel plus favorable.
<b>Zone 4 : Herbagère</b>	Des sols, globalement plutôt pauvres et hétérogènes, ne permettant pas le développement important de cultures. Ces zones sont essentiellement en élevage bovin allaitant et laitier.	Exploitations plutôt conduites de façon extensive notamment dans la partie allaitante. Dans le Centre : élevage bovin allaitant dominant. Avec une démographie agricole faible, les exploitations ont pu s'agrandir parfois fortement. En Limousin : plus du tiers des exploitations est en système naisseur herbager.
<b>Zone 5 : Pastorale</b>	Un mode d'élevage extensif fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle valorisant des surfaces souvent externes (parcours, estives, bois...). L'association de	Diversification des ressources visant à valoriser au mieux tout ce qui est disponible. Le pastoralisme est présent depuis très longtemps dans certaines zones et naissant dans d'autres. L'élevage de petits ruminants, d'ovins principalement, domine. Les surfaces en bord

	sols très superficiels, à très faible réserve utile, d'une pluviosité limitée et de chaleurs estivales marque fortement les systèmes d'élevage. Les rendements en herbe dans ces régions sont beaucoup plus sujets à variation que dans les autres régions – bien que différents secteurs soient distingués.	de rivière (la Durance, le Lot, le Céré) sont cultivées de façon intensive et les éleveurs valorisent les parcours boisés ou ouverts.
<b>Zone 6 : Montagnes humides</b>	(Altitude supérieure à 700-800 m) Des surfaces fauchables nécessaires pour assurer l'alimentation des troupeaux en hiver. Les pâturages de longues durées dominent. Les conditions climatiques estivales sont souvent propices à un pâturage ininterrompu et à la réalisation de stocks	Massif Central : troupeaux laitiers et viandes ; Vosges et Jura : élevage laitier. Sur ces territoires de nombreuses appellations existant en lait principalement mais également en viande (bœufs du Mézenc, par exemple) permettent une meilleure valorisation des productions.
<b>Zone 7 : Hautes Montagnes</b>	Des systèmes d'élevage basés sur des stocks nécessaires. La pratique de l'estive permet de disposer de surfaces complémentaires pour le pâturage des troupeaux en été et ainsi de libérer les surfaces de base pour la réalisation de stocks nécessaires pour faire face à l'hiver.	Alpes du Nord : bovin lait avec des productions fromagères réputées. Au sud : élevage ovin. Les Pyrénées : élevages plus diversifiés. Structures d'exploitations souvent petites, avec pluriactivité très répandue (bâtiment en été et sports d'hiver). Pratique de l'estive l'été.

Source : NESE n° 38, Juin 2014, pp. 121-147

Source carte : Rouquette et al. 1995



Code	Nombre d'exploitations	Pourcentage d'exploitation ovin lait	Zonage Idele
7	35	34	Haute-Montagne
6,1	19	18	Auvergne (Massif Central)
2,1	19	18	Piémonts intensifs
5,1	10	10	Zone pastorale méditerranéenne
1,1	8	8	Zone de polyculture élevage du Bassin Aquitain, Rhône-Alpes, Alsace
6	5	5	Montagnes humides du Jura, des Vosges
0	4	4	Zones de grande culture, élevage marginale
4,1	3	3	Zone herbagère du Nord Massif-Central
4	1	1	Zone herbagère du Nord-Est

**Haute Montagne** : Déséquilibre entre les surfaces pâturables et les surfaces stockables pour l'alimentation hivernale, des surfaces pastorales peuvent être abondantes, hiver long et froid.

**Auvergne** : altitude supérieur à 750m, pluviométrie abondante, hiver long et froid intense, c'est la limite climatique. Les prairies permanentes dominant. (Ardèche)

**Piémonts intensifs** : pluviométrie abondantes, léger déficit estival, système fourragé où on retrouve des prairies artificielles (voir du maïs) (Mont du Lyonnais et avant Pays Savoyard)

**Zone pastorale méditerranéenne** : pluviométrie peu abondante, fort déficit hydrique estival (accentué par la nature des sols), l'herbe domine, et utilisation de parcours +/- ouverts. (Pré Alpes sèche Drome et Sud Ardèche).

#### **Zone de polyculture élevage du bassin Rhônalpin**

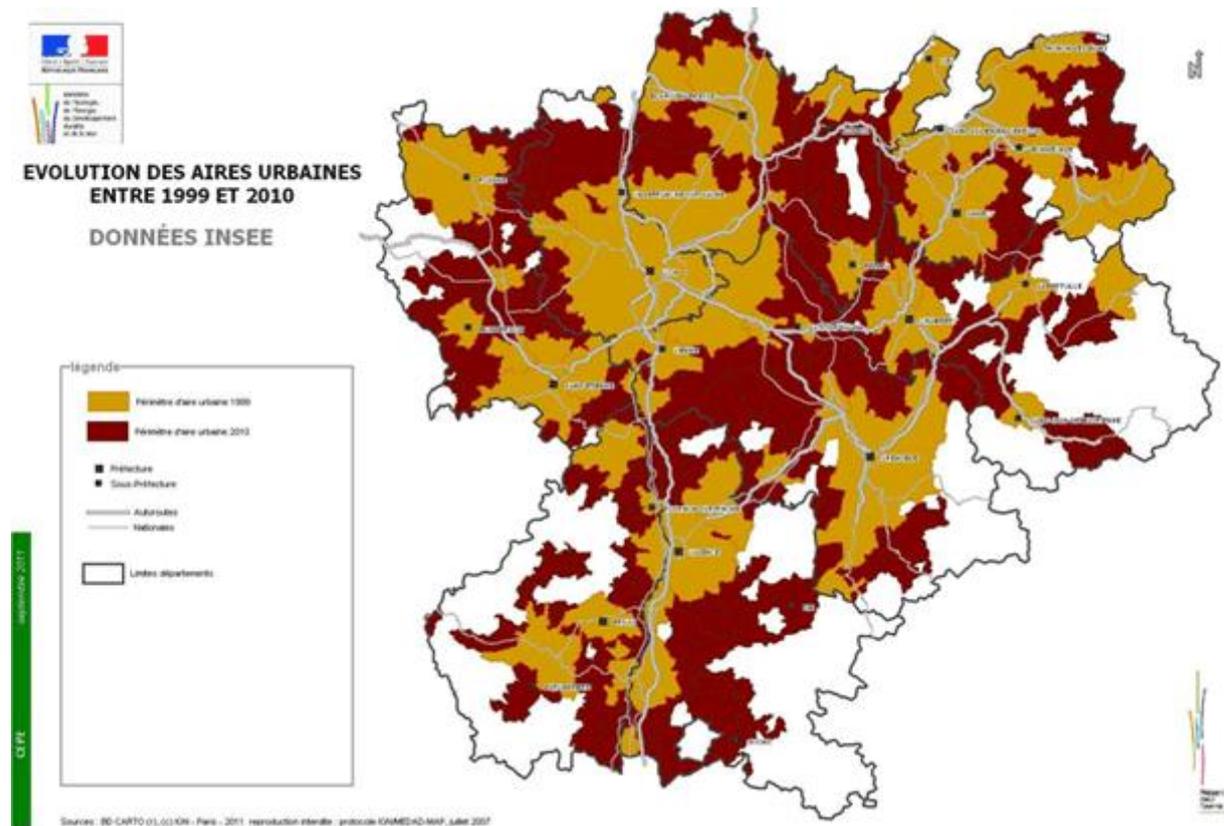
**Montagnes Humides du Jura, des Vosges** : altitude supérieur à 750m, pluviométrie abondante, hiver long et froid intense, c'est la limite climatique. Les prairies permanentes dominant. (Ain)

#### **Zones de grande culture, élevage marginale**

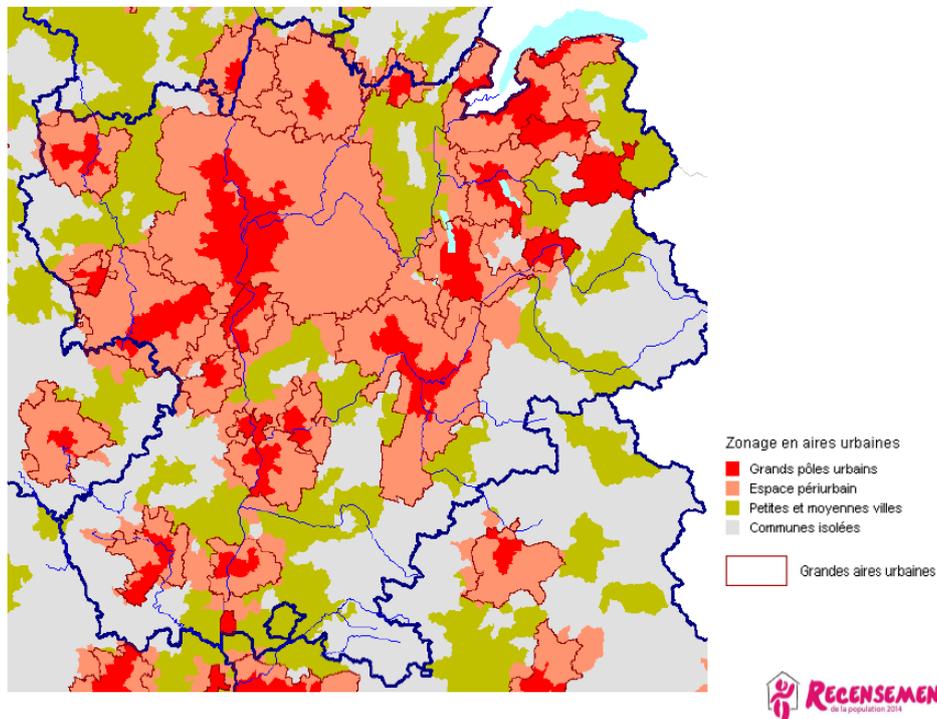
**Zone herbagère du Nord Massif-Central** : Prairies naturelles dominantes, pluviométrie moyenne et température plutôt froides, dominance de l'élevage surtout bovin.

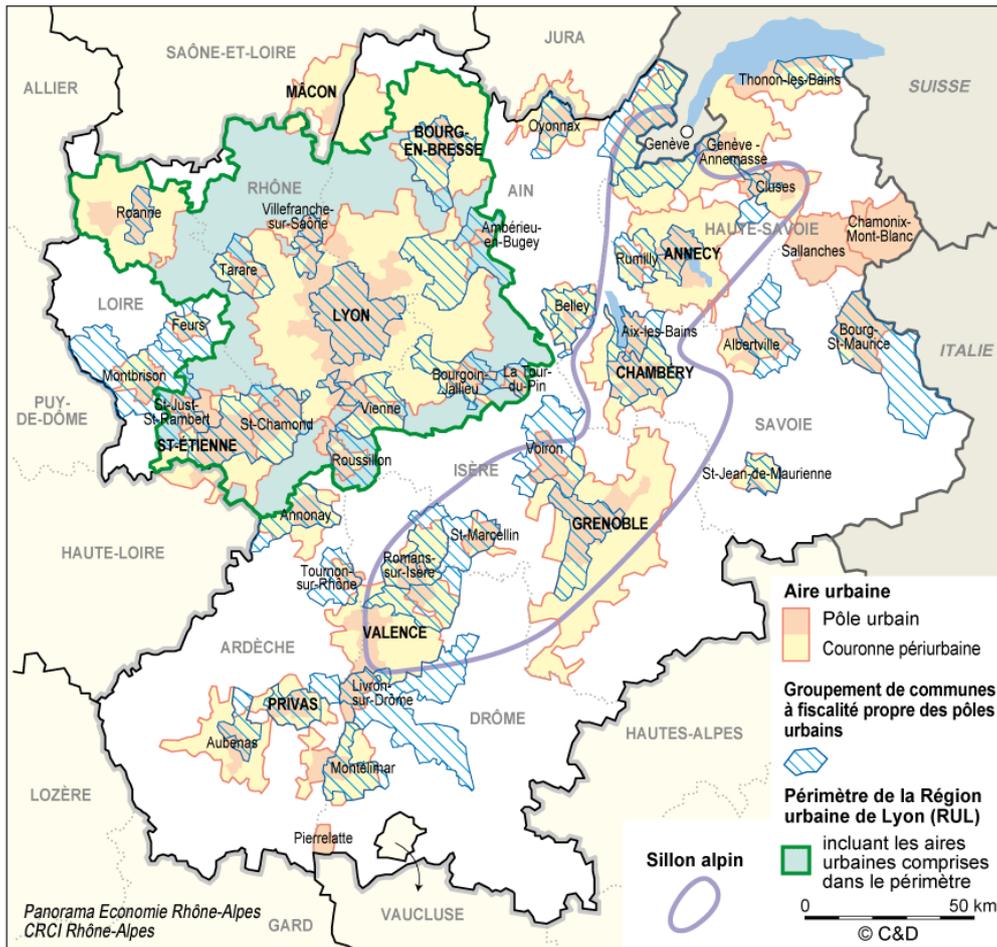
**Zone herbagère du Nord-Est** : Prairies naturelles dominantes, pluviométrie moyenne et température plutôt froides (humide et froid), dominance de l'élevage surtout bovin.

## Annexe 10 : Cartes des zones urbaines en Rhône Alpes



### Le zonage en aires urbaines Rhône-Alpes structurée par quatre grandes métropoles





Présentation des espaces urbains et périurbains de Rhône Alpes (CRCI RA).

## Annexe 11 : Exemples de régimes pour des brebis en lactation

Logique	Fourrages	Concentré au pic de lactation (g/j/brebis)
B	Hiver : 2 kg de luzerne, 2 kg de foin Au pâturage : Herbe + foin à volonté	500g d'orge, 100g de maïs grain, 100g de tourteaux 400g d'orge
B	Hiver : Foin de 1 <sup>ère</sup> coupe Au pâturage : Foin de 1 <sup>ère</sup> coupe	200 à 400 g d'orge
A	Mise à l'herbe : Pâturage + 1,5 kg de luzerne, 0,5 kg de foin (Ent. 2,5kg foin)	600g d'orge
C	Pâturage + foin	300g d'orge (+ tourteau de soja)
C	Foin (+ pâturage)	200g d'orge, 500g triticale (700g au maximum)
E	Ensilage herbe, foin de légumineuse, foin de PN, pâturage	Céréales + tourteaux (500 à 800g)
B	Foin à volonté, pâturage	500g de céréales + 500g de tourteaux l'hiver (colza et tournesol)
C	Foin, pâturage	300-400g d'aliment
E	Hiver : foin, enrubanné Au pâturage : pâturage, foin, affouragement en vert, (enrubanné)	650g de concentré + 200g de maïs (40g)/tourteau (160g)
NC (A)	1/3 sainfoin, 2/3 luzerne, (pâturage au printemps 3ha)	500-600g de céréales (orge 200g, maïs 400g)
E	Foin Foin + pâturage	Céréales et tourteau 900g (maximum)
A	Foin, pâturage	400g d'orge
C	Hiver : 4kg de foin (foin de PN et PT) Foin + pâturage	500g d'orge (max)
B	Hiver : foin + pâturage Été : Foin + pâturage	Orge + tourteau (max 800g) Orge + luzerne (max 800g)
A	Hiver : foin 2-2,5 kg + 700g de luzerne A l'herbe Foin	400 g de céréales 400 g de céréales
A	Pâturage (+foin)	350g de céréales (orge, triticale, pois, avoine)
D	Hiver : foin + luzerne enrubannée Été : foin, pâturage	200-400g d'aliment complet 200g d'aliment complet
D	Hiver : Foin + regain A l'herbe : Foin + regain	600g de concentrés (orge, maïs et tourteaux)
D	Hiver : Foin, 3 <sup>ème</sup> coupe de Crau A l'herbe : Foin, 3 <sup>ème</sup> coupe de Crau	900g de luzerne (bouchon) 900g de céréales 600g de céréales
A	Avant mise à l'herbe : Pâturage et regain Après : Pâturage (+foin)	300g d'orge et maïs 150g de tourteau (avant mise à l'herbe)
NC (C)	1.5kg de luzerne ou regain, 1.5 kg d'ensilage de maïs (pas de pâturage)	200g de maïs, 400g de tourteaux (soja, colza, tournesol)
D	Hiver : luzerne enrubannée + foin (luzerne, PN séchés en grange) En alpage : pâturage	400g d'orge + 400g tourteaux de soja 800g d'aliment complet
B	Foin + regain	600g de céréales (maïs, orge et avoine)
B	Foin + regain de luzerne	1000g de concentré
A	Avant mise à l'herbe : foin + luzerne Après : foin	700g de concentré (max)



Etude conduite avec le soutien financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du CROF Caprin-ovin lait.

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes